

# Rapport 2016-2017

Transmis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.



# CABINET DU RECTEUR

Le 31 octobre 2017

Monsieur Jean Leroux Directeur général Direction générale du financement Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de Recherche 1035, rue de la Chevrotière, 19e étage Québec (Québec) G1R 5A5

Monsieur le Directeur général,

J'ai le plaisir de vous transmettre les quatre rapports que l'Université de Montréal a préparé aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* soit :

- Les états financiers 2016-2017 constitués des pages 1 à 4 et des annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités;
- Un état de traitement des membres du personnel de direction supérieure;
- Un rapport sur la performance et;
- Un rapport sur les perspectives de développement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments distingués.

Guy Breton, C.M., M.D.

Recteur

# **TABLE DES MATIÈRES**

# **Section 1 : États financiers**

Pages 1 à 4 du Système d'information financière des universités

Annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités

# Section 2 : État de traitement

Rapport du vérificateur externe

État de traitement des membres de personnel de direction

Règlement relatif aux conditions de travail des officiers de l'Université de Montréal

# **Section 3: Rapport sur la performance**

Diplomation et durée des études

Plan d'action institutionnel pour le soutien à la réussite étudiante, Université de Montréal (2015-2020)

Rapport sur la réussite étudiante (2015-2016)

Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur

Extraits du Rapport annuel 2016-2017 du Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR)

# Section 4 : Rapport sur les perspectives de développement

Rapport du recteur 2016

Déclaration annuelle du recteur 2016 : allocution et présentation visuelle

Les chiffres qui parlent. Les faits qui comptent 2017 : Présentation institutionnelle de l'Université de Montréal

Plan d'action 2016-2021 – Transcender des frontières

Processus et modification de la charte de l'UdeM

Communiqué sur la Grande campagne de financement – Campus Montréal : objectif dépassé!

# Annexe: Budget de fonctionnement 2017-2018

Budget de fonctionnement 2017-2018 de l'Université de Montréal

Présentation du vice-recteur aux finances et aux infrastructures, mars 2017

# États financiers 2016-2017

# Université de Montréal

# Système d'information financière des universités 2016-2017



23 octobre 2017

Date

Responsable des ressources financières

Éric Filteau, vice-recteur aux finances et aux infrastructures



Université de Montréal ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE au 30 avril 2017

		A managed of motors	Donale de		Tound					
		compléter	fonctionnement	Fonds avec restrictions	d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total	
ACTIF	-		1	7	3	4	w	9	7	
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	0/8	0	31 248 399	21 198 316	896 292	0		53 343 008	1
2	Placements à court terme (005)	o/s	0	0	0	22 872 184	0		22 872 184	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	0/8	5 370	0	0	250 332	0		255 702	8
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	0/8	0	0	0	0	0		€	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	92 235 248	:	:	:	:		92 235 248	2
9	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	o/s	7 683 918	:	:	:	:		7 683 918	9
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	0/8	16 676 981	110 786 545	167 882 852	544 614	0		295 890 991	7
∞	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	o/s	0	2 488 669	0	0	0		2 488 669	∞
6	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	216 511 922	224 424 398	29 669 060	0	0		470 605 380	6
10	Frais payés d'avance (070)	0/8	3 855 617	269 841	441 236	0	0		4 566 694	10
11	Stocks (075)	0/8	4 019 603	18 415	:	0	0		4 038 018	Ξ
	Total de l'actif court terme		340 988 658	369 236 267	219 191 464	24 563 423	\$	\$	953 979 812	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	0/8	0	0	244 917	0	0		244 917	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	0/8	1 000 000	3 405 496	847 134 367	0	0		851 539 863	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		<b>S</b>	14
15	Placements à long terme (125, 130)	0/8	0	1 275 087	0	308 329 948	0		309 605 036	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	0/8	42 368	0	0	0	0		42 368	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	0/8	0	1 159 220	0	32 453 441	0		33 612 661	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	:	:	1 2 1 5 6 9 5 0 7 1	:	:		1 215 695 071	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	o/s	:	:	0	:	:		€.	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	336 135 400	0	0	0	0		336 135 400	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	0/8	0	0	0	0	0		<b>9</b> €	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		678 166 427 \$	375 076 070 \$	2 282 265 819 \$	365 346 813 \$	<b>-</b>	<del>-</del>	3 700 855 129 \$	22

Université de Montréal ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE au 30 avril 2017

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total	
PASSIF	SIF		1	2	3	4	5	9	7	
	Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	0/8	44 807 796	0	0	0	0		44 807 796	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	164 950 350	0	43 817 285	0	0		208 767 635	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	0/8	0	0	0	0	0		4	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	18 377 498	:	:	:	:		18 377 498	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	0/8	55 326 414	1 193 556	:	0	0		26 519 970	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	0/8	0	0	:	0	0		€	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	0/8	26 439 150	6 155 375	33 348 854	214 392	0		66 157 771	59
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	10 876 919	10 552 327	:	:	0		21 429 246	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	0/8	0	273 098 090	367 660	0	0		273 465 751	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	0/8	0	0	40 515 968	0	0		40 515 968	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	211 783 202	29 669 060	203 750 233	25 402 885	0		470 605 380	33
	Total du passif à court terme		532 561 328	320 668 409	321 799 999	25 617 277	\$	€	1 200 647 013	
	Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	0/8	150 776 400	0	0	0	0		150 776 400	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	o/s	0	0	594 528 198	0	0		594 528 198	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	0/8	0	0	31 507 173	0	0		31 507 173	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	0/8	0	0	1 128 347 377	:	:		1 128 347 377	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	0/8	1 224 315	0	27 443 120	0	0		28 667 435	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	47 250 000	0	0	0		47 250 000	39
40	TOTAL DU PASSIF		684 562 043 \$	367 918 409 \$	2 103 625 867 \$	25 617 277 \$	<del>\$</del> -	<del>\$</del>	3 181 723 595 \$	40

# SOLDES DE FONDS

47	519 131 533 \$	<del>\$</del>	<del>\$</del> -	339 729 536 \$	178 639 952 \$	7 157 661 \$	(9 3 6 16) \$		47 TOTAL DES SOLDES DE FONDS	47
46	134 276 962		:	:	134 276 962	:	:	o/s	46 Investi en immobilisations (304 FI)	46
45	360 970		:	360 970		:	:	0/8	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	45
4	\$		:	0	:	:	:	o/s	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	44
43	(204 004 749)		:	:		:	(204 004 749)	0/8	A3 Non grevé d'affectation (295 FF)	43
42	291 232 823		0	291 232 823	:	:	:	o/s	42 Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	42
41	297 265 526		0	48 135 742	44 362 990	7 157 661	197 609 133	Annexe 8	41 Grevé d'affectations d'origine interne (290)	41

Université de Montréal État des produits de l'exercice terminé le 30 avril 2017

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	ıs	9	7	
1	Droits de scolarité (401)	0/8	91 844 636	:	:	:	:		91 844 636	
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	0/8	9 045 631	:	:	:	:		9 045 631 2	
8	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	0/8	5 525 650				:		5 525 650 3	
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	0/8	4 035 729	:	:	:	:		4 035 729 4	,
5	Cotisations des étudiants (455)	0/8	9 939 885	:	:	:	:		9 9 3 9 8 8 5 5	
9	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	0/8	25 961 871	:	:	:	:		25 961 871 6	
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	0/8	16 939 006	:	:	:	:		16 939 006 7	-
œ	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		163 292 408	\$	\$	\$	S	S	163 292 408 8	
6	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	507 517 608	0	16 748 546	:	:		524 266 154	
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0/8	3 653 690	46 158 786	0	0	0		49 812 476 10	0
Ξ		0/8	188 856	78 211 649	1 859 057	0	0		80 259 561	_
12		0/8	2 705 888	9 2 2 8 1 8 6	0	0	0		11 934 074	61
13	Contributions du siège social aux constituantes de IUQ (520)	0/8	;	1	0	1	:		\$	~
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
4	Ministère (530)	0/8	:	:	26 373 868	:	:		26 373 868 14	π÷
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	0/8			7 357 334				7 357 334 15	~
16	Gouvernement du Canada (532)	0/8			6 922 498		:		6 9 2 2 4 9 8 1 6	5
17	Autres (533)	0/8	1		7 021 960		:		7 021 960	_
18	TOTAL DES SUBVENTIONS		514 066 042	133 598 621	66 283 263	S	S	\$	713 947 926 18	œ
19	Interêts et dividendes (435)	0/8	83 980	31 760	0	0	0		115 740 19	_
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0/8	0	0	0	0	0		\$ 20	0
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0/8	8 833 810	7 429 325	0		0		16 263 136 21	_
22	Produits provenant d'une fondation (446)	0/8	0	0	0	0	0		\$ 22	2
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	2 773 384	45 837 784	50 138	0	0		48 661 306 23	3
24	Gains sur vente de placements (526)	0/8	0	0	0	0	0		\$ 24	₩.
22	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	0/8			129 425				129 425 25	~
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	0/8	24 653 272	:	:	:	:		24 653 272 26	2
27		0/8	61 937 007	0	0		0		61937 007	_
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	942 898	0	(0)	0	0		942 898 28	on.
83	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		99 224 351	53 298 870	179 564	\$	\$	so.	152 702 784 29	۵
30	30 TOTAL DES PRODUTTS		776 582 801 \$	186 897 490 \$	66 462 827 \$	<del>\$\$</del> -	<del>ss</del> -	<del>55</del> -	1 029 943 119 \$ 30	۵

Université de Montréal Etat des charges de l'exercice terminé le 30 avril 2017

de l'exercice termine le 30 avril 2017								
	Annexe et note à	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	9	7
1 Masses salariales								
	0/8	50 111 862	2179 465					
	0/8	11 410 438	926 889 926					_
	0/8	191 079 768	17 039 630					_
	0/8	33 314 258	854 906					
	0/8	1 926 909	7 053 508					_
	0/8	8 225 277	4 2 4 3 5 7 8					
8 Personnel professionnel non enseignant	0/8	76 261 408	24 690 416			0		_
9 Personnel de soutien technique	0/8	60 138 752	5 581 509					
10 Personnel de soutien de bureau	0/8	16 448 374	439 722					16 888 097 10
11 Personnel de métier et ouvrier	0/8	16 432 653	707 562					17 140 215 11
12 Avantages sociaux (700)	Annexe 14	107 807 959	13 839 200		-	0		121 647 159 12
13 TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		573 157 658	77 318 473	S	S	S	S	650 476 131 13
14 Avantages sociaux futurs (704)	o/s	(3 869 000)						(3 869 000) 14
Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances,	o) o	930 047	c c			o		51 000 838
	0/8	165 305	0			0 0		_
	0%	933 955	2 902 195					-
	o/s	1 042 170	10 510			0		-
	0/8	12 163 220	10151 590			0		
	0/8	11 910 136	33 663 712			0		45 573 848 20
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	o/s	16 845 547	24 707 963	1 082 449	0	0		
22 Fournitures et matériel (745)	o/s	16 893 708	15 112 132			0		_
	o/s	11 521 170	0			0		
	o/s	44 579 554	10 494 981	0		0		_
	o/s	2 277 456	992 461			0		
	o/s	19 337 106	94 496	0		0		-
	o/s	12 594 838	154 909			0		
	0/8	1 768 331	90 806		٠	0		-
	0/8		5 970 770					5 970 770 29
	0/8	0	0	0	0	0		_
	Note 3 (annexe 20)	2 404 005	929 631	1 809 731		0		
32 Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	219 530				_
	0/8	2 615 4/2	20 808	75 617 67	0	0		28 355 6/7
34 Darta cur la caescion d'immobilisations (835)	0/8	0		0	0			35
	4			C97 257 787				36 797 557 99
	0/8			3 109				_
	Annexe 10	2 649 609	1 078 459	159 606	0	0		_
		156 670 624	106 305 573	117 727 549	S	S	S	
	0/8	(11 486 835)	0			0		-
41 Gains et pertes latents (879)	0/8	(824 440)	0	(3 518 226)	0	0		(4 3 4 2 6 6 6 6 4 1
42 TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		144 359 349	106 305 573	114 209 323	S	S	S	364 874 245 42
43 Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0		\$ 43
44 TOTAL DES CHARGES		717 517 007 \$	183 624 045 \$	114 209 323 \$	<del>\$</del> -	<del>\$</del> '	<del>\$</del>	1 015 350 375 \$ 44
					•	•	•	
45 PAR RAPPORT AUX CHARGES		59 065 795 \$	3 273 445 \$	(47 746 496) \$	<del>\$</del>	<del>\$</del>	<del>se</del> '	14 592 743 \$ 45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (tigne 8 "Apports reçus à titre de dotations").

Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université de Montréal Évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé le 30 avril 2017

		Annexe à compléter		Fonds de fonctionnement Fonds avec restrictions Fonds d'immobilisations	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	9	7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(235 681 051)	7 069 410	165 695 970	300 076 787			237 161 115	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	0	0	0	0	0		€	2
3	Solde de fonds redressé		(235 681 051)	7 069 410	165 695 970	300 076 787	\$	<del>\$6</del>	237 161 115	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	776 582 801	186 897 490	66 462 827	0	0	0	1 029 943 119	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	717 517 007	183 624 045	114 209 323	0	0	0	1 015 350 375	5
9	6 Éxcédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		59 065 795	3 273 445	(47 746 496)	<del>50</del>	*	€	14 592 743	9
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé, de retraite	o/s	224 155 000						224 155 000	7
∞	Apports reçus à titre de dotations	0/8				43 222 674			43 222 674	oc
6	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	0/8							<del>\$6</del>	6
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	10 365 917	0	60 690 479	6 795 992	0		77 852 388	10
Ξ	11 Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	64 301 277	3 185 193	0	10 365 917	0		77 852 388	11
12	Sous-total		229 285 435	88 252	12 943 982	39 652 749	\$	<del>\$\$</del>	281 970 418	12
18	18 SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(9 395 616) \$	7 157 661 \$	178 639 952 \$	339 729 536 \$	\$ -	<del>\$</del> -	519 131 533 \$ 18	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des charges.

3 653 690 10 188 856 11 \$ 15 8 833 810 16 \$ 17 2773384 18 \$ 19 24 653 272 20 9 045 631 2 4 035 729 4 163 292 408 8 514 066 042 13 83 980 14 99 224 351 23 776 582 801 \$ 24 25 961 871 6 9 807 517 608 5 525 650 9 939 885 3 653 690 91 844 636 61 937 007 Total Ajustements 242 974 24 406 23 882 726 \$ 9 236 685 14 646 041 9 211 500 Entreprises auxiliaires : : : : : 70 634 10 155 351 3 508 034 62 649 183 132 25 855 956 \$ 9 939 885 1 904 888 5 412 922 10 037 796 10 287 683 Services aux étudiants : : : 4 152 0 0 8 039 525 \$ Services à la collectivité 1 407 233 6 628 140 8 035 373 : : : : 38 470 38 470 800 000 4 604 231 \$ Terrains et bâtiments Détail Annexe 15 800 000 3 748 142 3 765 761 : : : : i 39 855 410 188 856 83 980 8 746 755 35 350 294 579 404 135 \$ 5 525 650 504 009 574 504 198 430 1 130 421 23 915 172 759 579 9 045 631 4 035 729 21 248 400 Administration 3 094 505 0 4 252 339 \$ Soutien à l'enseignement et à la recherche 3 094 505 1 093 693 1 157 834 : : : : : 1 000 738 099 2 555 013 \$ 2 000 1 000 2 554 013 1 813 913 Recherche : : : : 95 498 479 50 597 127 988 876 \$ 3 653 690 1 305 358 3 653 690 28 644 244 28 836 708 : : : : Enseignement ; ; Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427) Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450) Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403) 4 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404) Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402) 8 Total des produits provenant des étudiants 10 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)

11 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420) Subventions et dons non gouvernementaux (430) 15 Intérêts sur les avances interfonds (440)
16 Produits provenant du fonds de dotation (445)
17 Produits provenant dune fondation (446) 20 Recouvrement des coûts indirects (465) Gains sur vente de placement (526) 24 TOTAL DES PRODUITS 23 Total des produits autres 9 Subventions du Ministère (515) Cotisations des étudiants (455) 13 Total des subventions 14 Intérêts et dividendes (435)

Université de Montréal Produits par fonction - Fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Université de Montréal Charges par fonction - Fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 30 avril 2017

de l'exercice terminé le 30 avril 2017			-					-		
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	9	7	8	6	10
1 Masses salariales										1
2 Direction	30 342 511	1 386 231	5 257 693	9 446 407	1 299 962	156 431	1 795 319	427 308		50 111 862 2
3 Gérance	5 116 281	212 822	818 439	1 187 979	2 025 707	(2 064)	1539 608	511 665		11 410 438 3
4 Enseignants-chercheurs	189 735 418	240 947	6 367	167 650	0	929 386	0	0		191 079 768 4
5 Chargés de cours	32 692 406	47 583	0	538 426	0	35 844	0	0		33 314 258 5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 630 541	269 156	0	231	0	22 279	4 702	0		1 926 909 6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	7 865 680	228 934	0	12 737	0	101 799	16 126	0		8 225 277 7
8 Personnel professionnel non enseignant	22 776 247	2 553 738	15 621 157	21 879 229	3 036 218	1 191 170	8 992 521	211 127		76 261 408 8
9 Personnel de soutien technique	37 863 505	1 738 091	8 531 056	6 158 339	3 114 561	578 810	1478 130	676 261		60 138 752 9
10 Personnel de soutien de bureau	5 637 461	239 401	3 388 485	3 114 395	723 174	44 436	1860218	1 440 805		16 448 374 10
11 Personnel de métier et ouvrier	2 507 906	354 592	840 943	78 609	9 225 655	6 504	1214726	2 203 718		16 432 653 11
	74 229 946	2 055 335	9 180 342	10 888 254	5 299 818	647 893	4 047 756	1 458 615		
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	410 397 901	9 326 830	43 644 483	53 472 257	24 725 096	3 712 487	20 949 106	6 929 498	€	573 157 658 13
14 Avantages sociaux futurs (704)	:	:	:	:	;	:	:	:	(3 869 000)	(3 869 000) 14
15 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantag	0	0	0	838 044	0	0	0	0		838 044 15
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	165 305	0	0	0	0		165 305 16
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	829 249	4 706	0	0	0	100 000	0	0		933 955 17
18 Formation et perfectionnement (710)	(601)	0	15 779	1 018 004	0	3 839	4 657	0		1 042 170 18
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	6 555 040	982 628	180 167	1 703 547	(16 913)	1 836 492	908 265	13 994		12 163 220 19
20 Bourses (735)	10 020 883	918 440	0	191 138	0	247 959	531716	0		11 910 136 20
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871,872)	4 997 081	7 634 835	571 652	2 822 711	109 253	301 067	227731	181 216		16 845 547 21
22 Fournitures et matériel (745)	10 897 187	1 305 045	1 042 274	914 645	414 613	899 195	802 696	451 042		16 893 708 22
23 Coûts des marchandises vendues (755)	399 042	0	0	0	269 752	0	85 270	10 767 105		11 521 170 23
	9 730 471	1 043 369	8 055 973	6 249 101	13 026 472	1 426 549	2343 575	2 704 046		44 579 554 24
25 Volumes et périodiques (750)	206 090	40 138	1 898 730	41 175	3 520	65 645	7117	15 041		2 2 2 7 7 4 5 6 2 5
	822 614	44 992	256 826	192 761	14 304 061	34 692	1 906 012	1 808 148		
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	148 714	8 061	13 149	14250	12 244 669	99 369	209 99	20		12 594 838 27
28 Location-exploitation (830)	886 288	268	33 262	23 574	110 243	(1 080)	109 29	647 574		1 768 331 28
	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	893 168	115 405	655 607	151 082	81 001	195 018	136 084	176 639		2 404 005 30
	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	267 557	20 793	14 427	1 867 664	0	101 755	140 906	202 370		2 615 472 32
33 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 33
34 Autres charges (860, 870)	279 100	77 853	(131 430)	2 084 056	13 549	53 784	149 852	122 844		2 649 609 34
35 Total des charges autres	46 932 375	12 196 833	12 606 717	18 244 055	40 560 220	5 364 285	7 545 101	17 090 037	(3 869 000)	156 670 624 35
36 Virenens interfonctions (877)	1 294 510	(61 065)	0	(476 626)	303 644	(369 198)	(979797)	136 715		\$ 36
37 Ventes internes (878)	(440 377)	(3 008 626)	(1 359 442)	251356	(348 692)	(971 715)	(88 035)	(5 521 305)		(11 486 835) 37
38 Gains et pertes latents (879)	0	0	0	(824 440)	0	0	0	0	-	(824 440) 38
39 Total avant éléments extraordinaires	458 184 409	18 423 972	54 891 759	70 666 602	65 240 268	7 735 859	27 608 193	18 634 945	(3 869 000)	717 517 007 39
	0	0		0	0	0	0	0		S
41 TOTAL DES CHARGES	458 184 409 \$	18 423 972 \$	54 891 759 \$	70 666 602 \$	65 240 268 \$	7 735 859 \$	27 608 193 \$	18 634 945 \$	\$ (000 698 E)	717 517 007 \$ 41

Université de Montréal Produits par fonction - Fonds avec restrictions de l'exercice terminé le 30 avril 2017

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Terrains et bâtiments Services à la collectivité Services aux étudiants Entreprises auxiliaires	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	9	7	8	6	10
1 Subvention du Ministère (515)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 1
2 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	7 082 601	31 237 560	832	3 2 5 8 9 1 3	0	3 119 801	1 459 080	0		46 158 786 2
3 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	70 889 832	0	347 303	0	264 953	095 602 9	0		78 211 649 3
4 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	9 043 929	13 711	98 237	0	3 423	68 886	0		9 228 186 4
5 Total des subventions	7 082 601	111 171 320	14 543	3 704 453	*	3 388 178	8 237 525	€	<del>\$\$</del>	133 598 621 5
6 Intérêts et de dividendes (435)	0	18 000	0	13 760	0	0	0	0		31 760 6
7 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		5 7
8 Produits provenant du fonds de dotation (445)	(295 952)	5 846 279	200 000	574 776	0	379 925	724 298	0		7 429 325 8
9 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0		6 \$
10 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	2 400 271	32 703 718	(103 705)	5 760 794	1 841	1 163 354	3 911 513	0		45 837 784 10
11 Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 11
12 Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 12
14 Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 14
15 Total des produits autres	2 104 319	38 567 997	96 295	6 349 329	1841	1 543 278	4 635 811	<b>\$</b>	<b>\$</b>	53 298 870 15
16 TOTAL DES PRODUITS	9 186 920 \$	9 186 920 \$ 149 739 317 \$	110 838 \$	10 053 782 \$	1841	4 931 456 \$	12 873 336 \$	45 1	<del>-</del>	186 897 490 \$ 16
								+		

 
 17 039 630
 4

 854 906
 5

 7 053 508
 6

 4 243 578
 7

 24 690 416
 8

 5 581 509
 9
 s 40 183 624 045 \$ 41 106 305 573 35 106 305 573 39 439 722 707 562 77 318 473 10 494 981 929 631 20 868 15 112 132 Total <del>\$9</del> Ajustements Entreprises auxiliaires 397 102 30 433 226 199 615 005 255 962 0 492 849 10 088 084 126 998 630 299 082 1 7**63 081** 62 11 996 163 13 097 473 \$ Services aux étudiants 52 622 550 962 152 044 17 688 1 150 11 334 393 74 500 455 281 826 819 315 803 476 99 931 0 183 870 5 328 13 779 9 727 4 358 2 391 725 4 779 085 \$ 8 921 17 804 43 165 759 001 345 340 440 023 87 641 2 391 481 56 919 4 359 0 6 347 0 0 Services à la collectivité 0 1 841 \$ 1841 1 841 1841 Terrains et bâtiments 9 247 065 \$ 89 101 402 727 115 (203 388) 27 145 2 528 643 1 056 461 30 931 3 27 2 459 624 6418 18 768 9 041 6255 0 10 428 33 159 3588 680 486 9 8 431 813 Administration 0 (536 470) \$ (587 123) 0 11 467 **50 653** 0 120 146 086 10 626 28 559 278 877 rtien enseignem recherche 76 035 711 16 323 407 6 945 665 3 944 162 22 330 803 4 723 413 19 757 187 16 207 757 14 738 623 6 192 386 667 882 38 873 31 593 76 829 538 147 584 498 \$ 702 554 9 098 471 Recherche 9 450 553 \$ 251230 470484 6 498 045 449 043 8 697 214 58 982 23 636 258 491 94 682 0 1113 753 339 7 820 584 115417 12 081 5 526 6976 5 569 808 Enseignement Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826) Total des masses salariales et des avantages sociaux Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703) Université de Montréal Charges par fonction - Fonds avec restrictions de l'exercice terminé le 30 avril 2017 Fais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800) Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853) Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche Personnel associé à l'enseignement et à la recherche Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872) 39 Total avant éléments extraordinaires Frais pour congés sabbatiques et d'études (705) Location de locaux et de bâtiments (840, 845) Biens sous le seuil de capitalisation (892) Personnel professionnel non enseignant Biens de nature non capitalisable (893) 40 Éléments extraordinaires (880)
41 TOTAL DES CHARGES Coûts des marchandises vendues (755) Formation et perfectionnement (710) Pertes sur vente de placements (886) Transfert de coûts indirects (865) Total des charges autres Personnel de soutien technique Personnel de soutien de bureau Stagiaires postdoctoraux (706) Virements interfonctions (877) Volumes et périodiques (750) Ventes internes (878) Chargés de cours Bourses (735) Direction Gérance 4

# État de traitement 2016-2017

# Deloitte.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. La Tour Deloitte 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal Bureau 500 Montréal (Québec) H3B 0M7 Canada

Tél.: 514-393-7115 Téléc.: 514-390-4116 www.deloitte.ca

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de l'Université de Montréal

# Rapport sur l'état du traitement

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluses dans l'état du traitement 2016-2017 ci-joint de l'Université de Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 2017, ainsi que du résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction de l'Université de Montréal conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

### Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément au référentiel comptable qui est décrit à la note complémentaire, ce qui implique de déterminer si le référentiel d'information financière est acceptable dans les circonstances pour la présentation de l'état du traitement, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note complémentaire à l'état du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état du traitement a été préparé dans le but d'aider l'Université de Montréal à répondre aux exigences de la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2016-2017.* En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil de l'Université de Montréal et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (le « Ministère ») et ne devrait pas être utilisé par des parties autres que l'Université de Montréal et le Ministère.

Deloitto s.E.N.C.A.C./s.r.1.

Le 25 septembre 2017

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A120628

### Université de Montréal

Note complémentaire 30 avril 2017

# 1. Méthodes comptables

L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2016-2017*, présentant les définitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou d'une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et, finalement, les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus, la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2016-2017.* 

La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada.

Les frais remboursés et les allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée et peuvent inclure des règlements liés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.

Education,
Enseignement
superiour
et Recherche
Québec 🖾 🖾

Direction générale du financement et de l'équipement



NOM DE L'UNIVERSITÉ : Université de Montréal

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: 976

# ÉTAT DE TRAITEMENT 2016-2017

# APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE:

le 25 septembre 2017

ADMINISTRATEUR:

Vice-recteur aux finances et aux infrastructures

· le 25 septembre 2017

# ÉTAT DU TRAITEMENT 2016-2017

ÉTABLISSEMENT : Université de Montréal

TABLEAU 1: TRATEMENT IMPOSABLE DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

		Valeur des c	omposantes du traite	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)	ıpôt (en \$)	
Nom et fonction	Salaire de base	Autres composantes du traitement	Indemnité de départ accordée <sup>(1)</sup>	Montant recu d'une fondation (ou d'une personne morale)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (%du temps plein)
BRETON, Guy, Recteur (2)	422 269 \$	12 148 \$			12	100%
CHABOT, Alexandre, Secrétaire général	208 023 \$	3 939 \$			12	100%
LEFEBVRE, Guy ,Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie	253 388 \$	2 536 \$			12	100%
LALANDE, Raymond , Vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie	259 257 \$	1 848 \$			7	100%
CHAREST, Jean, Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification	250 183 \$	2 536 \$			12	100%
BÉLIVEAU, Louise, Vice-Rectrice aux affaires étudiantes et aux études	259 257 \$	2 536 \$			12	100%
BOISMENU, Gérard, Vice-recteur au développement académique et à la transformation institutionnelle	259 257 \$	1 189 \$			ις	100%
FILTEAU, Éric, Vice-recteur aux finances et aux infrastructures	259 257 \$	2 947 \$			12	100%
NORMANDEAU, Sylvie, Vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue	194 833 \$	2 466 \$			12	100%
BROCHU, Michèle, Vice-rectrice adjointe aux Études supérieures et Doyenne - Faculté des études supérieures et postdoctorales	191 140 \$	2 536 \$			12	100%
MAILHOT, Claude, Vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité	198 443 \$	2 641 \$			12	100%
HEBERT, Marie-Josée, Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	259 257 \$	894 \$			12	100%
COJOCARU, Ann-Isabelle, Vice-rectrice adjointe à l'adm. et au développement durable	166 051 \$	1 687 \$			12	100%
NOWAKOWSKI, Matthew, Vice-recteur adjoint aux finances	197 372 \$	2 062 \$			12	100%
PHARAND, Chantal, Vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite	194 833 \$	2 471 \$			12	100%
LEVASSEUR, Danielle, Dirigeante principal TI	210 000 \$	340 \$			8	100%
BLANCHETTE, Christian, Doyen - Faculté de l'Éducation permanente	182 412 \$	2 526 \$			12	100%
BOISJOLY, Hélène, Doyenne - Faculté de Médecine	347 302 \$	2 099 \$			12	100%
SABA, Tania, Administrateur exerçant Fct Doyenne - Faculté des Arts et des Sciences	236 779 \$	4 235 \$			12	100%
CHARRON, Jean-Marc, Administrateur exerçant Fct Doyen - Faculté de Théologie	161 008 \$	2 402 \$			12	100%
CARRIER, Michel, Doyen - Faculté de Médecine vétérinaire	213 007 \$	2 788 \$			12	100%
CASANOVA, Christian , Directeur - École d'optomêtrie	194 291 \$	2 471 \$			12	100%
LEWIS, Paul, Doyen - Faculté d'Aménagement	200 002 \$	824 \$			12	100%
DUCHARME, Francine, Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	203 775 \$	2 471 \$			12	100%
LAVIGNE, Gilles, Doyen - Faculté de Médecine dentaire	209 859 \$	189 \$			-	100%
DELAQUIS, Renée, Administrateur exerçant Fct Doyen-Faculté de Médecine dentaire	187 445 \$	10 262 \$			Ξ	100%
FOURNIER, Pierre, Doyen - École de santé publique de l'U de M	199 307 \$	2 302 \$			12	100%
GAUDREAULT-DESBIENS, Jean-François, Doyen - Faculté de Droit	213 007 \$	1 550 \$			12	100%
LALONDE, Lyne, Doyenne - Faculté de Pharmacie	198 550 \$	225 \$			12	100%
PANNETON, Isabelle, Doyenne - Faculté de Musique	182 412 \$	1 550 \$			12	100%
POIRIER, Louise, Doyenne - Faculté des Sciences de l'éducation	195 677 \$	1 550 \$			12	100%
PROTEAU, Luc, Directeur - Département de Kinésiologie	157 376 \$	1 573 \$			=	100%
GRESSET, Jacques, Administrateur exerçant Fct Directeur - Dép. de Kinésiologie	159 026 \$	230 \$			-	100%

<sup>&</sup>lt;sup>(17</sup> La valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2016-2017, doit apparaître en note complémentaire à l'état du traitement.
(2) Voir en annexe le détail des Autres éléments de traitement.

# **ÉTAT DU TRAITEMENT 2016-2017**

ÉTABLISSEMENT : Université de Montréal

TABLEAU 2: TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

		Valeur des compo	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)	t assujetties à l'impôt
Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Étendue du traitement	Salaire de base (4)	Autres composantes du traitement <sup>(5)</sup>
Personnel de direction des composantes de		Le plus élevé <sup>(4)</sup>	213 007 \$	34 215 \$
l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de	109,94	Moyenne (3)	164 386 \$	2 940 \$
l'article 4.5 <sup>(1)</sup>		Le moins élevé <sup>(4)</sup>	101 517 \$	26 \$
		Le plus élevé <sup>(4)</sup>	236 775 \$	103 025 \$
Personnel de direction des services	255,09	Moyenne (3)	107 574 \$	3 504 \$
		Le moins élevé <sup>(4)</sup>	56 238 \$	31 \$
		Le plus élevé <sup>(4)</sup>	100 576 \$	109 754 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	150,66	Moyenne (3)	75 943 \$	3 048 \$
		Le moins élevé <sup>(4)</sup>	47 618 \$	74 \$

<sup>(1)</sup> Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

<sup>(2)</sup> En équivalence au temps plein.

<sup>(3)</sup> Le calcul de la moyenne du salaire de base et des autres composantes du traitement réfère au traitement versé durant l'exercice financier 2016-2017.

<sup>(4)</sup> Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" correspondent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2017.

<sup>(6)</sup> Concernant la colonne relative aux autres composantes du traitement, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent toujours à des composantes de traitement versé durant l'exercice financier 2016-2017.

# ÉTAT DU TRAITEMENT 2016-2017

Page 3 de 3

ÉTABLISSEMENT : Université de Montréal

# TABLEAU 3 : VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1<sup>re</sup> partie: Personnel de direction supérieure

Nomet fonction  BRETON, Guy, Recteur (2) CHABOT, Alexandre, Secrétaire général LEFEBVRE, Guy, Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie (4) LALANDE, Raymond, Vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie CHAREST, Jean, Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification BÉLIVEAU, Louise, Vice-Rectrice aux affaires étudiantes et aux études BOISMENU, Gérard, Vice-recteur aux finances et aux infrastructures NORMANDEAU, Sylvie, Vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue	Nombre de mois dans la fonction 12 12 12 7 7 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12	Valeur en \$  6 698 \$ 2 468 \$ 64 510 \$ 5 612 \$ 826 \$ 5 463 \$ 12 566 \$ 3 311 \$ 2 146 \$
	12 12 12 12 12 13 14 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15	
	12 12 12 12 12 13 14 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15	
	12 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	
	12 7 7 7 12 12 12 12 12 12 12 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13	
	7 12 12 12 12 13 13	
	12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 1	
	12 12 12 12 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13	
	5 12 12 12 13	
	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	
	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	
	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	
	12 12	
ice adjointe aux Études supérieures et Doyenne - Faculté des études	12 12 12	
superieures et postdoctorales	12	
MAILHOT, Claude, Vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité	12	12 075 \$
innovation	7	5 617 \$
COJOCARU, Ann-Isabelle, Vice-rectrice adjointe à l'adm. et au développement durable	12	4 383 \$
	12	2 566 \$
PHARAND, Chantal, Vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite	12	10 320 \$
LEVASSEUR, Danielle, Dirigeante principal TI	3	2 384 \$
ation permanente	12	6 626 \$
	12	10 316 \$
ces	12	10 831 \$
CHARRON, Jean-Marc, Administrateur exerçant Fct Doyen - Faculté de Théologie	12	4 831 \$
0	12	10 157 \$
CASANOVA, Christian , Directeur - École d'optométrien (B)	12	20 638 \$
	12	119 \$
DUCHARME, Francine, Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	12	6 108 \$
LAVIGNE, Gilles, Doyen - Faculté de Médecine dentaire	_	
ntaire	11	1 020 \$
FOURNIER, Pierre, Doyen - École de santé publique de l'Université de Montréal	12	17 731 \$
GAUDREAULT-DESBIENS, Jean-François, Doyen - Faculté de Droit	12	17 322 \$
LALONDE, Lyne, Doyenne - Faculté de Pharmacie	12	8 616 \$
	12	8 100 \$
POIRIER, Louise, Doyenne - Faculté des Sciences de l'éducation	12	10 624 \$
	11	3 146 \$
GRESSET, Jacques, Administrateur exerçant Fct Directeur - Dép. de Kinésiologie	_	

Page 3 de 3 (suite)

2<sup>e</sup> partie: Autres catégories de personnel de direction

4 7 4 3	Effectif concerné nar	Allocations et frais remboursés	iis remboursés	
Catégorie de personnel	un remboursement (1)	Étendue des frais remboursés	Valeur en \$	
		Le plus élevé <sup>(C)</sup>	104 300 \$	69
rersonnel de direction des composantes de l'etabilssement, tel que défini au paragraphe 1º du premier alinéa de l'article 4.5 (2)	94,70	Moyenne <sup>(1)</sup>	6 964 \$	6
		Le moins élevé	88 \$	6
		Le plus élevé <sup>(D)</sup>	49 450 §	69
Personnel de direction des services	206,36	Moyenne <sup>(1)</sup>	4 416 \$	6
		Le moins élevé	18 \$	69
		Le plus élevé <sup>(E)</sup>	28 063 \$	69
Personnel de gérance des emplois de soutien	105,68	Moyenne <sup>(1)</sup>	1 800 \$	6
		Le moins élevé	14 \$	69

(1) Pour le calcul de la moyenne, ne considérer au diviseur que les personnes concernées par une allocation ou un remboursement de dépenses, que ce dernier ait été versé aux personne visées ou versé directement par l'Université à un fournisseur de services.

(A) Le montant de 64 510 \$ versé à Guy Lefebvre inclut un montant de 61 201 \$ pour des frais de délégation et de déplacement.

(2) Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

(B) Le montant de 20 638 \$ versé à Christian Casanova inclut un montant de 20 395 \$ pour des frais de délégation et de déplacement.

(C) Le montant le plus élevé a été versé à Jacques Y. Perreault, le montant de 104 300 \$ est composé de frais de déplacement, de représentation et de délégations.

(D) Le montant le plus élevé a été versé à Manon Boyer; inclut un montant de 45 745 \$ pour des frais de délégation, de déplacement et de réception.

(E) Le montant le plus élevé a été versé à Sylvie Gagnon; inclut un montant de 25 667 \$ pour des frais de réception et délégation.

Établissement : Université de Montréal

Année financière :

2016-2017

# Liste des éléments de traitement autres que le salaire de base

Les éléments ci-dessous font partie des autres éléments de traitement de nature imposable :

- allocation annuelle pour déplacements ou voiture;
- assurance accident voyages;
- · assurance soins médicaux et dentaires;
- assurance vie;
- · compensation pour avantages sociaux;
- · congé d'études et de recherche;
- · cotisations à des ordres ou à des associations;
- · escomptes pour services aux cliniques d'enseignement;
- · forfaitaire;
- · honoraires pour consultation;
- honoraires professionnels pour des servcies médicaux ou bilan de santé;
- · jours fériés;
- perfectionnement et exonération des droits de scolarité;
- · primes diverses dont disponibilité;
- prix d'excellence;
- · remboursement permis de travail;
- temps supplémentaire et charges de cours additionnelles;
- · vacances non utilisées (au départ).

Le traitement du recteur inclut les montants ci-dessous :

			12 147,72 \$
•	assurance accident voyages.	8	70,00 \$
•	allocation pour utilisation auto;		483,31\$
•	assurance soins médicaux et dentaires;		1 641,51 \$
•	assurance vie;		9 952,90 \$



Page 1 de 11

# Secrétariat général

ADMINISTRATION Numéro : 10.30

RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Délibération
CU-421-15

Modifications		
Date :	Délibération :	Article(s):
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7,
		8, 9, 10

### Introduction

Le 5 novembre 2007, le Conseil de l'Université a pris acte du document comportant les principes directeurs en matière de rémunération globale des différents membres de son personnel, tels que recommandés par le Comité des ressources humaines, et a décidé de les appliquer aux officiers de l'Université.

Ces principes constituent un cadre de référence général de rémunération globale du personnel de l'Université permettant l'atteinte d'objectifs de performance, de cohérence, d'équité et de compétitivité tout en assurant le respect du cadre financier de l'Université.

Ce cadre de référence s'articule autour des trois principaux objectifs suivants :

- Attirer, recruter et retenir du personnel qualifié qui contribuera à l'atteinte des objectifs de l'Université;
- Reconnaître la valeur et la performance de son personnel en accordant une rémunération à la fois mobilisante, juste et équitable et aussi permettre un cheminement professionnel stimulant;
- Assurer une cohérence et un équilibre entre les coûts de la rémunération globale et la capacité de payer de l'Université.



# Secrétariat général

ADMINISTRATION Numéro: 10.30 Page 2 de 11

RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

<u>Adoption</u>	
Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Délibération :	Article(s):
E-903-13.1	4.1 d)
E-940-13.1	4.1 d)
CU-482-3	5.2
E-947-17.7	4.1 d)
E-972-16	4.1 d)
CU-539-3.2	Refonte
E-22-8	Annexe A
CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7,
	8, 9, 10
	E-903-13.1 E-940-13.1 CU-482-3 E-947-17.7 E-972-16 CU-539-3.2 E-22-8

# 1. Objet

Le présent règlement a pour objet la rémunération et certaines conditions de travail des officiers de l'Université de Montréal, soit :

- les officiers généraux suivants : le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général,
- les vice-recteurs adjoints qui sont assimilés aux fins du présent règlement à des officiers,
- certains officiers facultaires, soit les doyens, les vice-doyens, le directeur de l'École d'optométrie et le directeur du Département de kinésiologie.

Il a également pour objet les conditions de fin de mandat et de fin d'emploi des officiers généraux et facultaires visés par le présent règlement.

Le présent règlement s'applique à tout officier actuellement en poste, à toute nouvelle nomination et à tout renouvellement de nomination.

# 2. Définitions

L'expression «officiers généraux» désigne le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général.

L'expression « officiers facultaires » désigne les doyens, les vice-doyens ainsi que le directeur de l'École d'optométrie et le directeur du Département de kinésiologie.

L'expression « officier » employée seule désigne les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints et les officiers facultaires

L'expression « Comité des ressources humaines » désigne le comité des ressources humaines nommé par le conseil de l'Université.



# Secrétariat général

ADMINISTRATION Numéro: 10.30 Page 3 de 11

RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Délibération :
CU-421-15

Modifications		
Date :	Délibération :	Article(s):
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7,
		8, 9, 10

# 3. Principes directeurs

L'équité, la comparabilité et la compétitivité sont les principes directeurs sur lesquels repose le présent règlement.

L'équité exige que la rémunération des officiers de l'Université soit tributaire des politiques et des pratiques propres aux autres catégories de personnel de l'Université. L'équité exige également que, parmi les officiers, toute différence touchant leur rémunération soit justifiée par des attributions substantiellement plus importantes ou par des conditions particulières du marché.

La comparabilité et son complément, la compétitivité, signifient que le présent règlement soit établi en tenant compte des conditions de travail se rattachant à des postes de même niveau dans des institutions dont l'importance se compare à celle de l'Université de Montréal.

### 4. Rémunération

### 4.1 Traitement

- Le traitement des officiers est établi conformément aux principes énoncés dans le présent règlement.
- b) Le traitement de chaque officier est déterminé en fonction du marché de référence propre à sa fonction.
- Le marché de référence retenu aux fins du présent règlement est celui des grandes universités canadiennes.
- d) À partir du marché de référence et de la médiane salariale de celui-ci, le traitement annuel du recteur, à son entrée en fonction, est fixé par le Comité exécutif qui établira également, sur recommandation du Comité des ressources humaines, les modalités de sa révision annuelle, le cas échéant.



# Secrétariat général

ADMINISTRATION Numéro : 10.30

Page 4 de 11

RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

<u>Adoption</u>	
Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Délibération :	Article(s):
E-903-13.1	4.1 d)
E-940-13.1	4.1 d)
CU-482-3	5.2
E-947-17.7	4.1 d)
E-972-16	4.1 d)
CU-539-3.2	Refonte
E-22-8	Annexe A
CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7,
	8, 9, 10
	E-903-13.1 E-940-13.1 CU-482-3 E-947-17.7 E-972-16 CU-539-3.2 E-22-8

- e) Également à partir du marché de référence, une échelle de traitement est déterminée pour chacun des autres officiers. Ces échelles de traitement sont établies en fonction de la médiane du marché de référence à laquelle est appliquée une pondération afin de tenir compte de la capacité de payer de l'Université. À l'entrée en vigueur des présentes modifications au Règlement, la pondération est fixée à 95 %. Les échelles de traitement sont adoptées annuellement par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines.
- f) Le traitement de l'officier, à l'exception du recteur, est ensuite positionné à l'intérieur de l'échelle déterminée.
- g) Le positionnement du traitement d'un officier à l'intérieur de l'échelle fixée est établi par le recteur pour les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints, les doyens, le directeur de l'École d'optométrie et le directeur du Département de kinésiologie et par les doyens, pour les vice-doyens.

# 4.2 <u>Progression salariale pour les officiers autres que le Recteur</u>

- a) Le Comité des ressources humaines reçoit annuellement les résultats de l'évaluation faite de la performance des officiers et détermine l'enveloppe budgétaire réservée à la progression du traitement des officiers suivant cette évaluation, conformément au présent règlement. Il transmet ses recommandations au Comité exécutif.
- b) L'officier dont le traitement est égal ou supérieur au traitement maximum de l'échelle déterminée en fonction de son marché de référence ne peut faire l'objet d'une progression salariale liée à la performance.

# 4.3 Avantages sociaux des officiers

L'officier ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université bénéficie des avantages reconnus aux membres de son corps d'emploi d'origine. Dans les autres cas, l'officier bénéficie des avantages reconnus aux cadres de l'Université.



# Secrétariat général

ADMINISTRATION Numéro: 10.30 Page 5 de 11

RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Délibération :
CU-421-15

Modifications		
Date :	Délibération :	Article(s):
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7,
		8, 9, 10

# 4.4 Avantages liés à l'exercice des fonctions des officiers généraux

- a) Un chauffeur-messager est mis à la disposition du recteur, prioritairement, et des autres officiers généraux.
- b) Sur présentation des pièces justificatives, l'officier général a droit au remboursement de ses frais de représentation et de ses frais de déplacements suivant les directives et méthodes approuvées par la direction des finances.
- c) Le recteur est remboursé des dépenses occasionnées par son appartenance à des clubs sociaux dont le nombre est déterminé par le Comité exécutif.

# 4.5 Autre avantage

Les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints, les doyens, le directeur de l'École d'optométrie et le directeur du Département de kinésiologie ont droit annuellement au remboursement des frais d'un bilan de santé ne pouvant excéder 1250 \$, sur présentation des pièces justificatives.

# 5. Conditions de fin de mandat et de lien d'emploi des officiers

Les conditions de fin de mandat et de lien d'emploi des officiers sont prévues à l'annexe A du présent règlement.

# 6. CONFIDENTIALITÉ

L'officier s'engage, tant et aussi longtemps qu'il travaillera pour l'Université, et en tout temps après son emploi, à garder confidentielles toutes les informations à caractère confidentiel obtenues avant, après ou durant son emploi au sein de l'Université. L'officier s'engage à n'utiliser aucune information confidentielle hors du contexte de son travail pour l'Université et de ne divulguer aucune information



# Secrétariat général

ADMINISTRATION Numéro: 10.30 Page 6 de 11

RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adoption	
Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications		
Date :	Délibération :	Article(s):
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7,
		8, 9, 10

confidentielle à d'autres personnes durant ou après son emploi à l'Université. L'officier s'engage à respecter les obligations de confidentialité concernant les renseignements personnels détenus par l'Université.

# 7. CONFLIT D'INTERÊT

L'officier doit porter à l'attention de l'Université tout conflit d'intérêt réel ou potentiel. L'officier s'engage à respecter les exigences de l'Université relatives à la divulgation des conflits d'intérêt.

# 8. Responsable de l'application de la politique

À moins de disposition contraire, le Comité exécutif est chargé de l'application du présent règlement et, à cette fin, peut se faire conseiller par le Comité des ressources humaines.

Il établit, par résolution, le traitement des officiers et leurs conditions de travail, de fin de mandat et de fin d'emploi. Il en informe le Conseil de l'Université. Il peut, en cours de mandat des officiers, ajuster leur traitement en tenant compte de mesures applicables à d'autres catégories de personnel de l'Université. Cette disposition doit faire partie de la résolution du Comité exécutif fixant le traitement de l'officier.

À titre exceptionnel, sur recommandation du Comité des ressources humaines, le Comité exécutif peut, de façon dérogatoire au présent règlement, décider de la rémunération et des conditions de travail d'un officier dont la situation particulière le justifie.

Les officiers ne peuvent prendre part aux délibérations du Comité exécutif lorsque celles-ci portent sur leurs conditions de travail.

Les résolutions du Comité exécutif sont rendues publiques après que le Conseil en ait été informé.



# Secrétariat général

ADMINISTRATION Numéro : 10.30 Page 7 de 11

RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

<u>Adoption</u>	
Date :	Délibération
1998-05-25	CU-421-15

<b>Modifications</b>		
Date :	Délibération :	Article(s):
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7,
		8, 9, 10

# 9. Responsabilité

La rémunération d'un officier doit être fixée en application du présent règlement. À moins qu'il n'ait été approuvé par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines, tout engagement à l'égard d'un officier relativement à sa rémunération, ses conditions de travail et ses conditions de fin de mandat et de fin d'emploi qui ne respectent pas les paramètres du présent règlement peut entraîner la responsabilité personnelle de la personne qui a pris l'engagement pour et au nom de l'Université.

# 10. Modification

Il revient au Comité exécutif de modifier le présent règlement.



ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**ANNEXE A** 

RECUEIL OFFICIEL	FFICIEL	
RÈGLEMENTS, POLITIQUES ET	RÈGLEMENTS, POLITIQUES ET PROCÉDURES	
Numéro : 10.30	Page 8 de 11	e 11
Adoption Date:	Délibération :	
1998-05-25	CU-421-15	
Modifications		
Date:	Délibération :	Article(s):
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7
		8, 9, 10

# CONDITIONS DE FIN DE MANDAT ET DE LIEN D'EMPLOI DES OFFICIERS

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues	
Fin de mandat	Vice-recteurs, secrétaire général, vice-recteurs adjoints, doyens et vice-dovens	Employé permanent	<ul> <li>regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent</li> </ul>	conditions de travail qui
	Les conditions de fin de mandat		<ul> <li>s'il s'agit d'un professeur, il peut bénéficier d'une période de ressourcement, pouvant aller jusqu'à une année. La décision</li> </ul>	ir d'une période de année. La décision
	du Recteur sont décidées à sa nomination par Le Conseil de		d'accorder une telle période et sa durée est prise au moment de la nomination de l'officier après entente avec celui-ci.	st prise au moment de ec celui-ci.
	l'Université sur recommandation du Comité ressources humaines		<ul> <li>a droit à une protection salariale pour une période n'excédant pas 1 an</li> </ul>	période n'excédant pas



Page 9 de 11

Numéro: 10.30

Adoption Date:

Délibération : CU-421-15

1998-05-25

POLITIQUES ET PROCÉDURES

RECUEIL OFFICIEL

RÈGLEMENTS,

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**ANNEXE A** 

	Article(s):	4.1 d)	4.1 d)	5.2	4.1 d)	4.1 d)	Refonte	Annexe A	1, 4.4, 6, 7,	8, 9, 10
	Délibération :	E-903-13.1	E-940-13.1	CU-482-3	E-947-17.7	E-972-16	CU-539-3.2	E-22-8	CU-0630-4.7	
Modifications	Date:	2001-04-17	2003-06-03	2003-11-03	2003-12-10	2005-05-16	2008-06-09	2009-06-01	2016-04-25	

Évènement	Personnel visé	Statut		Conditions prévues
		Employé sans lien d'emploi	>	n'acquiert pas la sécurité d'emploi
		permanent	>	il bénéficie d'une indemnité pouvant être égale au traitement annuel au départ (indemnité fixée par le Comité exécutif à la
				nomination et sujette aux modalités concernant la démission en cours de mandat et la résiliation du mandat par l'Université)
Démission en cours	idem	Employé	>	regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui
de mandat		permanent demeurant en		s'y rattachent.
		lien d'emploi	>	s'il s'agit d'un professeur et qu'une entente prévoyait l'octroi d'une période de ressourcement celle-ci lui est accordée au prorata de
		l'Université		la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci a été réalisé.
			\	
				La protection salariale est accordee au protata de la duree du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci est
				réalisé.



Page 10 de 11

Numéro: 10.30

Adoption Date:

Délibération : CU-421-15

1998-05-25

POLITIQUES ET PROCÉDURES

RECUEIL OFFICIEL

RÈGLEMENTS,

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**ANNEXE A** 

Modifications		
Date:	Délibération :	Article(s):
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7,
		8, 9, 10

	moment de sa
Conditions prévues	<ul> <li>renonce à l'indemnité qui avait été prévue au moment de sa nomination.</li> </ul>
Statut	Employé sans / lien d'emploi permanent
Personnel visé	
Évènement	



Page 11 de 11

Numéro: 10.30

Adoption

POLITIQUES ET PROCÉDURES

RECUEIL OFFICIEL

RÈGLEMENTS,

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**ANNEXE A** 

Date:	Délibération :	
1998-05-25	CU-421-15	
Modifications		
Date:	Délibération :	Article(s):
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7,
		8, 9, 10

Évènement	Personnel visé	Statut		Conditions prévues
Résiliation par l'Université	idem	Employé permanent	v reg	regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent.
			s'il.	s'il s'agit d'un professeur et qu'une entente prévoyait l'octroi d'une période de ressourcement, celle-ci lui est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci a été réalisé.
			✓ Auc	<ul> <li>Aucune protection salariale n'est accordée</li> </ul>
		Employé sans lien d'emploi permanent	√ le n acc me:	<ul> <li>le montant de l'indemnité prévue au moment de la nomination est accordé au prorata de la durée du mandat accompli dans la mesure où la moitié de celui-ci est réalisé.</li> </ul>
Fin de lien d'emploi (i.e. démission de l'Université au terme du mandat ou en cours de celui-ci)	idem	Employé permanent	v ren pér sa r con	renonce et ne reçoit aucun des bénéfices (protection salariale et période de ressourcement, le cas échéant) prévus au moment de sa nomination à moins qu'il prenne sa retraite auquel cas les conditions liées à son corps d'emploi d'origine s'appliquent.

# Rapport sur la performance 2016-2017

### UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**DIPLOMATION ET DURÉE DES ÉTUDES** 

Bureau de recherche institutionnelle 27 septembre 2017

### **NOTES MÉTHODOLOGIQUES**

### **TAUX DE DIPLOMATION**

Pour les programmes spécialisés et les certificats de premier cycle, nous avons calculé le taux de diplomation après six ans. Notons que pour les programmes spécialisés le taux de diplomation est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers HÉC Montréal et l'École Polytechnique. Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur reconnaît la validité de l'utilisation d'un tel facteur étant donné notre contexte particulier. Pour les programmes de maîtrise et les diplômes de 2<sup>e</sup> cycle, nous présentons le taux de diplomation après quatre ans. La diplomation à la maîtrise comprend le passage accéléré au doctorat. Finalement, pour les programmes de doctorat, nous calculons le taux de diplomation après huit ans.

Toutes les statistiques présentées sont basées sur les données extraites de l'entrepôt de données BRI, domaine *COHORTES*.

### ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX DE DIPLOMATION

### Au premier cycle:

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2010.

### Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2012, à l'automne 2012 et à l'hiver 2013.

### Au troisième cycle:

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2008, à l'automne 2008 et à l'hiver 2009.

UDEM TABLEAU 1a

### TAUX DE DIPLOMATION AUX ÉTUDES PAR TYPE DE PROGRAMME

Programme	Nb d'étudiants	% de diplomation
Spécialisé	6874	75,6
Certificat	2489	62,2
Maîtrise	2534	74,9
Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle	944	68,0
Doctorat	543	60,4

Voir les notes méthodologiques à la page 3.

Le taux de diplomation aux programmes de baccalauréat est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers HÉC Montréal et l'École Polytechnique.

UDEM TABLEAU 1b

### TAUX DE DIPLOMATION AUX ÉTUDES PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME

Secteur	Programme	Nb d'étudiants	% de diplomation
SANTÉ	Spécialisé	1924	84,1
	Maîtrise	785	85,2
	Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle	288	73,3
	Doctorat	166	71,1
SCIENCES PURES	Spécialisé	1009	67,5
ET APPLIQUÉES	Maîtrise	292	81,2
	Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle	67	76,1
	Doctorat	98	56,1
SCIENCES SOCIALES	Spécialisé	2012	77,2
	Maîtrise	738	74,4
	Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle	210	58,6
	Doctorat	126	60,3
ÉDUCATION	Spécialisé	640	70,9
	Maîtrise	169	50,9
	Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle	151	47,0
	Doctorat	27	55,6
DROIT	Spécialisé	423	90,3
	Maîtrise	161	67,7
	Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle	182	83,0
	Doctorat	11	54,6
ARTS, LETTRES ET	Spécialisé	866	58,7
SCIENCES HUMAINES	Maîtrise	389	63,8
	Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle	46	76,1
	Doctorat	115	50,4
FORMATION CONTINUE	Certificat	2489	62,2

Voir les notes méthodologiques à la page 3.

Le taux de diplomation aux programmes de baccalauréat est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers HÉC Montréal et l'École Polytechnique pour les secteurs Sciences sociales et Sciences pures et appliquées.

### **NOTES MÉTHODOLOGIQUES**

### **DURÉE DES ÉTUDES**

La durée des études au **programme initial** est calculée en termes du temps de calendrier, c'est-à-dire du premier au dernier trimestre d'inscription, incluant les trimestres de suspension et d'absence.

Notons que les résultats comprenant moins de cinq étudiants n'ont pas été présentés et on a exclu les étudiants de baccalauréat qui diplômaient en moins de trois ans pour les baccalauréats de 3 ans, en moins de quatre ans pour les baccalauréats de 4 ans et finalement, en moins de cinq ans pour le baccalauréat de 5 ans. On a exclu également les étudiants qui obtenaient une maîtrise en moins d'un an (sauf les étudiants qui effectuaient des passages accélérés au doctorat) et les étudiants qui diplômaient au doctorat en moins de 7 trimestres. Pour les diplômes de 2<sup>e</sup> cycle, on a exclu les étudiants qui diplômaient en moins de deux trimestres.

Toutes les statistiques présentées sont basées sur les données extraites de l'entrepôt de données BRI, domaine *COHORTES*.

### ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DE LA DURÉE DES ÉTUDES

### Au premier cycle:

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2010, sauf pour les baccalauréats de 4 ans (automne 2009) et le doctorat de 1<sup>er</sup> cycle en médecine vétérinaire, baccalauréat de 5 ans (automne 2008).

### Au deuxième cycle:

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2010, à l'automne 2010 et à l'hiver 2011.

### Au troisième cycle:

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2008, à l'automne 2008 et à l'hiver 2009.

La durée des études à l'Université doit être comparée à la durée normale des études pour un étudiant à plein temps et non par rapport à un étudiant inscrit à temps partiel.

Nous avons donc enlevé les étudiants suivants :

Au baccalauréat, à la maîtrise et au diplôme de grades supérieurs : les étudiants admis à temps partiel.

Au certificat de premier cycle : les étudiants admis à plein temps car dans ce type de programme, la très grande majorité des étudiants font leurs études à temps partiel. Nous indiquons, dans les résultats, que la durée normale de ce type de programme, pour les étudiants inscrits à temps partiel, varie de 2 à 4 ans.

Au doctorat, nous gardons tous les étudiants.

UDEM TABLEAU 2a

### DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS PAR TYPE DE PROGRAMME

Programme	Durée normale	Nb d'étudiants	Durée des études
Programme	de la scolarité	diplômés	en années
Spécialisé	3 ans	2822	3,3
	4 ans	1151	4,1
	5 ans	80	5,0
Certificat	de 2 à 4 ans	613	3,1
temps partiel			
Maîtrise		1552	2,2
Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle		286	1,2
Doctorat		319	5,4
Doctorat		213	3,4

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

UDEM TABLEAU 2b

### DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME

Secteur	Вио сиотимо	Durée normale	Nb d'étudiants	Durée des études
Secteur	Programme	de la scolarité	diplômés	en années
SANTÉ	Spécialisé	3 ans	662	3,1
		4 ans	615	4,0
		5 ans	80	5,0
	Maîtrise		580	1,8
	Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle		87	1,5
	Doctorat		114	5,6
SCIENCES PURES ET	Spécialisé	3 ans	413	3,3
APPLIQUÉES		4 ans	76	4,1
	Maîtrise		206	2,3
	Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle		42	1,3
	Doctorat		56	5,2
SCIENCES SOCIALES	Spécialisé	3 ans	1096	3,3
	Maîtrise		421	2,6
	Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle		20	1,8
	Doctorat		71	5,7
ÉDUCATION	Spécialisé	4 ans	460	4,3
	Maîtrise		40	2,6
	Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle		5	2,1
	Doctorat		14	6,2
DROIT	Spécialisé	3 ans	311	3,1
	Maîtrise		83	2,0
	Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle		110	0,9
	Doctorat		6	5,8
ARTS, LETTRES ET	Spécialisé	3 ans	340	3,5
SCIENCES HUMAINES	Maîtrise		222	2,7
	Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle		22	0,9
	Doctorat		58	4,9
FORMATION CONTINUE	Certificat	2 à 4 ans	613	3,1
	temps partiel			

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

### ANNEXE: COMPOSITION DES GRANDS SECTEURS DISCIPLINAIRES

**SANTÉ:** Kinésiologie

Médecine

Médecine dentaire Médecine vétérinaire

Optométrie Pharmacie

Sciences infirmières

### **SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES:**

FAS – Sciences

Aménagement, sauf Urbanisme

Bio-informatique

### **SCIENCES SOCIALES:**

FAS – Sciences sociales et Psychologie

Aménagement – Urbanisme

Études internationales

Ph.D. en sciences humaines et appliquées

Programmes individualisés

ÉDUCATION: Sciences de l'éducation

**DROIT**: Droit

### **ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES:**

FAS – Lettres et Sciences Humaines

Bioéthique Muséologie Musique

Théologie et sciences des religions

Les programmes bidisciplinaires de la direction de la Faculté des arts et des sciences ont été répartis entre les secteurs disciplinaires.

# DÉFINITION, PRINCIPES ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

## 1. DÉFINITION DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

À l'Université de Montréal, la réussite est comprise comme la réalisation du projet de formation dans lequel s'est engagé l'étudiant.

l'épanouissement de ses talents, et une sensibilisation accrue aux grands enjeux sociaux, pour culminer par l'obtention d'un grade ou Ce projet peut inclure l'acquisition de connaissances, le développement de compétences disciplinaires et transversales d'un diplôme.

Même si l'étudiant demeure le principal artisan de la réussite de son projet de formation, l'établissement et ses différents acteurs doivent déployer les moyens nécessaires pour l'appuyer dans ses efforts.

# 2. PRINCIPES ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

a) Le soutien à la réussite se situe au cœur de la mission de l'établissement et il s'agit d'une responsabilité à la fois individuelle et collective de tous les

immobilier et technologique en passant par le soutien financier, proposer une vision claire du soutien à la réussite ainsi que des mécanismes transversaux mis en Placer la réussite étudiante et le soutien de l'étudiant au centre des activités majeures de l'établissement. De l'élaboration de programme au développement place afin d'assurer une meilleure cohérence des efforts visant à soutenir cette réussite.

Le soutien à la réussite est favorisé par la qualité des programmes d'études offerts par l'établissement. 9 L'Université s'assure que ses programmes proposent aux étudiants des objectifs clairs en lien avec un contenu de haut niveau à la fine pointe des connaissances et qu'ils utilisent des modalités pédagogiques appropriées de façon à favoriser l'acquisition des connaissances et le développement des compétences

Le soutien à la réussite passe par l'action quotidienne du corps enseignant dans ses activités d'enseignement et d'encadrement des étudiants.  $\odot$ 

Intensifier les efforts auprès des membres du corps enseignant et des facultés pour mieux soutenir la culture d'amélioration continue des enseignements et des pratiques d'encadrement pour qu'ils favorisent l'apprentissage et donc la réussite.

d) Le soutien à la réussite vise à mettre en place les conditions qui favorisent l'engagement de l'étudiant.

Notre université 1 s'assure que ses programmes et les activités d'apprentissage qui y sont rattachées favoriseront l'engagement de l'étudiant dans ses études et sa participation à la vie intellectuelle, sociale et culturelle de la communauté. Notre institution doit enraciner ses actions et ses interventions dans une meilleure compréhension du rapport aux études des étudiants.

Le soutien à la réussite favorise le développement des compétences et des habitudes nécessaires aux études et à l'apprentissage. (e) Offrir aux étudiants l'occasion d'acquérir de meilleures habitudes de travail et de vie, d'améliorer leurs stratégies d'apprentissage et leur connaissance du milieu universitaire et de ses exigences, et de devenir des citoyens outillés pour faire face aux exigences de l'apprentissage tout au long de la vie.

Le soutien à la réussite s'échelonne dans le temps et offre des services appropriés à toutes les étapes du parcours universitaire de l'étudiant.

Mieux comprendre et documenter les jalons de l'expérience universitaire de l'étudiant afin d'identifier les moments les plus propices à une intervention de soutien.

Le soutien à la réussite requiert l'aménagement d'un environnement physique et virtuel qui favorise l'apprentissage, la créativité, la socialisation ainsi que le sentiment d'appartenance de l'étudiant. 6

Notre université se soucie d'offrir à ses étudiants des espaces de vie, d'apprentissage et de travail physiques et virtuels qui sont conviviaux, polyvalents, adaptés aux nouvelles technologies, sécuritaires et aisément accessibles.

Le soutien à la réussite s'adapte aux changements dans la population étudiante et à sa diversité. <u>ا</u>

population étudiante, l'ubiquité des technologies de l'information dans la vie quotidienne des étudiants, etc.), et elle doit être capable d'en analyser les ramifications Notre université est en mesure d'identifier les nouvelles réalités qui auront un impact sur l'établissement (les changements démographiques au sein de la afin de mieux s'y préparer.

Les mesures de soutien à la réussite sont évaluées sur une base régulière pour mieux aider nos étudiants.  Les stratégies et les actions mises en place pour favoriser la réussite doivent faire l'objet d'une évaluation rigoureuse sur une base régulière afin de nous assurer qu'ils répondent toujours à leurs besoins.

**2** | Page mars 2015

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le terme Université englobe dans ce texte tous les acteurs qui sont responsables de l'un ou l'autre des éléments mentionnés

Champs d'action	<b>Objectifs</b>	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
	Faciliter l'intégration des	Revoir nos stratégies d'accueil pour les	Cycles	Bonifier le guide de ressources à l'intention des étudiants internationaux des cycles supérieurs.
	nouveaux etudiaitis a la vie universitaire.	étudiants des cycles supérieurs.	supérieurs	Encourager les initiatives de réseautage entre les étudiants, les professeurs et le personnel dans les unités.
				Célébrer davantage les succès des étudiants en créant des prix institutionnels et facultaires pour l'excellence et l'implication des étudiants et en diffusant plus largement ces exemples de réussite.
				Assurer une veille sur les prix externes et les concours et assister les étudiants méritants qui veulent soumettre leur candidature à bien préparer leur dossier.
Expérience		Valoriser davantage l'excellence et la réussite des étudiants.	Tous les cycles	Assurer une veille sur les prix externes et soutenir les étudiants à bien préparer leur dossier.
étudiante	Enrichir l'expérience des étudiants aui fréauentent			Développer des activités de sensibilisation mettant en relief l'importance de l'engagement personnel des étudiants dans la réussite de leur parcours de formation.
	l'UdeM.			Favoriser la diffusion des meilleurs travaux et productions des étudiants, notamment par des expositions publiques, des publications et sur le Web.
		77 - 7 - 7 - 7 - 7		Former un groupe de travail multisectoriel sur la santé mentale qui devra :
		etudiants une priorité pour l'université	Tous les cycles	<ul> <li>Faire le recensement des meilleures pratiques dans ce domaine au Canada et à l'étranger.</li> </ul>
		et metrie en place des mesques pour y parvenir.		<ul> <li>Identifier les bonnes pratiques et évaluer comment l'UdeM peut les adapter pour répondre aux besoins de sa population étudiante.</li> </ul>

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
		Généraliser l'utilisation du plan global		En faire la promotion auprès des professeurs et des étudiants.
	Clarifier les balises qui doivent	d'études à tous les programmes de formation à la recherche.	Cycles supérieurs	Présenter annuellement un rapport aux facultés et aux unités.
	étudiants et viser à ce que la durée des études soit conforme	-		Recenser les pratiques au niveau national sur la base d'une étude comparative commandée au Education Advisory Board.
	au cheminement attendu.	Revoir nos pratiques en lien avec l'examen de synthèse	Cycles supérieurs	Émettre des recommandations quant aux meilleures pratiques.
				Ajuster au besoin les dispositions règlementaires pertinentes en fonction des recommandations émises.
				Identifier, documenter et diffuser les approches et les modalités de fonctionnement modèles visant à favoriser l'orientation continue et l'encadrement des étudiants dans les programmes.
Programmes & cheminement	Society and social states when	Mieux soutenir les responsables		Identifier les besoins d'information et de formation à l'intention des responsables académiques, des responsables de programmes et des équipes programmes en lien avec la réussite et développer une offre de formation adaptée à ces besoins.
	s assured que nos programmes répondent aux besoins des étudiants, qu'ils sont en phase	académiques, les responsables de programmes et les équipes-programmes dans leurs tâches	Tous les cycles	Identifier des actions concrètes et des indicateurs valides dans les plans d'action que les facultés et les unités préparent à l'issue du processus d'évaluation.
	d'études et qu'ils demeurent	d'amélioration continue, de développement et de révision de		Mettre en place une communauté de pratique des responsables de programmes et des membres des équipes-programmes.
	periments sur le pian social.	programmes en lien avec la réussite.		Consolider les compétences de l'équipe du Bureau de promotion de la qualité afin d'être en mesure d'offrir un meilleur soutien de base aux facultés et aux unités et aux équipes programmes lors des révisions de programmes.
				Mettre en valeur les éléments qui peuvent enrichir la formation : stages, cheminement Honor, cheminement international, orientations, cours de langues étrangères.

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
				Mettre en place une procédure systématique de dépistage des étudiants en difficulté qui tiendra compte des constats établis par le projet pilote.
		Identifier rapidement les etudiants en difficulté pour leur offrir des solutions de remédiation	Tous les cycles	Mettre en place des mesures pour soutenir ces étudiants et leur permettre de progresser dans leur parcours.
				Offrir une formation au personnel en contact avec les étudiants (des TGDE aux adjoints, directeurs, et autres) en contact avec les étudiants sur les services aux étudiants offerts.
	Mieux soutenir et intégrer les populations étudiantes diverses afin qu'ils complètent leur			Explorer et proposer des moyens permettant d'accroître la flexibilité des programmes et de l'offre de cours pour s'adapter aux réalités étudiantes.
Soutien à	parcours d'études dans des délais raisonnables.	:		Poursuivre les activités de sensibilisation auprès de la communauté universitaire.
l'apprentissage		Favoriser l'integration des etudiants en situation de handicap, incluant les clientèles émergentes.	Tous les cycles	Développer des outils pour mieux répondre aux besoins spécifiques des clientèles émergentes (étudiants ayant des troubles d'apprentissage, des troubles de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité, des troubles envahissants du développement et des troubles graves de santé mentale) et évaluer l'impact de nos mesures d'intégration.
				S'engager à adopter des plateformes électroniques qui répondent aux critères d'accessibilité.
	711 - 71 - 71 - 71 - 71	Appuyer les enseignants dans leurs		Recenser les meilleures pratiques à l'UdeM et ailleurs et les diffuser au sein du corps professoral.
	ravoriser rintegrite intellectuelle et contrer la fraude	efforts pour promouvoir l'intégrité intellectuelle et enrayer le plagiat et la	Tous les cycles	Créer un guide à l'intention des enseignants pour prévenir le plagiat dans le cadre des évaluations (examens et travaux).
	et le praglat.	fraude chez leurs étudiants et mieux informer ces derniers au sujet des		Poursuivre les campagnes de sensibilisation et de dissuasion durant chaque session : varier les messages et les modes de diffusion.

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
		exigences et des règles de l'UdeM en cette matière.		Enrichir et actualiser le site Web sur l'intégrité et le plagiat.
				Offrir des capsules en ligne à l'intention des étudiants et membres enseignants.

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
	S'assurer que nos approches	Mieux soutenir les enseignants dans leurs tâches d'enseignement et		Effectuer une enquête auprès des enseignants afin de caractériser les pratiques pédagogiques actuelles et de faire l'inventaire des besoins de formation pour l'enseignement et l'encadrement des étudiants. Intensifier et diversifier l'offre de formation aux enseignants en fonction de leurs besoins différenciés
Soutien à l'enseignement	technopédagogiques favorisent l'apprentissage et faciliter	d'encadrement en facilitant l'accès aux ressources disponibles dans ce domaine (à l'UdeM et ailleurs) et en	Tous les cycles	Identifier les actions à mettre en œuvre pour encourager et soutenir l'utilisation optimale des technologies de l'information et des méthodes pédagogiques innovantes dans l'enseignement.
	rameilofation continue de l'enseignement.	valorisant davantage la qualité de l'enseignement.		Mettre en place des communautés de pratique pour les enseignants (échange, diffusion de pratiques exemplaires, offre de formation, espace STUDIUM).
				Étudier la possibilité d'implanter un programme de mentorat pour les nouveaux enseignants.

Champs d'action	Objectifs	Moyens	Cycle	Exemples d'actions à entreprendre
				Offrir des bourses aux étudiants qui terminent leur programme de 1er cycle afin de les encourager à persévérer.
		Identifier de nouvelles sources de		Améliorer l'offre des bourses de dépannage aux étudiants qui éprouvent des difficultés financières temporaires et ponctuelles.
		Innancement ann de mieux soutenir les étudiants et mieux appuyer les étudiants qui postulont pour obtonir	Tous les cycles	Dans le cadre de la Grande campagne, déterminer des cibles quant au soutien financier pour les étudiants.
	C to Confidence of Total Confidence of the Confi	une bourse.		Favoriser et diversifier l'offre de bourse (dotation), autrement que basée sur l'excellence scolaire. (FM)
Soutien financier aux	Auginentel le nombre et la proportion des étudiants qui bénéficient d'un soutien			Soutenir les activités d'apprentissage hors campus : conférences, visites, voyages d'étude, ateliers et cours.
étudiants	financier adéquat.			Enrichir le répertoire consolidé des bourses et s'assurer que les bourses octroyées aux étudiants ayant des besoins particuliers, notamment les étudiants à temps partiel, soient clairement identifiées.
		Améliorer et simplifier le fonctionnement et les procédures	Tous les cycles	Développer un portail consolidé permettant une meilleure gestion des concours (publicité, dépôt et traitement des demandes, etc.).
		des concours de bourses.		Réviser les critères d'admissibilité des différents concours institutionnels.
				Établir une stratégie de communication efficace pour permettre l'annonce des différents concours de bourses.

### COMITÉ RÉUSSITE

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

### La réussite à l'UdeM

L'UdeM s'est dotée d'un ambitieux plan institutionnel de soutien à la réussite étudiante: voir le plan. Fruit d'une réflexion approfondie, ce plan s'inspire des plus récents travaux de recherche dans le domaine. Il consacre surtout une volonté affirmée de faire en sorte que tous les membres de notre communauté travaillent ensemble et de façon innovante à la réussite des étudiants de l'UdeM.

## Les réalisations 2015-2016

### PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Le Programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite encourage les membres de la communauté universitaire à se mobiliser pour concevoir, mettre en œuvre et partager des projets qui soutiennent concrètement la réussite étudiante. Ce programme favorise également la création et l'instauration de partenariats entre les facultés et leurs unités, les services et les associations étudiantes en vue de faciliter la réussite des étudiants.

Les projets retenus reçoivent un appui financier pouvant atteindre 15 000 \$. En 2016, le Programme a reçu 20 demandes, dont 8 ont été retenues.

### Les réalisations **2015-2016**



En partant de la gauche, à la première rangée: Mithra Zahedi, Josianne Robert, Anne Blanchette, Nathalie Caire Fon, Julie Gosselin, Lise Goulet, Frédérique-Emmanuelle Lessard, Isabelle Duchesney et Josée Sabourin; au deuxième rang: Dan Nguyen, Martin Rioux, Jean-François Dufresne et Jean-Philippe Fortin

### Offre d'outils technologiques pouvant contribuer à une meilleure gestion de l'anxiété de performance chez les étudiants

Dania Ramirez et Josée Sabourin (Centre étudiant de soutien à la réussite des Services aux étudiants) et Isabelle Duchesnay (Faculté de médecine) Élaboration d'une base de données sous la forme d'une application Web permettant aux étudiants d'inscrire sur un site transactionnel leur engagement dans diverses activités

Jean-Philippe Fortin, Martin Rioux et Jean-François Dufresne (Action humanitaire et communautaire des Services aux étudiants)

### Les réalisations 2015-2016

Mise en place d'un mécanisme pour repérer rapidement les étudiants qui éprouvent des difficultés en français écrit

> Lise Goulet, Lise Lamothe, Marie Hatem et Louise Bossé (École de santé publique)

Instauration d'un programme de mentorat permettant le jumelage de doctorants et stagiaires postdoctoraux avec des diplômés de l'UdeM sur le marché du travail depuis 10 à 25 ans

Julie Gosselin (Faculté des études supérieures et postdoctorales)

Implantation d'une solution Web destinée à assurer une meilleure gestion du programme de tutorat pour les étudiants du baccalauréat en sciences biologiques

Dan Nguyen (Département de sciences biologiques de la Faculté des arts et des sciences) Mise en œuvre de l'initiative J'emBArC!, un outil en ligne de suivi personnalisé pour assurer la réussite des étudiants ayant des besoins particuliers

Josianne Robert et Nathalie Trépanier (Faculté des sciences de l'éducation)

Mise sur pied d'une clinique de soutien au développement du raisonnement clinique

Nathalie Caire Fon et Geneviève Grégoire (Faculté de médecine) Mise en place d'une activité pédagogique intitulée «Boot camp en design» pour les étudiants de troisième année du programme de baccalauréat en design industriel éprouvant des difficultés

Tatjana Leblanc et Mithra Zahedi (École de design de la Faculté de l'aménagement)

### COLLOQUÉ SUR LE SOUTIEN À LA RÉUSSITE 2016

Le 2° Colloque sur le soutien à la réussite avait pour thème «Mieux connaître nos étudiants pour mieux les soutenir». Près de 200 participants ont été conviés à une réflexion sur les changements générationnels et sur l'évolution de la population étudiante qui fréquente l'UdeM. De nombreux membres de la communauté ont ensuite fait part des nouveaux moyens utilisés afin de mieux connaître les étudiants et de répondre plus adéquatement à leurs besoins.

Voir le programme >



### PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT (VOLET SOUTIEN À LA RÉUSSITE)

Ce prix d'excellence attribué pour la première fois cette année souligne l'apport exceptionnel d'un membre (enseignant, employé, étudiant) ou d'une équipe de l'UdeM pour soutenir la réussite des étudiants. Les lauréats de l'année 2015-2016 sont:



- L'équipe des Services aux étudiants pour ses activités de la rentrée;
- François Bowen, Serge J. Larivée et Claudine Jomphe, de la Faculté des sciences de l'éducation, pour l'instauration de mesures qui ont permis à un plus grand nombre d'étudiants d'obtenir des bourses de grands organismes subventionnaires et un financement intégré.

### BOURSES DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Ces bourses reconnaissent le mérite d'étudiants inscrits à temps plein qui ont un bon dossier scolaire et qui, malgré des difficultés financières, font preuve de persévérance et maintiennent un engagement bénévole. Neuf étudiants du premier cycle ont reçu une bourse d'une valeur allant de 2000 \$ à 3000 \$. Aux cycles supérieurs, 12 bourses de 5000 \$ à 10 000 \$ ont été accordées. Le montant des bourses allouées s'élève à 100 000 \$.

## Les projets en développement

### Plusieurs projets sont aussi en préparation:

### Le tableau de bord

Il s'agit d'un outil pour mieux suivre la trajectoire des étudiants, dépister les difficultés dès qu'elles surviennent et analyser les programmes d'études. Fruit d'une collaboration entre le Service de l'admission et du recrutement, le Bureau du registraire, le Centre d'expertise Synchro, les facultés et le Centre étudiant de soutien à la réussite, ce tableau de bord sera disponible pour les cadres académiques dès le printemps 2017.

### 3<sup>e</sup> Colloque sur le soutien à la réussite

Le 3<sup>e</sup> Colloque sur le soutien à la réussite se tiendra le 3 mai 2017 sur le thème «Enseigner à l'université au 21<sup>e</sup> siècle».

### Le Comité sur la réussite

Le Comité sur la réussite a été créé au printemps 2015 pour superviser l'application du plan d'action institutionnel en matière de réussite étudiante. Il doit notamment établir un échéancier pour la mise en œuvre des priorités du Plan d'action et mettre en place un plan de diffusion et de mobilisation à l'intention des unités.

Le Comité sur la réussite reflète dans sa composition même la diversité de notre communauté et l'engagement de chacun envers la réussite des étudiants.

Les membres pour l'année 2015-2016 étaient :

### Chantal Pharand,

vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite:

### Jean-François Angers,

directeur du Département de mathématiques et de statistique;

### Luc Bernier,

conseiller à la réussite étudiante au Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études:

### Christian Blanchette.

doyen de la Faculté de l'éducation permanente;

### Jocelyn Charron,

conseiller à la réussite étudiante au Centre étudiant de soutien à la réussite;

### Kabbaj Fatine,

vice-présidente de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente;

### Julie Gosselin,

vice-doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales;

### Lise Lamothe,

vice-doyenne aux cycles supérieurs de l'École de santé publique;

### Frédérique-Emmanuelle Lessard,

coordonnatrice aux affaires académiques de cycles supérieurs à la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal;

### Michèle Mckerral,

vice-doyenne aux études de premier cycle à la Faculté des arts et des sciences;

### Claude Mailhot,

vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité;

### Hélène Trifiro,

directrice du Centre étudiant de soutien à la réussite;

### Annie-Claude Vanier,

coordonnatrice aux affaires académiques de premier cycle à la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal;

### Christina Vochin,

du Bureau de recherche institutionnelle.

### Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur

Suite à la lettre adressée à Madame Louise Béliveau, vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, le 29 mars dernier, vous trouverez des renseignements sur la mise en œuvre du plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL Plan d'action pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur Reddition de compte de la subvention Réussite 2016-2017

Thèmes	Description	Dépenses
Soutien au maintien des collections		
Bibliothèques	Ajout et maintien des collections et périodiques	500 000 \$
Sous-total		\$000 000\$
Soutien aux etudiants ayant des besoins particuliers	1	4 000
Accommodements raisonnables	IVIESUTE diverses de soutren aux accommodements raisonnables ( incluant les examens et autres evaluations)	516 UUU \$
Athlètes avec besoin particuliers	Projet-pilote Soutien aux étudiants-athlètes non Carabins	10 000 \$
Sous-total		526 000 \$
Soutien aux étudiants dans les programmes de formation à la recherche aux c	nn à la recherche aux cycles supérieurs	
Soutien aux facultés	Soutien aux initiatives facultaires aux études supérieures, variables en fonction des besoins spécifiques (mesure visant à améliorer la diplòmation des étudiants, à savoir: tutorat, mentorat, mises à niveau, développement d'habiletés, plans d'études, guides d'encradrement, comités de parainage)	1 150 000 \$
Sous-total		1 150 000 \$
Soutien à l'insertion professionnelle		
Orientation scolaire et professionnelle	Développement de carrière, exercices d'orientation, planification recherche d'emploi, développement d'un plan d'actions, élaboration de stratégies et d'outils à la recherche d'emploi, rencontres individualisées et préparation aux entrevues	323 000 \$
Sensibilisation aux carrières scientifiques	Participation aux études universitaires - Coordonnateur pour les projets de sensibilisation aux carrières scientifiques et aux études universitaires (SEUR et autres)	\$ 200\$
Programme maillage	Développement d'un programme de maillage/mentorat étudiant-diplômé-unité académique	10500\$
Liens Université/milieux	Agent de liaison avec les milieux d'affaires et communautaires (Financement d'un demi-poste)	40 000 \$
Sous-total		410 000 \$
Soutien aux pratiques innovantes		
Studium	Développement de stratégies et d'outils pour l'environnement numérique d'apprentissage	175 000 \$
Sous-total		175 000 \$
Soutien à la mobilité et au recrutement international		
Formation internationale	Initiatives visant à favoriser le développement des connaissances sur les questions internationales et rayonnement	100 000 \$
Recrutement international	Diverses mesures visant le recrutement international	100 000 \$
Internationalisation des programmes	Ateliers de formation à la préparation au séjour et à la vie à l'étranger et au retour	\$0000\$
Sous-total		220 000 \$
Soutien à la réussite globale		
Communication écrite	Développement de compétences en français et en rédaction (Cours à distance et ateliers intermédiaires et avancés, spéficiques aux non-francphones ou épouvant de grandes dificultés en français)	\$ 000 200
Concours annuels	Soutien à des projets de soutien à la réussite, sur la base d'un concours annuel	110 250 \$
Santé mentale	Soutien pour le suivi du plan d'action pour la réussite et concernant les enjeux de santé mentale chez les étudiants	\$2 000 \$
Violence à caractère sexuel	Conseiller en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel	18 000 \$
Sous-total		783 750 \$
Total		3 764 750 \$

<sup>[1]</sup> Reddition de compte conformément à la règle 2.5 de la Loi 95









### Rapport annuel Services aux étudiants 2015-2016



Ensemble pour la réussite des étudiants





















### Centre étudiant de soutien à la réussite

- Hélène Trifiro, directrice



«Soutenir les étudiants dans la prise en charge et la gestion de leur projet de carrière dans une perspective de continuum, depuis leur choix de programme d'études et de carrière, jusqu'à la réussite de leurs études et à leur intégration dans le marché du travail», telle est la mission du Centre étudiant de soutien à la réussite.

Le CÉSAR, le réseau branché sur la réussite, c'est sept secteurs à la disposition des étudiants: le Centre de communication écrite, l'Information scolaire et professionnelle, l'Orientation scolaire et professionnelle, le Soutien à l'apprentissage, le Soutien aux étudiants en situation de handicap, Conseils carrière et le Soutien aux facultés.

### BILAN 2015-16

L'année 2015-16 fut des plus fructueuses: croissance des populations étudiantes avec besoins spécifiques, croissance de la demande de consultation, croissance de la demande de services de la part des facultés. L'équipe du CÉSAR a su par son expertise, son ouverture et sa souplesse s'adapter et répondre de façon optimale aux besoins des étudiants, tout en privilégiant la collaboration.

### Centre de communication écrite

Cette année, interdisciplinarité, partenariats et communauté de pratique sont nos grands thèmes. Que ce soit dans la mise en commun de nos expertises, ou le développement de nouveaux programmes ou de nouveaux ateliers, nous n'avons eu de cesse de travailler en étroite collaboration avec la haute direction, les facultés, les services et les associations étudiantes.

À titre d'exemple, le Centre de communication écrite a organisé plusieurs activités dans le respect de la Politique linguistique de notre établissement et pour soutenir les étudiants dans leur maitrise de la langue française écrite: tests de français d'admission et de classement, ateliers sur la langue et la rédaction, tutorat.

Dans une perspective de valorisation de la langue française, la 13º édition de la Francofête, sous le thème «Une langue vivante dans les Amériques», a offert des activités et des concours variés auxquels la communauté universitaire a participé en très grand nombre. Cette année encore, le Baz'art a connu un vif succès, et plus de 4 302\$ ont été remis au fonds de dépannage des étudiants.

### Information scolaire et professionnelle

Du côté de l'ISEP. le service a consolidé le réseau de contacts avec des professeurs du certificat de français, langue seconde de la FEP, ce qui a permis la diffusion de six ateliers sur le fonctionnement du système scolaire québécois (Conseils pratiques pour planifier ses études) et la création de l'atelier Un bac par cumul, ça se planifie! Afin de soutenir les étudiants dans la définition ou la consolidation de leur choix de carrière, nous avons actualisé les documents Quoi faire après un bac en... pour plusieurs disciplines et rédigé 20 diagrammes des secteurs d'emploi.

### Orientation scolaire et professionnelle

En OSP, plusieurs étudiants nous ont consultés pour se préparer aux entrevues d'admission dans les domaines des sciences de la santé ainsi que dans les programmes de deuxième et troisième cycles en sciences humaines. L'atelier À la recherche de soi et de son projet professionnel offert aux étudiants de l'année préparatoire et du programme compléments de formation illustre aussi l'appui que nous pouvons donner aux étudiants qui se questionnent sur leur projet d'études.

### Soutien à l'apprentissage

Cette année, l'équipe du soutien à l'apprentissage a donné plus de 100 ateliers dans les divers départements. Tous ces ateliers répondent à des besoins spécifiques des étudiants. En voici quelques-uns: Méthodes et stratégies pour une préparation aux examens efficace, Augmenter son bien-être étudiant par la présence attentive, Structurer ses idées avec la carte conceptuelle informatisée, Concilier études, travail et vie personnelle, et bien d'autres.

Nous avons également proposé à nouveau les ateliers Korsa. Inspirés de l'approche de l'acceptation et de l'engagement, ces ateliers permettent aux étudiants qui vivent des difficultés dans le cadre de leurs études et qui luttent notamment avec du stress ou de l'anxiété d'acquérir des habiletés et des stratégies efficaces et de terminer leurs études avec succès, tout en maintenant un bon équilibre de vie. Les psychologues du CÉSAR ont obtenu la certification Korsa et sont maintenant aptes à offrir ces ateliers.

Des journées de sensibilisation ont aussi été offertes aux étudiants en 2015-16, dont les *Midis Études +* et *Relaxez, c'est juste la fin de session* qui proposaient de l'information et des conseils tant sur le site web que sur les documents remis aux étudiants. Nous avons ainsi rejoint près de 880 étudiants.

### Soutien aux étudiants en situation de handicap

Comme les besoins à ce chapitre sont toujours en croissance (augmentation de 21% du nombre d'étudiants en situation de handicap utilisant nos services), nous avons poursuivi notre mandat en 2015-16 et proposé de nouvelles activités aux étudiants en vue de les soutenir dans la réussite de leur projet d'études, dont le groupe d'entraide S'entraider pour réussir qui a vu le jour à l'automne 2015. Ce groupe animé par des professionnels du SESH permet à des étudiants en situation de handicap de partager leur expérience, de proposer des solutions et d'échanger sur des thèmes propres à leur réalité. Certaines thématiques sont traitées de façon plus spécifique en lien avec les préoccupations des étudiants. Deux groupes de coaching pour les étudiants atteints d'un TDAH ont également été offerts à la session d'hiver 2016.

Finalement, le programme de tutorat technologique du SESH, qui a débuté il y a près de trois ans, s'est poursuivi cette année. Dans le cadre de ce programme, des tuteurs, eux-mêmes étudiants en situation de handicap, offrent à leurs pairs du tutorat technologique. C'est une belle occasion pour les tuteurs de mettre en valeur leurs compétences et de partager leur expertise avec leurs condisciples.

### Conseils carrière

Cette année, la première collaboration entre les équipes de Place aux jeunes en région et Conseils carrière qui visait à présenter un évènement annuel de recrutement pour les emplois en région a été couronnée de succès. Au total, 25 régions y étaient représentées et plusieurs centaines d'étudiants ont eu l'occasion d'échanger et de postuler sur différents emplois.

De nombreuses instances gouvernementales ont également sollicité des séances d'information cette année. Par exemple, la Commission de la fonction publique du Canada a informé les étudiants des processus d'embauche pour les personnes en situation de handicap au sein du gouvernement. Ressources naturelles Canada a pour sa part parlé du recrutement des étudiants-diplômés à la maitrise et au doctorat pour le Programme de recrutement et de perfectionnement d'analystes de politiques.

Ces évènements sont importants, car ils permettent aux étudiants et diplômés de démystifier le processus de recrutement en ligne, tout en ayant un espace pour poser des questions.

Le secteur Conseils carrière a offert 30 ateliers dans plusieurs départements, avec le souci d'adapter chacun de ces ateliers aux besoins particuliers des étudiants de chaque département. Par exemple, nous avons organisé avec de nouveaux partenaires l'évènement Profil carrière Mine de Savoir, une journée de conférences reliées aux domaines de l'environnement, le colloque des carrières en sciences de l'information (EBSI), et un atelier théorique et pratique pour l'entrevue à la maitrise en affaires publiques et internationales (MAPI).

### Soutien aux facultés

Finalement, l'équipe du Soutien aux facultés, service-conseil en matière de réussite étudiante, a été particulièrement active cette année. Outre la poursuite des programmes Contact-Études et Contact-Études + et le soutien accordé aux unités pour l'implantation de programmes de tutorat, les conseillers ont contribué à la mise en œuvre de nouveaux programmes tels que les Bourses de la réussite ainsi que le programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite étudiante. Les travaux concernant le développement des Tableaux de bord réussite se sont poursuivis et devraient prendre forme en 2016-17.

### PERSPECTIVES ET PRINCIPAUX DÉFIS POUR 2016-17

- \_ Poursuivre la révision du guide Métier étudiant: Réussir ses études universitaires, méthodes et stratégies en organisant un groupe de discussion pour tester l'outil. Une version corrigée est prévue pour 2017.
- \_ Collaborer davantage avec les associations étudiantes en nous associant à leurs initiatives dans notre offre de services (salon UATIK, salon ZEN, AGÉÉFEP, FAÉCUM, Thèsez-vous!).
- \_ Encourager l'auto-organisation et l'entraide chez nos étudiants à travers divers ateliers dont *Comment créer un* groupe de rédaction?, Comment créer un groupe d'étude? et Le groupe de soutien pour les étudiants dyslexiques.
- \_ Poursuivre notre collaboration avec les départements et avec tous nos partenaires en créant de nouveaux ateliers qui répondent aux besoins des étudiants. Par exemple: Quoi faire après un bac en sciences politiques?, Quoi faire après un bac en sciences biologiques? ou Groupe de mentorat en médecine.
- \_ Réaliser le processus d'autoévaluation de trois services suivants:Information scolaire et professionnelle, Conseils carrière et Soutien aux étudiants en situation de handicap.
- \_ Répéter l'expérience de la journée Relaxez, c'est juste la fin de session et en faire une activité interservices avec l'ensemble des SAÉ, en impliquant les associations étudiantes.

- \_ Établir un partenariat pour la 2° édition de l'évènement *Portes ouvertes*Startups Mtl, qui permet à nos étudiants et diplômés de découvrir le dynamisme des entreprises locales en démarrage, en accédant à divers milieux de travail, en rencontrant le personnel et en découvrant à quoi ressemble la vie dans une «startup». Plus de 140 entreprises ouvrent leurs portes lors de cette journée.
- \_ Mettre en ligne des fascicules portant sur la recherche d'emploi à l'automne 2016. Ces documents permettront aux étudiants d'amorcer une réflexion et de mieux cibler l'information répondant à leurs besoins.
- \_ Poursuivre l'opération Contact-Études +, une démarche personnalisée qui, dans le cadre de certains programmes ciblés, accompagne les facultés dans la mise en lumière de données spécifiques quant au profil des étudiants et aux possibles enjeux liés à la réussite.
- \_ Organiser la 3º édition du Colloque annuel sur le soutien à la réussite.
- \_ Lancer la 2º édition du programme d'appui aux initiatives de soutien la réussite étudiante.
- \_ Réaliser les trois projets retenus dans le cadre du programme d'appui aux initiatives de soutien à la réussite, soit celui avec la Faculté de médecine, celui avec l'ESPUM et celui avec la Faculté des sciences de l'éducation et y collaborer.

- \_ Poursuivre la participation à la mise en œuvre d'une trousse de données «réussite» (tableaux de bord) avec nos collègues du SAR, du BRI, de la FESP et du Bureau du registraire. Réaliser des projets-pilotes auprès des facultés et écoles, et en faire le déploiement auprès de l'ensemble des facultés et écoles de l'Université.
- \_ Poursuivre nos activités de soutien à la réussite (comme le groupe d'entraide *S'entraider pour réussir*) ainsi que nos activités de soutien par les pairs (adaptation, stratégique et académique).
- \_ Maintenir le dialogue avec les facultés et écoles en ce qui a trait aux dossiers de l'intégration des étudiants en situation de handicap.
- \_ Élaborer et rédiger, en collaboration avec les facultés et les écoles, un guide faisant état des meilleures pratiques qui favorisent l'intégration en stage des étudiants en situation de handicap.
- \_ Poursuivre nos travaux avec le Service de soutien à l'enseignement quant au développement d'activités de sensibilisation et d'outils favorisant une pédagogie de l'inclusion.

### L'ANNÉE 2015-16 EN CHIFFRES

PLUS DE **56 000 ÉTUDIANTS ET DIPLÔMÉS**INSCRITS À ALERTE-EMPLOI

2 564 CANDIDATS À L'ADMISSION SE SONT PRÉSENTÉS AU TEST DE FRANÇAIS D'ADMISSION

539 HEURES DE TUTORAT ONT ÉTÉ DONNÉES À 97 ÉTUDIANTS PAR LE CENTRE DE COMMUNICATION ÉCRITE

2 685 ÉTUDIANTS
ONT PASSÉ LE TEST DE FRANÇAIS
LAVAL-MONTRÉAL (TFLM)

1309 personnes
ONT ASSISTÉ À 160 PRESTATIONS
DE 46 ATELIERS DIFFÉRENTS
ORGANISÉS PAR LE CCE

PRÈS DE **521** ÉTUDIANTS
ONT PROFITÉ DES KIOSQUES
D'INFORMATION DE LA SEMAINE
DU CHOIX DE CARRIÈRE
ET DES MIDIS ORIENTATION ET
DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
AUX CAMPUS DE LAVAL ET
DE MONTRÉAL

4 084 ENTREVUES
ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN
INFORMATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE

1895 entrevues ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

60% des étudiants

AYANT CONSULTÉ EN AIDE

À L'APPRENTISSAGE SONT SUIVIS

PAR PLUS D'UN PROFESSIONNEL

DE NOS SERVICES

57 ÉVALUATIONS
NEUROPSYCHOLOGIQUES
ONT ÉTÉ EFFECTUÉES

181 ÉTUDIANTS ONT ÉTÉ SUIVIS EN ORTHOPÉDAGOGIE

148 ATELIERS ET
FORMATIONS ONT ÉTÉ OFFERTS
EN SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE,
DONT 4 WEBINAIRES, 41 ATELIERS
À LA PROGRAMMATION ET
104 ATELIERS DANS LES
DÉPARTEMENTS

70 % de nos ateliers SE DONNENT DANS LES FACULTÉS ET ÉCOLES

4 263 ÉTUDIANTS
ONT PARTICIPÉ AUX 148 ATELIERS
OFFERTS PAR LE SOUTIEN
À L'APPRENTISSAGE

3 763 ENTREVUES
ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN
ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE

**37** ÉTUDIANTS
ONT PU CLARIFIER OU
CONSOLIDER LEUR PROJET
DE CARRIÈRE EN RENCONTRANT
UN PROFESSIONNEL DE LA
PROFESSION VISÉE PAR L'ENTREMISE
DU PROJET DE MENTORAT

1067 ÉTUDIANTS
DE TOUS LES CYCLES D'ÉTUDES
ONT PARTICIPÉ AUX
44 ATELIERS OFFERTS PAR
LES SECTEURS ORIENTATION
ET INFORMATION SCOLAIRE
ET PROFESSIONNELLE

1319 ÉTUDIANTS
EN SITUATION DE HANDICAP
ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES
DU SECTEUR SOUTIEN AUX
ÉTUDIANTS EN SITUATION
DE HANDICAP (SESH)

1377 ÉTUDIANTS
ONT PARTICIPÉ AUX 76 ATELIERS
OFFERTS PAR LE SECTEUR
CONSEILS CARRIÈRE
1046 ENTREVUES INDIVIDUELLES
ONT ÉTÉ RÉALISÉES AVEC LES
CONSEILLERS EN DÉVELOPPEMENT
DE CARRIÈRE

5 047 OFFRES D'EMPLOI ONT ÉTÉ FAITES AUX ÉTUDIANTS ET AUX DIPLÔMÉS, DONT 3 001 OFFRES SPÉCIALISÉES

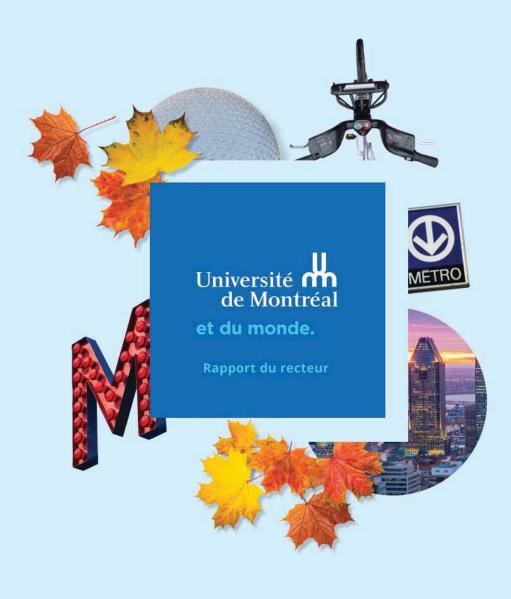
8 JOURNÉES CARRIÈRE
ONT ÉTÉ ORGANISÉES SUR
LE CAMPUS AVEC 160 EMPLOYEURS
PARTICIPANTS

7 SÉANCES D'INFORMATION
DONNÉES PAR DES EMPLOYEURS
ONT EU LIEU; PLUS DE
379 ÉTUDIANTS Y ONT PARTICIPÉ
ET 12 KIOSQUES INDIVIDUELS
D'EMPLOYEURS ONT ÉTÉ MIS
EN PLACE SUR LE CAMPUS

965 ÉTUDIANTS
ONT ÉTÉ REJOINTS PAR LES
PROGRAMMES DE CONTACTÉTUDES ET CONTACT-ÉTUDES +,
AVEC UN TAUX DE RÉPONSE
POUR LES DEUX VOLETS DE 74 %

215 personnes
SE SONT INSCRITES AU
2º COLLOQUE SUR LE SOUTIEN
À LA RÉUSSITE, AVEC
173 PARTICIPANTS ET UN TAUX
DE SATISFACTION DE 87 %

### Rapport sur les perspectives de développement



### L'Université qui porte le nom de sa ville

Les réalisations de l'Université de Montréal imprègnent la vie des quatre millions d'habitants du Grand Montréal. Cette université a accompagné le développement de la métropole du Québec pendant le dernier tiers de ses 375 ans et elle continue de le faire avec toute l'énergie et la passion de ses professeurs, étudiants, employés de soutien et diplômés.

### L'Université dans Montréal



### Le Musée des beaux-arts de Montréal

La professeure et architecte Manon Asselin a participé à la conception du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein, la nouvelle addition au Musée, qui abrite la collection de tableaux de maîtres anciens du couple de mécènes.



### Le mont Royal

Principal occupant du versant nord du mont Royal, l'Université est naturellement l'un des plus fervents défenseurs de sa biodiversité. Ses récentes désignations Campus équitable et membre argent du programme STARS le confirment.



### Le Jardin botanique

C'est le frère Marie-Victorin, illustre botaniste et professeur de l'Université, qui, en 1931, a doté Montréal de ce jardin, l'un des plus imposants du monde. L'Université y est toujours présente, avec son institut de recherche en biologie végétale et son centre sur la biodiversité.



### La ville de 1642

Les fouilles menées par le professeur Brad Loewen et ses étudiants, en collaboration avec le Musée Pointe-à-Callière, ont permis de situer l'emplacement du fort de Ville-Marie, lieu de naissance de la ville. Le nouveau pavillon du Musée qui ouvrira en 2017 en accueillera les vestiges.



### La place d'Armes

L'architecte paysagiste et professeur Robert Desjardins a dirigé en 2012 le spectaculaire réaménagement de ce lieu phare du Vieux-Montréal, fréquenté depuis 1693. Les immenses bancs publics de la place sont l'œuvre du designer et diplômé Michel Morelli.



### Le Bixi

Ce vélo emblématique porte la signature du designer industriel Michel Dallaire, qui enseigne à la Faculté de l'aménagement. Ce n'est là qu'une de ses réalisations montréalaises, qui incluent le mobilier de la Grande Bibliothèque et la torche olympique des jeux de 1976.



### Les abribus de la STM

C'est la designer et professeure Tatjana Leblanc et les diplômés Yolaine Turcotte et Daniel Spooner qui, en 2010, ont conçu le design unique des nouveaux abris réservés aux usagers des autobus de la Société de transport de Montréal (STM).



### Louis-Jean Cormier, Cœur de pirate, Les Trois Accords ...

Ils ont déjà fait partie de la marge et c'est CISM, la radio étudiante de l'Université, qui les a révélés au public. Après 25 ans d'existence, le 89,3 FM reste le lieu incontournable pour découvrir nos artistes émergents.

### Dans la meilleure ville étudiante du monde

Montréal est la meilleure ville universitaire au monde, selon l'édition 2017 du classement QS Best Student Cities.

Une ville dans la ville

66 506

9 341

étudiants de l'Université de Montréal

étudiants internationaux provenant de 140 pays

1 sur 30

8 087

Un Montréalais sur 30 est un étudiant de l'UdeM étudiants résidents permanents

Le principal moteur de notre relève

12 744

nouveaux diplômés en 2016

Ces données incluent les écoles affiliées de l'UdeM, Polytechnique Montréal et HEC Montréal.

#### Au cœur du réseau de la santé



#### Les soins pédiatriques les plus avancés

Le CHU Sainte-Justine est pratiquement situé sur le campus de l'Université de Montréal et la forte présence des professeurs et des étudiants des disciplines de la santé en font l'un des meilleurs hôpitaux pour enfants dans le monde. L'ouverture du nouveau centre de recherche de l'hôpital en 2016 a renforcé ce lien fructueux



#### Vers le nouveau CHUM

Avec l'ouverture d'un centre de recherche majeur en 2013, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) a posé le premier jalon de la modernisation des hôpitaux du centre-ville. Bientôt, les patients pourront se faire soigner dans un hôpital universitaire de pointe, conçu pour le 21° siècle.

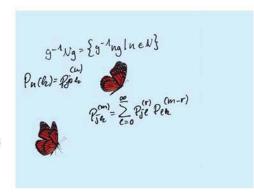
#### Fabriquée à Montréal

Si l'intelligence artificielle n'est pas née à l'Université de Montréal, elle y a grandi. Le professeur Yoshua Bengio a co-inventé, en 2006, l'apprentissage profond, une technologie qui a permis toutes sortes d'avancées spectaculaires comme la traduction automatique, les assistants virtuels et la voiture autonome.



#### Faire de Montréal l'épicentre de l'intelligence artificielle

C'est bien parti! L'automne dernier, le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada a accordé 93,6 M\$ à l'Institut de valorisation des données, qui regroupe des chercheurs de l'UdeM, de HEC Montréal et de Polytechnique Montréal. Et les investissements privés affluent. Deux géants du secteur, Google et Microsoft, ont renforcé leur présence dans la ville.



#### La communauté comme campus



#### La musique adoucit les maths

Parce que l'apprentissage de la musique favorise la réussite scolaire, le maestro Kent Nagano a eu l'idée de lancer un programme intensif de musique dès la maternelle. Il a fait appel à des professeurs de musique, de sciences de l'éducation et d'ergothérapie de l'Université, qui en évalueront l'effet sur les enfants. Depuis la rentrée 2016, ce programme est offert gratuitement à 160 élèves de l'école St-Rémi, à Montréal-Nord.



#### Français 101 à la Plaza Côte-des-Neiges

Chaque semaine pendant trois mois, une trentaine de commerçants allophones de la Plaza Côte-des-Neiges ont accueilli dans leur boutique des étudiants de l'Université venus les aider à interagir en français avec leurs clients ou leurs fournisseurs. C'est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui a choisi l'Université pour mener ce projet.



#### La clinique à l'école

Depuis trois ans, les élèves de l'école primaire Barclay, dans le quartier multiethnique de Parc-Extension, bénéficient des compétences d'étudiants de l'Université. L'extension, premier centre de pédagogie sociale du genre, offre aux enfants un suivi en orthopédagogie, des soins buccodentaires et des examens de la vue.

#### Montréal à la puissance MIL

Une université a rarement l'occasion de réinventer son environnement, encore moins d'inventer un quartier. Le campus MIL se construit à Outremont dans une ancienne zone industrielle aux portes du Mile-End et au sein d'une communauté dynamique d'artistes et d'innovateurs.



#### MIL pour milieu

Le campus MIL rappelle la position géographique du site, en plein milieu de l'île de Montréal. Il évoque aussi un milieu de vie en devenir qui comprendra, entre autres, une école primaire à vocation scientifique et un centre d'innovation numérique.

#### Le plus grand chantier universitaire du Canada

145 M\$

84 M\$

2019

accordé par le gouvernement du Québec.

accordés par le gouvernement canadien et annoncés par le premier ministre Justin Trudeau à sa visite sur le chantier le 16 décembre dernier. Ouverture du premier pavillon du campus, le Complexe des sciences, en 2019.

#### Dans le peloton de tête

L'Université de Montréal appartient au réseau des grandes universités de recherche de la planète

**3**e

La 3º université de recherche en importance au Canada Selon Research Infosource. **44**e

La 44° université dans le monde pour la réputation de ses diplômés auprès des employeurs, selon le Global Employability University Rankings 2016. 103e

La 103° meilleure université dans le monde, selon le Times Higher Education. Dans le 1° percentile des meilleures universités de la planète.

#### **Philanthropie**





HEC Montréal

Polytechnique Montréal

Université de Montréal

#### Au-delà de l'objectif!

581 000 000 \$

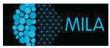
C'est la somme amassée jusqu'à présent par HEC Montréal, Polytechnique Montréal et l'Université de Montréal dans le cadre de la grande campagne de financement Campus Montréal.

Notre objectif de 500 M\$ a été dépassé. Ce qui fait de Campus Montréal le plus grand succès de l'histoire de la philanthropie universitaire francophone.

Un immense merci à tous nos donateurs!

#### Dons majeurs en 2016





pour la recherche en intelligence artificielle à l'Institut des algorithmes d'apprentissage de Montréal. de la Fondation **Caroline Durand** 



pour la création de la Chaire Fondation Caroline Durand en audition et vieillissement de l'Université de Montréal.

de Google



pour la recherche en intelligence artificielle à l'Institut des algorithmes d'apprentissage de Montréal.

de la Charité de Montréal, des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe et de Québec, des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe et des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph

à la Chaire de recherche Marguerite-d'Youville d'interventions humanistes en soins infirmiers de l'Université de Montréal.

de Gisèle Beaulieu et **Michel Saucier** 

> campus MIL Université H

pour l'aménagement du campus MIL.

de Fayolle Canada



pour la création de la Chaire de recherche Fayolle-Magil Construction en architecture. bâtiment et durabilité.

de Intel



pour la recherche en intelligence artificielle à l'Institut des algorithmes d'apprentissage de Montréal.

de Huawei Canada



pour la recherche en intelligence artificielle à l'Institut des algorithmes d'apprentissage de Montréal.

de Druide informatique



pour la recherche en intelligence artificielle à l'Institut des algorithmes d'apprentissage de Montréal.

#### Le monde en parle



Les travaux de la professeure Marie Kmita et de son équipe ont fait la couverture de la prestigieuse revue Nature en novembre.

Elles ont découvert le mécanisme génétique à l'origine de la pentadactylie de l'être humain – le fait d'avoir cinq doigts –, alors que les premiers vertébrés étaient pourvus de six à huit doigts par patte.

#### The New York Times

#### Honing the Gymnastics of the Brain

Just by asking the eyes to track spheres as they bound around a 3D screen, athletes can prepare their brains to perform in a way that no other film room could replicate. At least, that was **Jocelyn Faubert**'s goal when he created NeuroTracker out of his optometry research laboratory at the University of Montreal in 2009.

#### The Telegraph

#### How climbing the social ladder could hold the key to a long and healthy life

Similar responses could help explain why poor and working class people have higher rates of inflammatory disorders such as heart disease and diabetes, said study co-author **Luis Barreiro**, assistant professor of immunogenomics at the University of Montreal.

#### LOBS

#### Ils ont enquêté sur le marché noir du like

Des chercheurs québécois ont fait une découverte surprenante : un ver utilise les objets connectés pour créer des profils Instagram bidon. Le but : alimenter le lucratif marché des faux « j'aime » [...] Le travail de **Masarah Paquet-Clouston** (étudiante à la maîtrise en criminologie) a consisté à analyser les bases de données issues de ce piège.

#### LE FIGARO

#### Addictions : au Canada, on essaie de repérer les jeunes à risque

Patricia Conrod, docteur en psychopathologie à l'Université de Montréal, a mis au point un programme pour détecter les traits de personnalité marquant un terrain à risque chez les adolescents.



#### Screen time, phone use linked to less sleep for teens

"Today's adolescents sleep much less than previous generations, their sleep quality is poorer, and they report more daytime sleepiness, all of which have health and social consequences," said **Jennifer O'Loughlin**, an author of the paper in the journal Sleep Health and researcher at the University of Montreal.



#### Kids who watch too much TV turn into 'antisocial misfits'

The research found that toddlerhood is a "critical time" to learn social skills like sharing or respect and kids need creative, interactive play. Professor **Linda Pagani**, of the University of Montreal, said: "Children who watched a lot of television were more likely to prefer solitude, experience peer victimization and adopt aggressive behavior."



#### La détresse des autochtones d'Ontario

Si la solution à la crise devra passer par une aide accrue au logement et à l'éducation, il faudra aussi rebâtir la fierté de ces peuples, bafouée des siècles durant. «Ces gens qui faisaient de la chasse et du piégeage ont été parachutés dans l'économie capitaliste, sans avoir les outils pour survivre dans cette nouvelle réalité», dit Marie-Pierre Bousquet, directrice des programmes en études autochtones de l'Université de Montréal.



#### 'Edible' robots and batteries you can swallow could finally help cure cancer

Researchers from the Polytechnique Montréal, **The University of Montreal** and McGill University, have made a breakthrough in cancer research, by developing tiny 'robots' that can travel through the bloodstream to administer a drug with precision by targeting the active cancerous cells of tumours.

#### Newsweek

#### Drug Sales on Dark Web Triple Since Silk Road Closure

Sales of illicit drugs on the so-called dark web have tripled since the 2013 shutdown of the online marketplace Silk Road, according to new research. A collaborative study undertaken by researchers at the University of Manchester and the University of Montreal also found that drug revenues from dark web marketplaces have doubled globally.



#### Addictions : au Canada, on essaie de repérer les jeunes à risque

Malgré ces études, « nous manquons toujours d'informations sur le sujet, déplore **Normand Mousseau**, physicien à l'Université de Montréal et auteur de La Révolution des gaz de schiste (Éditions MultiMondes, 2010). Faute d'études de grande ampleur, les effets à moyen et long terme de l'exploitation du sous-sol restent inconnus ».



#### Pyromane, sociopathe et tortionnaire, la face cachée du faucon

**Guy Beauchamp**, chercheur à l'Université de Montréal, a relevé que les faucons pouvaient attendre plus d'une heure avant leur première attaque, et attaquent ensuite à des moments aléatoires.

#### THE TIMES OF INDIA

#### World's smallest thermometer provides peek into future of nanotech

A team of researchers from the **University of Montreal**, Canada has created the world's tiniest programmable thermometer - about 20,000 times smaller than a strand of human hair. And the best part is that the thermometer is made of actual DNA.

#### **EL PAÍS**

#### ¿Por qué los enfermos de alzhéimer dejan de reconocer a sus familiares?

En esta investigación de la **Universidad de Montreal**, Canadá, se comparan los resultados de 25 afectados y los de 23 ancianos sin ningún tipo de problema neuronal.



#### People who drink alcohol are less likely to die from cancer if physically active

Basic levels of weekly exercise could offset some of the harmful effects of drinking alcohol, a new report suggests. The University of Sydney, University College London and the **University of Montreal** based their research on surveys of more than 36,000 adults over the age of 40.



#### Découverte d'une enzyme contre l'excès de sucre

L'enzyme, appelée glycérol-3-phosphate-phosphatase, dont on ignorait jusqu'alors l'existence dans les cellules des mammifères, joue un rôle-clé pour éliminer les effets d'un excès de sucre, expliquent les chercheurs, dont les travaux sont dirigés par Marc Prentki et Murthy Madiraju, du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

#### Les honneurs















#### Trois étudiantes médaillées aux jeux de Rio

#### Roseline Filion

Plongeuse et étudiante en communication

#### Sandrine Mainville

Nageuse et étudiante en droit

#### Katerine Savard (en photo)

Nageuse et étudiante en enseignement primaire et préscolaire

#### Des chercheurs exceptionnels

#### Richard E. Tremblay (en photo)

Le professeur émérite de psychologie Richard E. Tremblay est le premier Canadien à remporter le Prix de Stockholm, surnommé le «Nobel de la criminologie» en raison de son prestige. Spécialiste du développement de l'enfant, il est reconnu pour ses travaux sur les origines de la délinquance.

#### Pierre Legendre

Pierre Legendre, considéré comme le père de l'écologie numérique, confirme son influence dans le monde scientifique. Pour la troisième année de suite, le professeur de sciences biologiques figure sur la liste des chercheurs les plus cités à l'échelle internationale, établie par l'éditeur Thomson Reuters.

#### Dr Michel Chrétien

Le Dr Michel Chrétien, professeur émérite de la Faculté de médecine, est entré au Temple de la renommée médicale canadienne, qui honore nos héros de la médecine.

#### Les boursiers de l'année

#### Sébastien Brodeur-Girard

Sébastien Brodeur-Girard (droit), lauréat d'une bourse de la Fondation Pierre Elliott Trudeau, examinera les points de rencontre entre le droit occidental et les traditions juridiques autochtones dans le but de les réconcilier.

#### Samuel Blouin (en photo)

Samuel Blouin (sociologie et sciences des religions), lauréat d'une bourse de la Fondation Pierre Elliott Trudeau, analysera les modèles d'assistance à mourir en Suisse et au Québec.

#### Pierre-Antoine Bernard

Pierre-Antoine Bernard, nouvel étudiant en physique et mathématiques, a reçu une bourse Schulich Leader de 60 000 \$, la plus importante du pays pour les étudiants de premier cycle.

#### Ordre du Canada

#### Dr Jean-Lucien Rouleau

Le Dr Jean-Lucien Rouleau, professeur émérite, a été décoré de l'Ordre du Canada, la plus haute distinction du pays, pour sa contribution à l'avancement de la cardiologie.

#### John Parisella (en photo)

John Parisella, directeur exécutif de la campagne Campus Montréal, Fellow au CÉRIUM et ancien chef de cabinet de deux premiers ministres du Québec, a été nommé membre de l'Ordre du Canada pour son engagement social, politique, diplomatique et en éducation.

#### Société royale du Canada

La Société royale du Canada, qui regroupe les plus éminents intellectuels, scientifiques et artistes du pays, a admis dans ses rangs quatre professeurs de l'Université en 2016 :

#### D' Éric A. Cohen

Département de microbiologie, infectiologie et immunologie

#### Jean-François Gaudreault-DesBiens

Doyen de la Faculté de droit

#### Laurence Monnais (en photo)

Département d'histoire

#### Françoise Winnik

Département de chimie et Faculté de pharmacie

#### Reconnaissance sans frontières

En 2016, plusieurs professeurs ont été honorés à l'extérieur du pays.

#### André Gaudreault

André Gaudreault (histoire de l'art et études cinématographiques) a été fait chevalier de l'Ordre des arts et des lettres de la République française.

#### Drs André Lacroix et Jean-Pierre Vaillancourt

Les Drs André Lacroix et Jean-Pierre Vaillancourt (respectivement médecine et médecine vétérinaire) sont devenus membres de l'Académie nationale de médecine de France.

#### Pierre Legendre (en photo)

Pierre Legendre (sciences biologiques) a été élu membre de l'Académie des sciences du Mexique.

#### Laurence McFalls

Laurence McFalls (science politique) a été décoré de l'Ordre du mérite de la République fédérale d'Allemagne.

#### Giovanni de Paoli

Giovanni de Paoli (architecture) a été revêtu de l'Ordre du mérite de la République italienne.

#### Victor Piché et Pierre Fournier

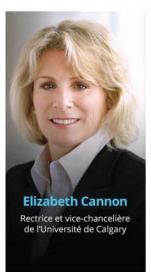
Victor Piché (démographie) et Pierre Fournier (doyen de l'École de santé publique) ont été reçus chevaliers de l'Ordre des palmes académiques du Burkina Faso.

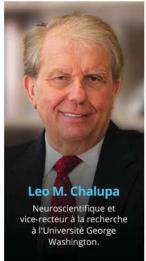
#### Les Carabins championnes du Canada

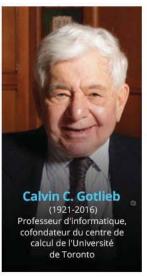
L'équipe de hockey féminin des Carabins a remporté, à Calgary, la finale du championnat de Sport interuniversitaire canadien grâce à une convaincante victoire de 8 à 0 sur les Thunderbirds de l'Université de la Colombie-Britannique. Les Bleues obtiennent ainsi leur deuxième titre national après celui de 2013.

#### Nos docteurs honorifiques en 2016

















#### L'UdeM

#### en évolution rapide

Guy Breton

Recteur de l'Université de Montréal

Pour l'Université de Montréal, 2017 est l'année des chantiers.

Celui du Campus MIL, le plus grand projet universitaire du pays, qui entre dans sa phase intensive. Et ceux, tout aussi importants, de la pédagogie, de l'administration, de la gouvernance.

Nous sommes engagés dans un processus de transformation qui répond aussi bien à la volonté de changement exprimée par notre communauté universitaire qu'aux attentes du public.

D'ici quelques années, à quoi ressemblera la plus grande université du Québec?



Nous multiplierons les partenariats. Les écoles, les hôpitaux, les organisations publiques, privées et communautaires sont autant de terrains de recherche et de pratique pour nos étudiants, autant d'antennes sur le monde.

#### Elle misera sur l'interconnexion des savoirs.

Le monde d'aujourd'hui est trop complexe pour être abordé par la lorgnette d'une seule discipline. Nous accélérerons un changement de culture qui est déjà en marche, en privilégiant la diversité des expertises dans nos équipes de recherche et en réaménageant nos laboratoires et nos programmes de formation afin de les ouvrir aux autres disciplines.



#### Elle sera à la source de nouveaux champs professionnels, de nouvelles entreprises, de nouvelles façons de faire.

Les emplois de demain n'existent pas encore? Nous stimulerons leur émergence, comme nous le faisons avec la mise sur pied à Montréal d'un écosystème de l'intelligence artificielle. Parce que beaucoup de futurs entrepreneurs fréquentent nos campus, nous leur offrirons davantage d'outils. Et nous continuerons de promouvoir les meilleures pratiques professionnelles, comme nous le faisons dans le milieu de la santé avec une approche axée sur les besoins des patients.

Le mouvement que nous avons amorcé dépasse les frontières de nos campus. Il vous concerne en tant que diplômé, employeur, citoyen. Joignez-vous à nous. Car lorsque l'Université de Montréal avance, c'est toute la société qu'elle entraîne avec elle.

#### **Guy Breton**

Recteur

#### Louise Béliveau

Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études

- Michèle Brochu, vice-rectrice adjointe aux études supérieures
- Claude Mailhot, vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité
- Sylvie Normandeau, vice-rectrice adjointe aux études de 1er cycle
- Chantal Pharand, vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite
- Sébastien Roy, vice-recteur associé aux affaires étudiantes et aux études

#### Jean Charest

Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification

 Jean Pierre Blondin, vice-recteur adjoint aux affaires professorales

#### Éric Filteau

Vice-recteur aux finances et aux infrastructures

- Ann-Isabelle Cojocaru, vice-rectrice adjointe à l'administration et au développement durable
- Matthew Nowakowski, vice-recteur adjoint aux finances

#### Marie-Josée Hébert

Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation

- Frédéric Bouchard, vice-recteur associé à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation
- Michel Bouvier, vice-recteur associé à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation

#### Raymond Lalande

Vice-recteur aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie

#### Guy Lefebvre

Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie

 Monique C. Cormier, vice-rectrice associée la langue française et à la Francophonie

#### Jean Renaud

Directeur de cabinet et des relations gouvernementales

#### **Alexandre Chabot**

Secrétaire général

#### Doyens

Christian Blanchette, doyen, Faculté de l'éducation permanente

Michèle Brochu, administratrice exerçant les fonctions de doyenne, Faculté des études supérieures et postdoctorales

Michel Carrier, doyen, Faculté de médecine vétérinaire

Christian Casanova, directeur, École d'optométrie

Renée Delaquis, administratrice exerçant les fonctions de doyenne, Faculté de médecine dentaire

Francine Ducharme, doyenne, Faculté des sciences infirmières

Pierre Fournier, doyen, École de santé publique

Jean-François Gaudreault-Desbiens, doyen, Faculté de droit

Lyne Lalonde, doyenne, Faculté de pharmacie

Paul Lewis, doyen, Faculté de l'aménagement

Isabelle Panneton, doyenne, Faculté de musique

Louise Poirier, doyenne, Faculté des sciences de l'éducation

Luc Proteau, directeur, Département de kinésiologie

Tania Saba, administratrice exerçant les fonctions de doyenne, Faculté des arts et des sciences



### Ce qui fait la force d'une université

Louise Roy Chancelière et présidente du Conseil

Si le rapport que vous venez de lire montre une chose, c'est bien que l'Université de Montréal n'évolue pas de façon isolée.

Ses partenaires vont des petits commerçants du quartier Côtedes-Neiges à la multinationale Google, en passant par l'Orchestre symphonique de Montréal et les Sœurs grises. Ses donateurs, qui se comptent par milliers, lui ont permis d'amasser une somme record de plus de un demi-milliard de dollars

C'est ce qui fait la force d'une université en 2017 : sa capacité à intégrer sa communauté environnante et à contribuer à son dynamisme, tout en bénéficiant de son soutien.

Cette intégration de l'Université dans la communauté, je la constate à chacune des réunions du conseil d'administration de l'Université, que je préside depuis bientôt 10 ans.

On trouve autour de la table du Conseil 24 membres, dont 12 femmes. Ils sont enseignants, étudiants et bénévoles issus de la société civile. Ils sont à l'image de Montréal : de différentes origines professionnelles et ethniques, ils sont tous engagés dans la vie montréalaise, sur le plan soit associatif, caritatif ou culturel, et l'Université de Montréal est l'un de leurs plus importants engagements.

Les membres du Conseil, qu'ils soient de la communauté universitaire ou extérieurs à celle-ci, travaillent ensemble à soutenir la direction dans sa vision et ses défis. Ils font ce travail parce qu'ils croient que l'Université de Montréal, de par son envergure, de par son excellence, est l'un de nos meilleurs outils de développement collectif, sinon le meilleur.

Je leur rends hommage, comme je rends hommage à tous les amis de notre université, à tous ceux et celles qui contribuent à en faire un lieu de très haut savoir au service des citoyens et de la société.

#### Conseil de l'Université de Montréal

Chancelière et présidente du Conseil

#### Louise Roy

Administratrice de sociétés

Vice-président

#### **Louis Roquet**

Professeur associé, École des dirigeants de HEC Montréal

Recteur

**Guy Breton** 

#### Membres

#### Claude Benoit

Administratrice de sociétés

#### Sylvianne Chaput

Vice-présidente, Gouvernance, risque et performance, Fondation Lucie et André Chagnon

#### Léa Cousineau

#### Ben Marc Diendéré

Vice-président principal Communications et affaires publiques, La Coop fédérée

#### Josée Dubois

Professeure titulaire, Faculté de médecine

#### Madeleine Féquière

Directrice générale et chef du crédit corporatif, Domtar Corporation

#### **Louis Gaboury**

Professeur titulaire, Faculté de médecine et directeur du Département de pathologie et biologie cellulaire

#### Jacques Girard

Président du Conseil. Centre financier international de Montréal

#### Membres (suite)

#### Françoise Guénette

#### Christophe Guy

Directeur général, Polytechnique Montréal

#### Jonathan Lafontaine

Étudiant

#### Marie-Josée Lamothe

Directrice générale, stratégie de marque, Google Canada et directrice générale, Google Québec

#### François Le Borgne

Chargé de cours, Faculté de droit

#### Joanie Martineau

Étudiante

#### Louise Nadeau

Professeure titulaire, Faculté des arts et sciences

#### **Michel Patry**

Directeur, HEC Montréal

#### Sophie René de Cotret

Professeure titulaire, Faculté des sciences de l'éducation

#### **Chantal Rougerie**

Consultante en financement de projets en pratique privée

#### **Morris Rosenberg**

Président et chef de la direction, Fondation Trudeau

#### Pierre Shedleur

Consultant FCPA, FCA, ASC

#### Luc Villeneuve

FCPA, FCA





### DÉCLARATION ANNUELLE DU RECTEUR 2016

Prononcée par le recteur de l'Université de Montréal Guy Breton, devant la communauté universitaire

Le 14 décembre 2016

Chers membres de la communauté de l'Université de Montréal,

Je vous souhaite la bienvenue à ce rendez-vous annuel. Je vous remercie de votre présence, qu'elle soit physique ou virtuelle.

J'aimerais dire un bonjour tout particulier aux diplômés qui nous écoutent. Merci de votre intérêt pour ce qui est et restera toujours votre université.

Je m'adresse à vous aujourd'hui, comme le veut notre tradition, pour rendre compte de l'état de notre établissement et vous offrir les grandes lignes de ce qui s'en vient.

Depuis mon entrée en poste en 2010, j'ai souvent dû composer avec un contexte pour le moins imprévisible. Je suis fier de dire qu'en dépit de ce contexte, nous avons gardé le cap sur nos objectifs et avons su faire avancer notre université.

Après de multiples épisodes de compressions, après deux changements de gouvernement à Québec et après sept différents ministres de l'Éducation, la situation semble commencer à se stabiliser.

Il nous reste beaucoup de chemin à parcourir, et je suis plus motivé que jamais à faire avancer notre université, à en faire un leader de premier plan dans notre société.

Cette année, je suis devenu président du U15, le regroupement des universités de recherche du Canada. Je rencontre donc des recteurs de tout le pays et je peux vous dire que partout, on réfléchit au rôle que doit jouer une université aujourd'hui. J'ai une bonne longueur d'avance sur certains collègues recteurs, parce que notre communauté universitaire a fait, tout au long de l'année, un important travail de réflexion.

Nous avons mené la plus vaste consultation interne de l'histoire de notre université. Vous êtes 4 400 personnes et associations à avoir pris part à cet exercice. Je vous en remercie. Nous avons réfléchi à ce que nous voulons comme université pour demain et, à bien des égards, cette université prend déjà forme sur nos campus.

Plusieurs de nos projets sont porteurs des germes d'une université nouvelle, plus ouverte et plus collaborative, aussi bien à l'intérieur de nos campus – entre nos différentes facultés et écoles – qu'à l'extérieur.

Je vous en parlerai davantage dans la deuxième partie de cette déclaration, après avoir fait le point sur l'état de notre établissement.

Notre réflexion collective nous a permis de déterminer des éléments à améliorer dans notre organisation. Je vous ferai part de ce que nous entendons faire à ce propos dans la dernière partie de mon exposé.

\*\*\*

Comment se porte notre établissement en 2016?

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que nous évoluons dans un contexte difficile, qui est marqué par deux tendances de fond :

- le sous-financement chronique de notre université;
- et une population étudiante qui tend à se stabiliser, du moins à l'échelle du Québec.

À l'automne 2016, les inscriptions au 1<sup>er</sup> cycle étaient en baisse pour une deuxième année consécutive à l'Université de Montréal, ce qui aura un impact sur nos inscriptions aux cycles supérieurs dans les années à venir.

Depuis 2014, nous avons vu notre population étudiante diminuer de près de 3 % au 1<sup>er</sup> cycle.

Est-ce surprenant? Non. La situation est en phase avec l'évolution de la démographie au Québec. Nous nous attendions à cette baisse au premier cycle, comme je vous l'ai annoncé dans mes déclarations antérieures.

Est-ce inquiétant? Peut-être. Avec les règles du jeu actuelles, il est clair que la baisse de l'effectif étudiant aura une incidence budgétaire négative.

Mais ce qui est le plus inquiétant, c'est que nous n'avons pas réussi à convaincre la population québécoise d'investir davantage dans les universités. En comparant les dépenses de fonctionnement par étudiant au Canada, on a une bonne idée des ressources attribuées à la formation des étudiants dans chacune des universités. Nous avons, grosso modo, le tiers moins d'argent par étudiant que les universités du reste du Canada.

Dans les universités qui jouent dans la même ligue que la nôtre, la croissance des dépenses par étudiant dépasse les 20 % sur une période de neuf ans. À l'Université de Montréal, pour la même période, ces dépenses n'ont progressé que de 7,6 %.

Cet enjeu est malheureusement de moins en moins visible dans l'espace public. C'est justement pourquoi je vais continuer à en parler publiquement.

\*\*\*

Du côté des bonnes nouvelles – car il y en a! – notre horizon budgétaire semble s'éclaircir. Je ne dirais pas que des voies ensoleillées s'ouvrent à nous. Mais, au moins, nous croyons avoir traversé la tempête des compressions.

Nous l'avons fait tout en protégeant nos personnels, contrairement à d'autres universités qui ont répondu aux compressions par différentes mesures comme des gels d'embauches, des programmes de départ à la retraite, des congédiements ou des réouvertures de conventions collectives.

Je suis fier d'avoir protégé tous nos personnels.

Cela dit, il nous faudra du temps pour réparer les dégâts : notre budget est toujours déficitaire.

\*\*\*

Une autre chose qui me rend fier, c'est que nous réussissons à maintenir notre statut d'université de recherche de calibre international.

Cela, en dépit de la montée des universités asiatiques. Un phénomène qui fait en sorte que les places dans le club des 100 meilleures universités de la planète sont plus chaudement disputées.

Cette année, nous avons fait bonne figure dans le classement du *Times Higher Education*, avec un bond de 10 positions qui nous place au 103<sup>e</sup> rang mondial.

À l'échelle canadienne, nous restons une université de recherche incontournable. Grâce à l'excellence de nos professeurs, nous sommes l'un des trois établissements qui reçoivent, année après année, plus d'un demi-milliard de dollars de financement pour la recherche.

Tous ces résultats pèsent dans la balance lorsqu'il s'agit de choisir une université pour y faire ses études supérieures. Nous continuons d'attirer la relève scientifique de partout dans le monde. En 2015-2016, les inscriptions d'étudiants internationaux aux études supérieures ont d'ailleurs augmenté de 10 %.

\*\*\*

Les classements des universités sont des indicateurs à ne pas négliger.

Mais il y existe un autre indicateur qui pèse de plus en plus lourd lorsque vient le temps d'obtenir des appuis pour notre mission d'enseignement et de recherche. C'est notre contribution au dynamisme de la communauté dans laquelle nous sommes implantés.

Car aujourd'hui, il ne suffit plus d'être un lieu de haut savoir, même si ce lieu est reconnu partout dans le monde.

Une université doit occuper davantage les différents terrains de la société dans lesquels elle évolue. Dans notre cas, je pense aux villes de Montréal, de Saint-Hyacinthe, de Laval, de Trois-Rivières, au marché du travail québécois, au milieu communautaire ou à celui de l'entrepreneuriat, au secteur des arts, de la santé ou de l'éducation.

Une université comme la nôtre doit tendre vers ce que nos amis anglophones appellent une « *anchor institution* ». Vers ce que j'appelle une université citoyenne.

C'est dans cette direction qu'avance l'Université de Montréal.

\*\*\*

Nous avons deux projets phares qui nous permettent d'assumer notre leadership comme université citoyenne.

Le premier, c'est le campus MIL. Il accueillera le Complexe des sciences, dont la construction se terminera au printemps 2019.

MIL, c'est pour Milieu. Milieu d'idées. Milieu d'innovation. Milieu de vie. Milieu de Montréal aussi. Parce que le campus se trouve au centre géographique de l'île, dans un secteur émergent qui sépare le Mile-End de Parc-Extension. Notre université est porteuse d'une vision pour ce quartier en devenir.

Nous en ferons une vitrine de la capacité des Montréalais de travailler ensemble pour le bien commun. Et nous n'attendons pas l'inauguration de notre Complexe des sciences pour incarner notre vision. Par exemple, sous l'impulsion d'un de nos professeurs de littérature, Simon Harel, nous avons aménagé, à l'entrée du site, une résidence d'artistes. Nous y invitons le voisinage à venir imaginer l'avenir du quartier avec nous.

Bientôt, une école primaire à vocation scientifique verra le jour sur notre campus. Et ce n'est qu'un début.

Notre vision pour le quartier suscite beaucoup d'intérêt. Elle n'est pas étrangère à la généreuse contribution de 3 millions de dollars pour le Complexe des sciences du couple Michel Saucier et Gisèle Beaulieu, des diplômés et grands amis de l'université.

\*\*\*

Ce qui se passe là-bas ne signifie pas que nous allons délaisser le campus de la montagne. C'est tout le contraire.

Nous avons déjà commencé avec la rénovation du tunnel de la rampe. Nous sommes conscients que les délais dans ces travaux causent du souci à tout le monde. Nous en sommes désolés.

Après le déménagement des départements de science vers le campus MIL, nous rénoverons le pavillon Roger-Gaudry.

Nous sommes aussi très heureux de la confirmation qu'une gare intermodale du futur réseau électrique métropolitain sera aménagée au métro Édouard-Montpetit. Cette gare va réduire considérablement le temps de déplacement entre notre campus et le centre-ville. On pourra y être en moins de trois minutes.

Elle nous rapprochera des rives nord et sud, des étudiants et des employés qui y habitent. Les jeunes patients et leur famille pourront accéder au CHU Sainte-Justine plus facilement. Et ce sera un formidable levier de développement pour tout le quartier de Côte-des-Neiges.

\*\*\*

Le deuxième projet phare qui nous positionne comme un agent de changement dans la société, c'est l'Institut de valorisation des données ou l'IVADO.

Cet institut regroupe toutes les expertises de notre université, de Polytechnique et de HEC dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la recherche opérationnelle. Dans ces domaines, nous sommes forts, même très forts. D'ailleurs, nous avons ici, sur le campus, le meilleur laboratoire universitaire au monde dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Comme le campus MIL, l'IVADO va faire bouger les choses à Montréal. Il est en train de faire émerger un nouveau champ professionnel, celui des mégadonnées, ou Big data.

L'institut a les moyens scientifiques et financiers de créer un écosystème du Big data qui va donner naissance à des entreprises, qui va stimuler l'innovation dans nos organisations publiques et privées et qui, en fin de compte, va générer des opportunités de carrière pour nos diplômés.

Ce projet fait rêver beaucoup de gens, dans des secteurs aussi variés que le transport, la santé, ou les logiciels de correction linguistique. Il nous a permis d'obtenir cet automne la plus importante subvention de recherche de l'histoire de notre établissement : 93,6 millions de dollars accordés par le Fonds Apogée Canada.

Je sais que beaucoup de chercheurs et de collaborateurs ont trimé dur pour faire valoir la candidature de notre université à cet important concours. Je vous félicite tous et je souhaite que l'on s'inspire de votre excellent travail partout dans notre organisation.

\*\*\*

Ce que nous faisons à l'extérieur de l'université, il est nécessaire de le faire aussi à l'intérieur. Pour faire avancer nos projets collectifs, nous avons besoin de renforcer notre capacité de travail collectif.

Nous avons lancé d'importantes initiatives institutionnelles. Je vous en présente trois qui, parce qu'elles englobent l'ensemble de nos unités, vont accompagner le renforcement de notre capacité à collaborer.

- La première est la réponse à une demande qui m'a été formulée à maintes reprises par nos diplômés. J'ai rencontré des diplômés de sciences humaines qui, maintenant qu'ils sont en emploi, réalisent qu'il leur manque une formation de base en communication. J'ai rencontré des diplômés de pharmacie ou de médecine vétérinaire qui admettent avoir des lacunes en administration et qui n'ont plus le temps de retourner sur les bancs d'école. Nous allons donc créer des modules de cours optionnels qui feront office de complément à nos formations. Un étudiant en histoire qui rêve de travailler dans l'industrie des jeux vidéo pourrait, par exemple, ajouter un module en programmation à sa formation. Nous en ferons une offre unique, une « signature UdeM », qui nous distinguera des autres universités et qui nous permettra de profiter pleinement de la diversité des savoirs au sein de notre université.
- La deuxième initiative a pour objectif de faire exploser notre créativité en recherche. On le sait, l'avenir de la recherche passe par des idées novatrices qui émergent souvent à la frontière des disciplines. Nous appuierons donc nos professeurs et nos étudiants en supportant des thématiques transversales qui regroupent plusieurs disciplines du savoir autour de buts communs. On peut voir ce projet comme une carte des routes possibles à prendre pour favoriser la recherche interdisciplinaire qui répond à des besoins de notre société. Nous commencerons par un projet pilote dans lequel se croiseront les champs de recherche de la science des données et de la santé. Ce choix s'est imposé de lui-même puisque notre campus est le meilleur endroit dans le monde pour faire ce rapprochement.

• Enfin, la troisième initiative élargit considérablement l'angle par lequel nous abordons la question du développement durable au sein de notre université. En cette matière, l'université se doit d'être à la fine pointe. Nous participons donc au programme international Stars, qui s'adresse aux établissements d'enseignement supérieur. Ce programme mesure les efforts de développement durable à travers tous les aspects de la vie universitaire, ce qui inclut les programmes d'études et la recherche. Nous pouvons ainsi nous comparer à d'autres universités et mieux orienter nos actions de développement durable. Toutes nos unités seront mises à contribution.

\*\*\*

Avant de passer à la dernière partie de cette présentation, je prends un moment pour vous dire que nous prenons très au sérieux l'enjeu de la diversité au sein de notre établissement.

Même si cette préoccupation est présente depuis longtemps dans notre communauté, il faut convenir qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir. En particulier en ce qui concerne l'avancement de carrière de nos professeures. Nous avons donc établi cet automne une politique pour assurer un traitement équitable des candidatures que nous enverrons pour les Chaires de recherche du Canada. Et nous ne nous arrêterons pas là.

\*\*\*

Revenons maintenant sur la grande consultation que nous avons menée cette année et qui a engagé les étudiants, les professeurs, les chargés de cours, les cadres et les employés de soutien. Pour animer cette démarche, nous avons bénéficié de l'expertise de l'Institut du Nouveau Monde, qui est reconnu pour sa rigueur et son indépendance.

Vous nous avez dit des choses intéressantes. D'abord, j'ai été ravi de constater que, dans une proportion de 90 %, vous vous dites fiers d'appartenir à la communauté de l'Université de Montréal.

Cela dit, tout n'est pas parfait. Collectivement, vous partagez certaines préoccupations quant à notre université. Je vais laisser le directeur de l'Institut du Nouveau Monde, Michel Venne, vous en faire part.

[visionnement de la VIDÉO]

\*\*\*

Je résume les 3 éléments à améliorer qui ont été mentionnés par Michel Venne.

- 1) Reconnaître la contribution de nos professeurs, de nos chargés de cours et de notre personnel.
- 2) Repenser notre rapport au monde extérieur.
- 3) Lever les obstacles à l'innovation. C'est-à-dire repenser comment on fait les choses, ce qui engage nos processus et notre gouvernance.

\*\*\*

J'aborde, d'entrée de jeu, la reconnaissance de la contribution des employés.

C'est une préoccupation que je partage. C'est d'ailleurs ce qui m'a incité à créer dès le début de mon mandat, les Prix du recteur, qui soulignent chaque année les bons coups de nos employés.

Je sais que nous devons en faire davantage. Nous allons, par exemple, soutenir plus fortement les candidatures des professeurs et autres membres de notre communauté pour des prix à l'extérieur de notre campus. Nous savons que c'est avec le rayonnement de chacun que nous rayonnerons collectivement.

Je comprends que cet enjeu de reconnaissance dépasse la simple attribution de prix. Reconnaître la contribution des employés, c'est aussi écouter ce qu'ils ont à dire. Et ceux qui me connaissent bien savent que j'écoute plus que je ne parle.

À ce chapitre, nous avons fait du progrès cette année. Nous pouvons affirmer que jamais notre communauté n'a été aussi largement consultée, et que l'opinion de chacun n'a jamais été aussi considérée. Nous allons continuer de vous consulter, parce qu'il y a de bonnes idées dans tous les coins de notre organisation.

\*\*\*

Notre deuxième élément à améliorer est notre relation avec le monde non-universitaire.

Là-dessus, nous sommes bien partis. Les projets mobilisateurs que je vous ai présentés s'accompagnent de nouvelles façons d'interagir avec la collectivité. Mais nous devons aller plus loin et ouvrir davantage la porte au groupe le plus nombreux de notre communauté universitaire : nos diplômés.

Nous avons 400 000 diplômés. C'est un formidable réseau branché sur tous les secteurs de la société. Nous avons énormément à apprendre de nos diplômés. De leurs milieux de travail. De leurs besoins et de leurs visions des choses.

Je rencontre beaucoup de diplômés et je peux vous dire que leur désir d'engagement au sein de leur *alma mater* est fort, très fort. Nous allons accepter leur main tendue et nous allons leur permettre de s'impliquer davantage dans notre gouvernance. Comme on le fait dans toutes les grandes universités nord-américaines.

Nous devons garder nos diplômés en tête dans tout ce que nous entreprenons. C'est pourquoi j'ai créé cet automne un vice-rectorat aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie, que dirige Raymond Lalande. L'une de ses premières actions a été d'intégrer à l'université les opérations de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal, qui existe depuis 82 ans.

Nous nous donnons donc les moyens de tisser des liens encore plus solides et féconds avec nos diplômés.

\*\*\*

Le troisième élément à améliorer est notre façon de faire les choses.

Au cours de la consultation que nous avons menée en 2016, vous nous avez dit que la manière dont nous faisons les choses a parfois pour effet de freiner nos actions, de freiner notre développement. Que parfois, elle a pour conséguence d'ériger des murs entre l'université et la société qui nous entoure.

Cette consultation m'a confirmé que nous avons atteint un niveau de maturité collective, de respect et d'écoute mutuelle qui nous permet d'aborder le sujet de la gouvernance de l'Université.

Qui dit revoir la gouvernance dit nécessairement moderniser la charte de l'Université, le texte qui détermine les grands principes du fonctionnement de notre établissement. Le document actuel est entré en vigueur en 1967, à l'époque de la laïcisation de l'université. Depuis, il n'a pas été mis à jour.

Plusieurs raisons nous poussent à revoir cet outil de gouvernance, parce qu'il a été conçu pour un établissement qui n'a plus grand-chose à voir avec l'Université de Montréal de 2017.

À l'époque, nous nous rapprochions plus d'un gros collège classique que de Harvard. Nous avions sept fois moins d'étudiants. La recherche n'occupait pas la moitié de nos activités. Depuis 1967, notre université a beaucoup changé et le monde qui nous entoure a beaucoup changé.

- Il est temps d'affirmer notre autonomie académique et notre nature francophone, ouverte sur le monde.
- Il est temps d'actualiser la place de la recherche dans notre université.
- Il est temps de mieux représenter nos divers groupes d'employés dans les corps universitaires. Et de confirmer l'imputabilité du Conseil de l'Université sur des questions comme le budget, la conformité et le respect des lois.
- Nous devons aussi corriger certaines anomalies, comme le fait qu'encore aujourd'hui, l'archevêque de Montréal doive nommer deux membres au Conseil de l'Université.
- Nous devons amender notre charte pour permettre à nos diplômés de s'impliquer davantage dans notre gouvernance, comme je l'ai dit plus tôt.
- Enfin, nous devons simplifier les processus qui sont redondants et qui n'ont de valeur ajoutée pour personne.

\*\*\*

Très prochainement, le détail des modifications que nous voulons apporter à la charte vous sera communiqué.

Je tiens à dire que nous n'allons pas réécrire toute la charte. Nous allons y apporter des ajustements. Des ajustements localisés et bien précis pour répondre aux besoins que je viens d'évoquer. Ces amendements ont été présentés au Conseil de l'Université qui les a adoptés. Ils seront ensuite discutés à l'Assemblée universitaire et à l'Assemblée nationale, à Québec, où cette démarche doit être portée.

Bien sûr, nous en discuterons aussi entre nous. Dès la mi-janvier, je vais reprendre les *Dialogues avec le recteur*, spécialement sur le thème de la gouvernance. Comme tous les *Dialogues avec le recteur*, ceux-ci prendront la forme de rencontres d'échanges ouvertes à tous les membres de la communauté universitaire.

- Je vais prendre le temps de vous expliquer les besoins qui nous amènent à revoir nos outils de gouvernance.
- Je veux aussi vous entendre sur divers aspects de notre gouvernance, dont la formule de nomination du recteur et des doyens et les moyens d'assurer une meilleure participation de l'ensemble de la communauté universitaire, qui n'est plus ce qu'elle était en 1967.
- Et je veux vous entendre sur comment notre gouvernance peut mieux nous servir, mieux servir notre réalité académique.

Notre université est et restera administrée de manière collégiale. Mais, actuellement, notre collégialité est incomplète parce qu'elle ne prévoit ni ne permet la participation de l'ensemble de la communauté universitaire.

Je rappelle que l'objectif est de nous doter des outils dont nous avons besoin pour rendre notre université plus agile, mieux adaptée à la réalité du 21<sup>e</sup> siècle et plus à même de répondre aux besoins de ses étudiants et de la société.

\*\*\*

2017, qui commence bientôt, sera donc une année importante pour l'Université de Montréal.

Nous commencerons d'ailleurs la mise en œuvre de notre planification stratégique 2016-2021, qui, tout récemment, a été adoptée à l'unanimité par le Conseil et l'Assemblée universitaire. Nous y reviendrons dans les mois qui viennent.

2017 sera une occasion de démontrer - à nous-mêmes et à la société - que nous prenons les moyens nécessaires pour faire évoluer la plus grande université du Québec dans le respect et dans le calme.

L'année qui vient nous invite aussi à la fête. Notre ville célébrera son 375<sup>e</sup> anniversaire. Et nous serons de la partie. Notre université est intimement liée à Montréal. C'est notre nom, c'est notre identité. Nous nous sommes inscrits durablement dans le paysage urbain.

Je ne vois pas plus bel emblème du Montréal universitaire que notre tour. Vous avez sans doute remarqué que depuis quelques jours, notre tour s'illumine le soir. Nous allons ainsi mettre en valeur le patrimoine de notre université tout au long de l'année 2017. Et après, car l'éclairage de la tour va rester, comme un legs du 375<sup>e</sup> de notre ville.

\*\*\*

Je vous remercie de votre intérêt.

-30-



1

#### **AU QUÉBEC**

L'UdeM forme avec ses écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, le 1er complexe d'enseignement et de recherche. 1

#### DANS LA FRANCOPHONIE

L'UdeM est considérée comme la première université généraliste en importance du monde francophone. 3

#### AU CANADA

L'UdeM est la 3° université au pays pour le volume de ses activités de recherche. 103

#### DANS LE MONDE

L'UdeM se classe au 103° rang mondial, selon le *Times Higher Education*, et dans le premier percentile des meilleures universités de la planète, d'après tous les classements établis

## 66506 ÉTUDIANTS

7597

Polytechnique

**13120** HEC

45789

UdeM

2º CYCLE 20%

3° CYCLE

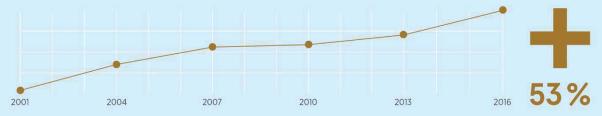
26% de nos étudiants sont inscrits aux cycles supérieurs, une proportion qui compte parmi les plus élevées du Canada. Nous formons la relève scientifique. **17530** étudiants de 2° et 3° cycle

L'UdeM figure au 44° rang mondial, et parmi les tout premiers établissements de langue française, pour la réputation de ses diplômés auprès des employeurs, selon le Global Employability University Rankings 2016.

400 000 DIPLÔMÉS Avec 525 doctorats decernes en 2016, l'UdeM s'impose comme la 4º université qui diplôme le plus de docteurs au Canada, contribuant ainsi aux avancées du pays sur les plans social culturel, technologique et économique.

12744 NOUVEAUX DIPLÔMÉS

#### **ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS**



#### 3º UNIVERSITÉ DE RECHERCHE AU CANADA

UBC 541,6 M\$

\* HEC 15,9 M\$ / Polytechnique 69,4 M\$ / UdeM 445,6 M\$

UdeM + 530,9 M\$\*

• McGill 473,1 M\$

Toronto 998,5 M\$

465

#### UNITÉS DE RECHERCHE

L'UdeM et ses écoles affiliées réalisent près du tiers de toute la recherche universitaire menée au Québec et constituent un véritable réseau du savoir qui inclut 133 chaires de recherche du Canada. 530,9 <sup>MS</sup>

#### EN REVENUS DE RECHERCHE

L'UdeM figure dans le peloton de tête des universités canadiennes pour le volume des activités de recherche et occupe, depuis 10 ans, le premier rang du réseau universitaire québécois.

550

#### **ENTENTES INTERNATIONALES**

L'UdeM est liée par des ententes de coopération à plus de 450 établissements dans 65 pays et elle accueille chaque année de nombreux professeurs et conférenciers étrangers.

9341

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS L'UdeM est la

5° université internationale au Canada, selon le *Times Higher Education*. En plus des étudiants étrangers, elle accueille 8 000 résidents permanents, ce qui fait d'elle un vibrant miroir de la diversité montréalaise.

#### L'UNIVERSITÉ CITOYENNE

L'UdeM s'engage auprès de la communauté à travers de multiples projets en développement durable. Elle a obtenu la certification STARS argent en développement durable et la désignation Campus équitable.

#### MONTRÉAL

Capitale canadienne 2º ville dans le de la recherche. 2º ville dans le monde où il fai

Ξ...

Meilleure ville étudiante du monde, selon le QS Best Student Cities.

E AMERICA

1<sup>re</sup> ville au pays pour le nombre d'étudiants. 2<sup>e</sup> ville dans le monde où il fait bon vivre, selon *The Economist*.

-

L'une des villes les plus sécuritaires d'Amérique du Nord.

#### FACULTÉS ET ÉCOLES

FACULTÉS ET ÉCOLES
L'arbre facultaire de l'UdeM
est l'un des mieux garnis
du Canada Los formations du Canada. Les formations de langue française en audiologie, en optométrie et en médecine vétérinaire ne sont offertes qu'à l'UdeM.

600

#### **PROGRAMMES**

L'UdeM offre 250 programmes de 1er cycle et 350 programmes de 2e et 3e cycle, qui couvrent tous les domaines du savoir.

2800

#### PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le corps professoral de l'UdeM et de ses écoles affiliées regroupe 2 800 professeurs et chercheurs, réguliers ou invités, qui partagent la tâche d'enseignement avec 2 600 chargés de cours et 3 300 professeurs de clinique.

4600

#### CADRES ET EMPLOYÉS DE SOUTIEN

L'UdeM figure au 21e rang dans le classement des meilleurs employeurs canadiens du magazine Forbes. Elle se classe aussi parmi les meilleurs employeurs de Montréal, selon la publication Canada's Top 100 Employers.



## TRANSCENDER LES FRONTIÈRES

Ce plan d'action audacieux vise à construire l'UdeM du 21e siècle. Il est le résultat de la réflexion entamée par la consultation de la communauté sur la transformation institutionnelle et s'arrime aux grands enjeux transversaux de la planification stratégique.

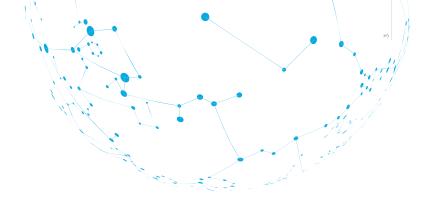
Ainsi, l'UdeM de 2021 offrira une expérience étudiante passionnante qui outillera davantage les diplômés appelés à traiter de questions multidimensionnelles.

L'émergence de thématiques de recherche transversales prometteuses contribuera à faire de l'Université de Montréal un chef de file mondial de la recherche et une université citoyenne engagée. Ce principe d'interaction et de collaboration entre les domaines se traduira également à l'échelon organisationnel afin de rendre notre université plus dynamique. Cela se vérifiera dans sa gouvernance, dans ses processus de gestion, dans le respect de la collégialité. La liberté académique restera, bien sûr, le socle de ce haut lieu de réflexion, d'innovation et de savoir.

Toute la communauté universitaire est conviée à participer à cette construction de notre avenir collectif. Voilà pourquoi nous entendons poursuivre notre travail avec l'ensemble de la communauté de l'UdeM pour faire de notre établissement la meilleure université qui soit.

Le recteur et l'équipe de direction

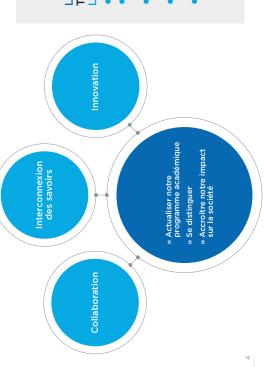
L'Université de Montréal vise à être une université plus collaborative, qui mise sur l'interconnexion des savoirs et sur l'innovation pour actualiser son projet académique, se distinguer parmi les meilleures et accroître son impact sur la société.



# 2016-2021e Transcender les frontières

ENGAGEMENTS

POUR TRANSFORMER L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



## L'UdeM TRANSCENDE LES FRONTIÈRES

- du savoir
- de l'enseignement et de la recherche
  - de sa dynamique organisationnelle
    - de ses relations avec la société
       et... du monde!

### Relations durables avec les diplômés Gouvernance et interactivité organisationnelle dynamiques Laboratoire Signature UdeM

Milieu de vie engageant et stimulant

## ENGAGEMENTS POUR TRANSFORMER L'UdeM

SIGNATURE UdeM

Créer une signature Udelvi, c'est affirmer notre identife, notamment par des programmes distinctifs permettant aux diplomés d'être mieux prepareis à une vie professionnelle et un engagement citoyen en phase avec l'évolution de la société. C'est permettre aux diplomés de se distinguer par la connaissance approfondie de leur discipline, par la connaissance.

et de compétences générales.
Thomas étudie en phamacie. Il acquiert
également des compétences en gestion, en
ressources humaines et en communication afin
et pouvoir gérer avec succès sa propre pharmacie
et de répondre à des questions complexes en
matière de santé. Il pourra continuer à améliorer
les soins qu'il offre à ses patients en s'inscrivant
ad des séances de formation continue, en classe
ou en ligne.

### ACTIONS

- Constituer un référentiel de compétences au 1<sup>er</sup> cycle et aux cycles supérieurs
- 2. Créer des activités de formation interdisciplinaires pour favoriser l'innovation et l'interconnexion des expertises
- Élaborer des parcours thématiques dans les programmes de formation
- Soutenir les collaborations interfacultaires et la mobilité interfacultaire des étudiants (ex.: règle budgétaire)
- Enrichir l'expérience étudiante par une ouverture sur la communauté et une exposition au contexte international (ex.: écoles d'été, internationalisation des formations)
  - 5. Créer une vitrine unique de formation continue



## ENGAGEMENTS POUR TRANSFORMER L'UdeM

## LABORATOIRE D'INNOVATION

Développer des thématiques transversales qui mettent à contribution la recherche et l'enseignement pour trouver des solutions aux problèmes mondiaux et accroître notre impact sur la société. Les quatre thématiques déjà définies sont :

- a. Depuis les données jusqu'à l'action en santé (ex.: mettre au point des traitements personnalisés en exploitant l'intelligence numérique)
- b. Comprendre et créer (ex.: rapprocher les communautés en valorisant les savoirs expérientiels)
   c. Construire l'avenir durablement (ex.: découvrir les matériaux
  - et les savoir-faire d'un développement durable)
- d. La vie repensée (ex.: tenir compte de l'ensemble du cycle de la vie et de ses extrèmes pour un bien-être accur à fout ége). Minh 'tu, bio-informaticienne, collabore avec des spécialistes en systèmes innovants, en mégadonnées et en innovation thérapeutique afin d'analyser les données en fremps réel pour mieux combattre les annocers en adaptant la thérapie en fonction de chaque patient.

### ACTIONS

- Déterminer les thématiques transversales et pérenniser le processus d'appui
  - 2. Concevoir une stratégie d'appui et de promotion des talents en recherche afin de positionner l'Université comme chef de file national et international
    - Mettre en œuvre une stratégie d'appui à l'équité et à la diversité en recherche
       Réaliser le campus MIL (campus
      - Realiser le campus MIL (can d'Outremont)
- 5. Créer un observatoire de la Francophonie économique





## ENGAGEMENTS POUR TRANSFORMER L'UdeM

## GOUVERNANCE ET INTERACTIVITÉ ORGANISATIONNELLE DYNAMIQUES

Favoriser une culture organisationnelle permettant d'unifier les forces, de stimuler la collaboration et de mutualiser les ressources dans un souci d'efficience collective et de réalisation personnelle au travail.

Les facultés de médecine dentaire, de pharmacie, de médecine vétérimier et des sciences infirmières, le Département de kinesiologie, l'École d'optomètre et l'École de santé publique discutent de la mise en commun des ressources et du partage des services afin de againer en efficience sur les plans de la recherche du recrutement, du soutien pédagogique, du positionnement, etc.

### ACTIONS

- Créer et mettre en œuvre un « Pôle des sciences de la santé »
   Réviser la représentation des différentes composantes de la communauté au sein de notre gouvernance
- 3. Optimiser les processus académiques et administratifs (ex.: création de communautés de pratique, dossier étudiant
  - 4. Créer un centre d'innovation et de soutien pédagogique
    5. Étudier et réviser la fonntion :
- Étudier et réviser le fonctionnement de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, analyser le statut du Département de kinésiologie et de l'École d'optométrie
- 6. Renforcer les liens avec les établissements affiliés (ex.: arrimage des programmes d'entrepreneuriat, création de programmes conjoints)



## ENGAGEMENTS POUR TRANSFORMER L'UdeM

## RELATIONS DURABLES AVEC LES DIPLÔMÉS

4

Stimuler l'engagement des diplômés envers leur alma mater afin de manitentir un lien continu, de les accompagner tout au long de leur vie professionneile et de les impliquer dans les différentes sphères d'activité de l'Université.

Tout au long de son parcours universitaire, Dayana a participé aux activités de son association étudiante. Aujourd'hui diplômée en philosophie, elle partage son expérience en agissant comme mentore auprès d'étudiants et développe ses compétences de gestionnaire en s'engageant dans des activités de philanthropie pour sa faculté.

### ACTIONS

- Redéfinir le rôle et la contribution de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal afin de nous rapprocher de nos diplômés
  - Élaborer des stratégies de sensibilisation, reconnaissance et fidélisation novatrices en vue de devenir la référence au Québec en matière de philanthropie
- Encourager, valoriser et accroître la participation des diplômés à l'ensemble des activités de l'Université, incluant sa gouvernance



2

## ENGAGEMENTS POUR TRANSFORMER L'UdeM

## MILIEU DE VIE ENGAGEANT ET STIMULANT

Créer un milieu de vie inspirant par des environnements numériques, sociaux et physiques qui stimulante les renochtres et les interactions. Ce milieu favorisera l'esprit d'innovation, de collaboration et de partage, visant un sentiment d'inclusion, d'appartenance et d'identité.

À la suite du déménagement des départements de sciences au campus MIL, le pavillon Roger-Gaudry sera doté de nouveaux lieux de socialisation et de nouvelles salles pour l'apprentissage en équipe pour des activités de travail collaboratif qui réuniront virtuellement les étudiants des deux campus.

### ACTIONS

- Mettre en œuvre une stratégie de promotion du respect, de l'équifé et de la diversité (ex. : éléments de sécurité, procédures des activités d'initiation, politique pour contrer et prévenir les actes de violence sexuelle)
  - Définir et mettre en œuvre les plans directeurs de d'aménagement de es espaces intérieurs et extérieurs (réaffectation des espaces libres après l'ouverture du campus MIL, espaces et fonctions des bibliothèques)
- Deployer la stratégie numérique et le plan d'action
   Établir un dialogue institutionnel (tournée du recteur)
   Déployer le positionnement de l'Université



COMMENT VOUS ENGAGER
POUR TRANSFORMER L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL CONSULTEZ LE SITE WEB

**DEVENEZ UN ACTEUR DE CHANGEMENT** transformation.umontreal.ca

N

PARTAGEZ VOS SUGGESTIONS ET RÉALISATIONS

transformation@umontreal.ca





### Renouvellement de la Charte de l'UdeM

Octobre 2017



#### Renouvellement de la Charte de l'UdeM

En 2016, l'Université de Montréal a mené une vaste consultation auprès de sa communauté dans le cadre de son projet de transformation institutionnelle. L'exercice a permis d'établir un constat important : afin de poursuivre son évolution, l'Université devait revoir sa manière de faire les choses et alléger ses processus de décision. Elle devait aussi s'ouvrir davantage sur l'extérieur et tisser des liens forts avec la collectivité en faisant plus de place à ses diplômés.

L'Université a donc entrepris de revoir sa gouvernance, c'est-à-dire sa charte et ses statuts.

La charte actuelle date de 1967 et n'a plus grand-chose à voir avec l'Université de Montréal de 2017. Il y a 50 ans, l'Université comptait sept fois moins d'étudiants et la recherche occupait une petite partie de ses activités. La charte actualisée corrigera des anomalies dans sa gestion et lui fournira les outils nécessaires pour réussir son grand projet de transformation institutionnelle dans lequel elle est engagée.

La réflexion sur la gouvernance universitaire n'est d'ailleurs pas propre à l'UdeM et s'inscrit dans une tendance généralisée d'examen des pratiques de gouvernance dans le monde universitaire.

Les modifications proposées à la Charte visent à :

- Affirmer l'autonomie universitaire de l'établissement, de son personnel enseignant et de ses chercheurs, ainsi que son caractère francophone et international.
- Préciser qu'une autonomie pleine et entière s'accompagne d'une nécessité de rendre des comptes.
- Faire plus de place aux diplômés de l'UdeM dans ses instances ainsi qu'aux différents groupes d'employés, qui se sont multipliés au cours du dernier demi-siècle.
- Confirmer la place qu'occupent depuis plusieurs années les membres indépendants à l'Université. Ces membres indépendants, issus de tous les secteurs de la société, peuvent permettre à l'UdeM de mieux refléter la diversité de la société, de rassembler une pluralité de compétences afin de servir plus efficacement les intérêts de sa communauté.
- Réaffirmer la responsabilité du Conseil de l'Université dans l'application des mesures disciplinaires.
- Consacrer les liens qui unissent l'Université à ses deux écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal.

Comme la Charte de l'UdeM relève d'une loi d'intérêt privé, l'Université a déposé le Projet de loi modifiant la Charte de l'Université de Montréal à l'Assemblée nationale en août 2017. Il est prévu que l'Assemblée nationale examine le projet de loi en commission parlementaire durant sa session d'automne.

Les modifications proposées par l'Université de Montréal sont le fruit d'un processus de consultation rigoureux. Le recteur et le secrétaire général ont tenu des assemblées publiques auxquelles ont participé plusieurs centaines de personnes de la communauté universitaire. Les amendements qui sont soumis à l'Assemblée nationale ont aussi été étudiés, débattus et adoptés par l'Assemblée universitaire, l'instance qui représente la communauté universitaire et qui regroupe plus de 100 membres, dont la moitié sont des professeurs et l'autre moitié des cadres, des étudiants et des employés. Ils ont ensuite été entérinés par le Conseil de l'Université.

Parallèlement au dépôt du projet de loi à l'Assemblée nationale, le Conseil de l'Université a chargé le Groupe de travail en vue de la refonte des statuts d'harmoniser la charte modifiée et les statuts, soit les énoncés qui détaillent la Charte. Le Groupe consulte en ce moment même la communauté universitaire sur les principes qui baliseront l'ensemble de la démarche. Il se penchera ensuite sur le texte même et, au terme de ses travaux, vers la fin de l'automne, il soumettra un projet de statuts amendés aux instances de l'Université.

L'entrée en vigueur des nouveaux statuts et de la Charte est prévue pour le printemps 2018.

#### Campus Montréal: objectif dépassé!

Le 13 avril 2017 UdeM Nouvelles

L'objectif initial pouvait paraître ambitieux! Et pourtant, cinq ans plus tard, <u>Campus Montréal</u>, la grande campagne de financement réunissant l'Université de Montréal, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, a permis d'amasser 581 M\$ de dons philanthropiques, sur un objectif de 500 M\$.

L'annonce en a été faite le 11 avril à la Caisse de dépôt et placement du Québec par le recteur de l'UdeM, Guy Breton, le directeur de HEC Montréal, Michel Patry, et le directeur général de Polytechnique Montréal, Christophe Guy, en compagnie de la ministre responsable de



l'Enseignement supérieur, Hélène David, et du maire de Montréal, Denis Coderre.

Les dons obtenus à l'occasion de cette campagne, qui représente la plus ambitieuse campagne philanthropique jamais menée dans le monde universitaire francophone, «soutiennent directement la réalisation de projets d'envergure dans quatre domaines: la recherche, les bourses d'excellence, les infrastructures et les milieux de vie du campus. Et surtout, ils nous permettent de mieux réaliser notre mission, au bénéfice de toute la société», a déclaré M. Breton. L'argent recueilli a déjà permis l'ouverture d'une dizaine de nouveaux instituts et centres de recherche, tels que l'<u>Institut de valorisation des données</u> ou l'<u>Institut de recherche sur les exoplanètes</u>. Et bien sûr ces fonds contribuent à l'aménagement du campus MIL.

John Parisella, directeur exécutif de la campagne, a profité de l'occasion «pour saluer évidemment les donateurs, soit les sociétés et les individus. Mais aussi les diplômés, les partenaires, les bénévoles, les étudiants, les employés et les autres agents de changement qui ont accepté de partager le rêve de cette grande campagne. Je veux remercier également tous ceux et celles qui ont fait vivre Campus Montréal au quotidien», faisant référence notamment aux cinq coprésidents de la campagne.

«L'immense soutien que nous avons reçu est pour nous une grande source de confiance et d'énergie, s'est enthousiasmé le recteur. La confiance et l'énergie de se dépasser, d'aller toujours plus loin. C'est ce qu'il nous faut pour jouer sur le même terrain que les meilleures universités de la planète.»

L'atteinte de l'objectif ne signifie toutefois pas la fin de la campagne: les dons continueront d'être comptabilisés jusqu'à l'automne 2017, au terme de cinq ans de vie publique de Campus Montréal.

<u>Lire le communiqué complet sur le site de Campus Montréal.</u> (<a href="http://campus-montreal.ca/news/plus-de-581-millions-de-dollars-recherche-bourses-dexcellence-infrastructures-millieux-de-vie-campus/">http://campus-montreal.ca/news/plus-de-581-millions-de-dollars-recherche-bourses-dexcellence-infrastructures-millieux-de-vie-campus/</a>)

Relations avec les médias

Geneviève O'Meara Université de Montréal Tél: 514 343-7704 VNINEAE

# Budget de fonctionnement 2017-2018 de l'UdeM



# 2017-2018

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



# Table des matières

Mot du recteur	5
L'UdeM en 2017	7
Budget en bref	8
Budget de fonctionnement 2017-2018	
Sommaire	10
Orientations budgétaires	12
Hypothèses budgétaires	16
Les principes d'allocation budgétaire	20
Données budgétaires	25
Sommaire des revenus et des dépenses	26
Sommaire des revenus	27
Sommaire des dépenses	28
Calcul estimatif de la subvention de fonctionnement	29
Enseignement et recherche	30
Fonds internes de recherche et autres dépenses liées à la recherche	31
Services à l'enseignement et à la recherche	32
Administration	33
Gestion des immeubles	34
Services aux étudiants	35
Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM)	36
Services auxiliaires	37
Annexes	
1. Le processus budgétaire	40
2. La structure budgétaire de l'UdeM	43

# Mot du recteur

J'ai le plaisir de vous présenter le budget de fonctionnement 2017-2018 de l'Université de Montréal.

Ce budget est digne de mention à deux titres principalement. Le premier, c'est qu'il pourrait marquer le retour de l'UdeM à l'équilibre budgétaire après quatre années de compressions gouvernementales et de déficit. Je parle au conditionnel car, au moment où ces lignes sont écrites, nous ne connaissons toujours pas la valeur du réinvestissement en enseignement supérieur que Québec, selon toute vraisemblance, annoncera dans son prochain budget. Faute d'informations précises à ce sujet, nous avons jugé plus prudent d'inscrire un maigre déficit provisoire, qui représente à peine 0,4 % de l'ensemble de nos dépenses. Mais j'ai bon espoir que le réinvestissement sera au rendez-vous, ce qui nous permettra d'effacer notre ardoise et de renouer ainsi avec l'équilibre.

L'autre motif d'intérêt du présent budget, c'est qu'il intègre des éléments du processus de transformation institutionnelle que nous avons lancé il y a deux ans, au début de mon second mandat. Après une année de consultation et plusieurs mois de cheminement dans nos instances, cette initiative commence à prendre forme, et quelques-uns des 25 projets que nous avons listés dans notre plan d'action 2016-2021 font l'objet de mesures budgétaires particulières qui nous aideront à matérialiser la volonté de changement exprimée par la communauté universitaire.

#### Les défis : entre démographie et sous-financement

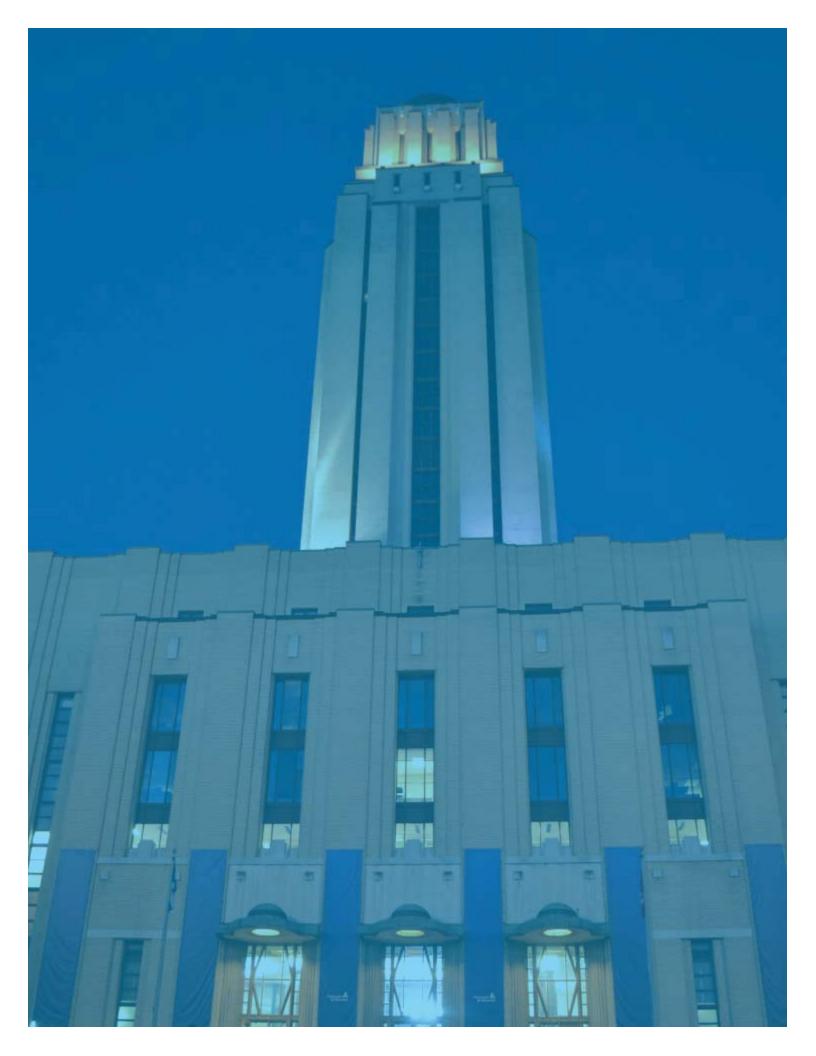
Les défis restent nombreux. La pyramide des âges du Québec est en train de s'inverser et ce phénomène aura de toute évidence des effets baissiers sur les inscriptions universitaires d'ici 2025. Pour l'UdeM, ce sera l'occasion de revoir sa stratégie de recrutement étudiant, en se concentrant sur les cycles d'études qui font la force de toute grande université de recherche : la maîtrise et le doctorat. Et en multipliant les efforts dans le secteur de la formation continue, dont le Québec a tant besoin.

Mais pour notre université comme pour l'ensemble du réseau universitaire québécois, le plus grand défi demeure le financement – ou plutôt le sous-financement. En 2012, l'UdeM recevait de l'État 13 120 \$ par étudiant; l'an prochain, elle recevra 12 440 \$ (en dollars constants). Même si Québec devait réinvestir de manière importante en 2017-2018, il serait étonnant qu'on retrouve le niveau de financement de 2012.

Pendant ce temps, les autres provinces continuent d'avancer. Entre 2007 et 2015, la dépense par étudiant a augmenté de 41 % à l'Université de la Colombie-Britannique, de 25 % à l'Université de Toronto et de 8 % à l'UdeM et ses écoles affiliées! Le coût de la vie, qu'on invoque souvent pour justifier les écarts de ressources entre le Québec et les autres provinces, ne peut à lui seul expliquer que l'écart se creuse de manière aussi prononcée.

Un écart qui se creuse, c'est ce qu'on finira un jour par appeler un fossé. Et ce jour-là, il sera trop tard. C'est une inquiétude que devrait partager toute personne qui s'intéresse à l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec – et donc, à l'avenir du Québec. Car l'avenir d'une société n'est prometteur qu'à proportion de la force de son système d'éducation, de la maternelle au doctorat.

Le recteur, Guy Breton



# L'UdeM en 2017



**1**er

#### **AU QUÉBEC**

L'UdeM forme avec ses écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, le premier pôle d'enseignement supérieur du Québec.



**3**e

#### **AU CANADA**

Avec des revenus de recherche dépassant le demi-milliard de dollars, l'UdeM figure au 3<sup>e</sup> rang des universités canadiennes les plus dynamiques en recherche.



103e

#### **AU MONDE**

L'UdeM se situe au 103e rang du classement du prestigieux *Times Higher Education* et figure dans le premier percentile des meilleures universités de la planète, selon tous les grands classements internationaux.

Pour en savoir davantage, rendez-vous sur le nouveau site Web de l'Université de Montréal.

umontreal.ca

# Budget en bref

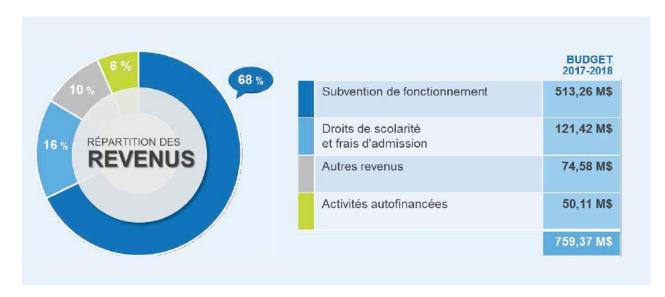
759,4 M\$

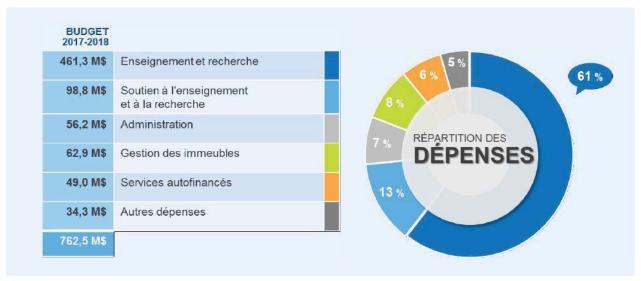
#### **REVENUS**

Le budget de fonctionnement totalisera des revenus de 759,4 M\$, en hausse de 0,8 % par rapport à la dernière mise à jour budgétaire. 762,5 M\$

#### **DÉPENSES**

Les dépenses augmenteront l'an prochain de 0,7 %. La masse salariale des employés, qui compte pour environ 75 % de toutes les dépenses de l'UdeM, sera indexée selon la politique salariale gouvernementale.





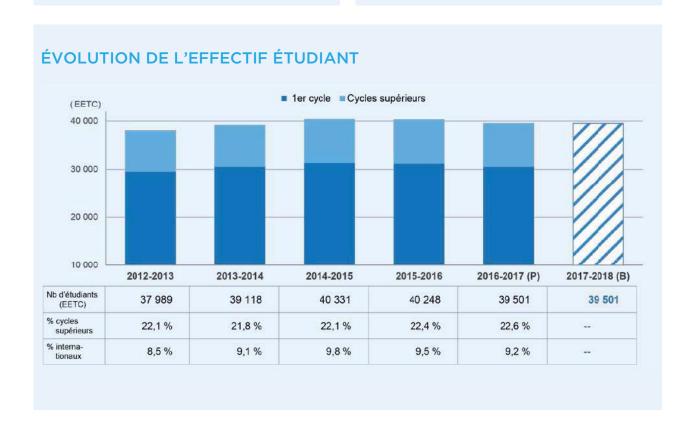
3,1 M\$

#### **DÉFICIT BUDGÉTAIRE**

L'UdeM présentera, en 2017-2018, un déficit provisoire au budget de fonctionnement de 3,1 M\$. Ce déficit sera comblé en priorité grâce au nouveau réinvestissement gouvernemental, dont la valeur sera connue au printemps 2017. 7,2 %

#### **ÉVOLUTION DES DÉPENSES**

Entre 2012 et 2017, les dépenses de l'UdeM auront augmenté de 7,2 %, tandis que les revenus auront crû de 9,5 %, ce qui témoigne d'un contrôle des dépenses.



#### **AUTRES GRAPHIQUES ET TABLEAUX**

Pour l'ensemble des graphiques du budget de fonctionnement 2017-2018, consultez la présentation faite aux instances par le vice-recteur aux finances et aux infrastructures.

### **Sommaire**

Après des années de compressions gouvernementales, l'Université de Montréal est en voie de retrouver l'équilibre budgétaire. Certes, elle rédige cette année encore son budget à l'encre rouge. Mais la couleur est plus pâle que par le passé et l'encre pourrait même tourner au noir si le rehaussement du financement universitaire annoncé par Québec se confirme.

L'exercice qui s'amorcera au 1<sup>er</sup> mai 2017 devrait en effet se clore sur un déficit provisoire de 3,1 M\$, soit l'équivalent de 0,4 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'Université. Un déficit que l'UdeM s'engage à effacer si le réinvestissement gouvernemental – autre que les sommes déjà accordée pour la réussite étudiante – est au rendez-vous. Une fois l'équilibre budgétaire rétabli, l'Université affectera tout excédent de revenus au remboursement de sa dette ou au financement de certains projets stratégiques. En cas d'équilibre, le déficit accumulé demeurera inchangé, à 168,5 M\$.

Tel est le scénario esquissé dans le budget de fonctionnement de l'UdeM 2017-2018. L'Université a préféré jouer de prudence dans ses hypothèses budgétaires, étant donné que la valeur précise du réinvestissement ne sera pas connue avant la fin du printemps.

#### Des dépenses maîtrisées

Les revenus totaliseront 759,4 M\$ l'an prochain, pour des dépenses de 762,5 M\$. Malgré la baisse sensible des inscriptions observée en 2016-2017, les revenus continueront de croître, notamment en raison de l'indexation de la subvention gouvernementale et des droits de scolarité, ainsi que d'un rehaussement du financement du plan d'action de Québec pour la réussite étudiante. Au chapitre des dépenses, les principaux écarts à la hausse s'expliquent par des mesures d'appui à l'interdisciplinarité, un soutien particulier aux relations avec les diplômés et, surtout, l'indexation des salaires selon la politique salariale gouvernementale.

Revenus et dépenses augmenteront par rapport à la dernière mise à jour budgétaire de l'année en cours, respectivement de 0,8 % et de 0,7 %. Au cours des cinq dernières années, les dépenses auront augmenté de 7,2 %, tandis que les revenus auront connu une hausse légèrement supérieure, soit de 9,5 %. Globalement, l'UdeM contient ses dépenses.

#### Le défi démographique

Les inscriptions plafonnent à l'UdeM depuis 2014-2015 et ont connu une baisse sensible en 2016-2017, de l'ordre de 1,9 % ou l'équivalent de 750 étudiants (ETC) : cette baisse représente à elle seule une diminution de revenus de 7,0 M\$, en droits de scolarité et en subvention gouvernementale. Le budget 2017-2018 table néanmoins sur un maintien de l'effectif étudiant l'an prochain, en raison d'efforts soutenus de recrutement.

L'UdeM, comme toutes les universités québécoises, subit en ce moment le contrecoup de la baisse démographique observée dans la tranche d'âges des 15 à 30 ans. Dans les cégeps, les inscriptions sont en baisse et le creux de la vague sera atteint en 2019. En outre, le Québec se dirige vers le plein emploi, et le marché du travail, de plus en plus attrayant pour les moins de 40 ans, tendra à concurrencer les études universitaires au cours des prochaines années.

Même si la démographie joue contre les universités, on prévoit que les inscriptions repartiront à la hausse au milieu de la prochaine décennie. D'ici là, les établissements devront composer avec une baisse des revenus, aussi bien en droits de scolarité qu'en financement gouvernemental. Pour contrer les effets de cette baisse, l'UdeM entend prendre des mesures pour soutenir le recrutement aux cycles supérieurs et en formation continue.

#### Un budget en phase avec la transformation institutionnelle

Le présent document est le premier budget qui intègre des chapitres de la transformation institutionnelle. Cette initiative, lancée en 2016 par une consultation, a pour double objectif d'actualiser le projet académique de l'UdeM et de moderniser son fonctionnement général. Elle s'accompagne d'un plan d'action de 25 projets, que l'UdeM s'est donné jusqu'en 2021 pour mettre en œuvre.

Certains de ces projets font l'objet de mesures particulières dans le budget 2017-2018. C'est le cas notamment du rehaussement du budget du Bureau du développement et des relations avec les diplômés (BDRD). En créant un vice-rectorat ayant la responsabilité des relations avec les diplômés, le recteur, Guy Breton, a très clairement désigné ce volet des activités de l'UdeM comme une priorité. Le BDRD récupère en outre des sommes qui étaient historiquement versées par l'Université à l'Association des diplômés – laquelle a cédé à l'Université toutes les opérations relatives aux relations avec ses membres.

Une autre mesure budgétaire qui s'inscrit dans l'esprit de la transformation institutionnelle, c'est l'introduction d'une règle qui encourage la mobilité étudiante interfacultaire. En vertu de cette nouvelle règle, une faculté sera davantage compensée qu'elle ne l'était pour les pertes de revenus engendrées par l'inscription de ses étudiants à des cours offerts par une autre faculté. Cette approche sera de nature à stimuler l'interdisciplinarité dès les programmes de premier cycle.

D'autres projets, comme le dossier étudiant numérique unique ou encore la vitrine de la formation continue, sont réclamés de longue date et témoignent de la volonté de l'UdeM de simplifier ses processus ou son offre de services en procédant par regroupements ou par centralisations d'actions jusque-là dispersées.

#### DÉPENSES STRATÉGIQUES LIÉES À LA TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE

5 ENGAGEMENTS		MESURES BUDGÉTAIRES
1. Signature UdeM	<b>→</b>	Financement interfacultaire; vitrine de la formation continue
2. Innovation	<b>→</b>	Observatoire de la Francophonie économique; thématiques transversales de recherche
3. Gouvernance	<b>→</b>	Dossier étudiant numérique unique
4. Diplômés	<b>→</b>	Création de la Direction des relations avec les diplômés, au BDRD
5. Milieu de vie	<b>→</b>	Soutien aux étudiants en situation de handicap; campagne de positionnement; stratégie numérique

# Orientations budgétaires

C'est avec comme toile de fond les réflexions entourant la planification stratégique institutionnelle, ellemême animée par les principes de la transformation institutionnelle, que le budget 2017-2018 a été préparé. Celui-ci est établi sur la base de cinq grandes orientations qui dictent les choix et les décisions de nature budgétaire en fonction des priorités de l'Université et avec le souci d'optimiser l'allocation des ressources. Ces balises prennent toute leur importance en période de resserrement budgétaire, puisqu'elles obligent à canaliser les efforts sur quelques mesures ciblées.

En marge de l'exercice budgétaire, la direction de l'Université poursuivra tout au long de l'année ses représentations auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et des autres instances gouvernementales afin que soit rétabli dans les meilleurs délais un niveau de financement adéquat des universités québécoises en général et de l'Université de Montréal en particulier.

#### **ORIENTATION 1**

Viser l'atteinte et le maintien de l'équilibre budgétaire

# 5 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

#### **ORIENTATION 4**

Optimiser les liens entre planification et budgétisation

#### **ORIENTATION 2**

Soutenir les unités dans la poursuite des grandes orientations institutionnelles

#### **ORIENTATION 3**

Assurer la mise en œuvre des initiatives stratégiques institutionnelles

#### **ORIENTATION 5**

Assurer un **niveau approprié d'effectifs enseignant** et de soutien

#### ORIENTATION 1. Viser l'atteinte et le maintien de l'équilibre budgétaire

#### **Objectif**

Ramener dans les meilleurs délais une situation d'équilibre sur le plan budgétaire en préservant les missions d'enseignement et de recherche et, une fois l'équilibre atteint, reprendre le remboursement de la moitié du déficit accumulé.

#### **Opérationnalisation**

- Maintenir, en 2017-2018, la ponction de 1,5 % sur les budgets des unités afin de dégager une somme qui sera affectée en totalité à l'objectif d'atteinte de l'équilibre budgétaire et prévoir que cette ponction pourra être affectée, une fois l'équilibre atteint, au remboursement de la moitié du déficit accumulé.
- Contenir la croissance de la masse salariale globale de l'ensemble des personnels à un niveau qui assurera l'atteinte des objectifs financiers de l'Université et le bon fonctionnement des unités.
- Optimiser les processus administratifs et le déploiement des ressources.
- Assurer l'équilibre de la distribution d'un éventuel réinvestissement entre le financement des priorités institutionnelles et l'atteinte et le maintien de l'équilibre budgétaire.

\*\*\*

#### **ORIENTATION 2. Soutenir les unités dans la poursuite des grandes orientations institutionnelles**

#### **Objectif**

S'assurer que les activités en soutien à l'enseignement et à la recherche disposent des ressources optimales leur permettant d'assumer leur mission et apporter un appui à la mise en œuvre de la Planification stratégique 2016-2021.

#### **Opérationnalisation**

- Soutenir la réussite et la diplomation des étudiants à tous les cycles, en mettant l'accent sur des outils qui auront été priorisés dans le Plan institutionnel de soutien à la réussite.
- Appuyer le développement des activités de formation continue tout en s'assurant que les revenus qui en sont tirés soutiennent la qualité de la formation et de la recherche.
- Ajuster la règle budgétaire actuelle de financement de l'interfacultaire afin d'encourager les échanges et collaborations entre les facultés.
- Maintenir un environnement de travail favorable à l'épanouissement professionnel et au mieux-être des personnels enseignant, administratif et de soutien.

#### ORIENTATION 3. Assurer la mise en œuvre des initiatives stratégiques institutionnelles

#### **Objectif**

Soutenir des initiatives stratégiques, en cours ou nouvelles, en consolidant une enveloppe budgétaire appropriée.

#### **Opérationnalisation**

- Maintenir une contribution des unités à la constitution d'une réserve centralisée soutenant certaines de leurs initiatives prioritaires mises en œuvre en cours d'année.
- Développer des activités visant à répondre aux besoins de formation de la population et à favoriser la croissance d'étudiants aux cycles supérieurs.
- Soutenir l'internationalisation des programmes d'études en favorisant la mobilité étudiante et l'intégration des étudiants de l'extérieur du Québec.
- Soutenir la mise en œuvre de la planification stratégique de l'Université.
- Mettre en œuvre le plan de développement de la stratégie numérique en appui aux missions académique et de recherche.
- Soutenir les initiatives et les activités de recherche structurantes de manière à assurer la place centrale de la recherche, de la création et de l'innovation.
- Appuyer le développement des relations avec les diplômés et la démarche philanthropique.

\*\*\*

#### ORIENTATION 4. Optimiser les liens entre planification et budgétisation

#### **Objectif**

Maintenant que l'arrimage entre la planification et la budgétisation est bien amorcé, poursuivre les travaux visant à doter l'administration centrale ainsi que celle des facultés et des services de règles budgétaires claires et prévisibles.

#### **Opérationnalisation**

- Maintenir le financement dans l'année courante à 70 \$/crédit-étudiant pour les nouvelles inscriptions.
- Doter l'administration centrale d'une enveloppe budgétaire qui permet de soutenir les priorités en lien avec les orientations stratégiques institutionnelles. Cette enveloppe est constituée en finançant les unités académiques en fonction des coûts marginaux de la variation des effectifs étudiants de l'année précédente en utilisant un taux de financement à hauteur de 50 % des revenus supplémentaires générés.

#### ORIENTATION 5. Assurer un niveau approprié d'effectifs enseignant et de soutien

#### Objectif

Viser, dans un contexte financier restrictif, un déploiement des effectifs qui favorise l'atteinte des objectifs institutionnels tout en considérant les missions particulières des unités et l'équité entre celles-ci.

#### **Opérationnalisation**

- Poursuivre la gestion centralisée des remplacements et des embauches en lien avec les plans d'effectifs soumis par les unités.
- Mettre à la disposition des unités des ressources administratives et de soutien nécessaires à leur développement et à leurs obligations.



# Hypothèses budgétaires

#### RÉSULTAT DE L'EXERCICE : DÉFICIT PROVISOIRE ET RETOUR À L'ÉQUILIBRE

- Déficit provisoire prévu : 3,1 M\$
  - Aucune hypothèse de réinvestissement dans le présent budget autre que ce qui est connu de l'année 2016-2017.
- Plan d'équilibre et de remboursement
  - Nouveau réinvestissement gouvernemental possible : la valeur sera connue au printemps 2017.
  - Si réinvestissement : première tranche de 3,1 M\$ affectée prioritairement au retour à l'équilibre.
     Toute somme supplémentaire sera affectée au financement de projets institutionnels stratégiques ou au remboursement du déficit accumulé.

#### **INSCRIPTIONS**

Aucune hausse prévue. Mais hausse du nombre d'étudiants pondérés en raison du jeu des poids des secteurs disciplinaires et des cycles d'études : + 192 étudiants pondérés.

#### **REVENUS**

#### 1) Subvention d'enseignement et subvention de soutien

- Étalon de financement (enseignement et soutien)
  - Dépenses salariales : indexation de la subvention selon la politique salariale présumée du gouvernement (+ 1,75 % au 1<sup>er</sup> avril 2017; + 2 % au 1<sup>er</sup> avril 2018).
  - Dépenses autres que salariales : aucune indexation escomptée.
- Inscriptions
  - Manque à gagner attribuable à la baisse des inscriptions en 2016-2017 : 5,2 M\$.
  - Hausse 2017-2018 (étudiants pondérés) : + 0,6 M\$
- Réinvestissement gouvernemental
  - Plan d'action pour la réussite : 4,9 M\$ (3,9 M\$ annoncés en 2016-2017, reconduits en 2017-2018, auxquels s'ajoute 1 M\$).
  - Autre réinvestissement : aucun scénario dans le présent budget. Tout réinvestissement sera affecté prioritairement à la réduction le déficit courant. Une fois l'équilibre budgétaire atteint, toute somme excédentaire sera affectée au remboursement du déficit accumulé ou au financement de projets institutionnels.

#### Compressions

Remboursement sur sept ans de la compression de 2013-2014 : - 3,0 M\$ (en hausse de 0,5 M\$ par rapport au budget de l'an dernier).

#### Terrains et bâtiments

 Hausse de 1,6 M\$ de la subvention attribuable à la prise en compte des espaces du campus Laval à la suite de l'acquisition prévue du droit emphytéotique de l'immeuble. Le rachat de ce droit par l'Université générera en outre des économies importantes de l'ordre de 1,9 M\$, notamment en taxes foncières.

#### 2) Droits de scolarité et frais d'admission

- Revenus totaux : 121,4 \$, en baisse de 0,9 % par rapport au budget précédent.
- Manque à gagner attribuable à la baisse des inscriptions en 2016-2017 : 1,8 M\$.
- Indexation de 2,7 % des droits de scolarité et des frais d'admission à compter de l'automne 2017 : 2,7 M\$.
- La part des revenus en droits de scolarité retournée au gouvernement :
  - 30 % de l'<u>indexation</u> des droits de scolarité pour financer le programme de prêts et bourses du Québec.

#### 3) Autres revenus

- Contribution des Services auxiliaires : 2,25 M\$
- Programme fédéral de frais indirects de la recherche : 17,5 M\$
- Frais institutionnels obligatoires (FIO): indéxés de 2,7 % à compter de l'automne 2017.
   Supplément de revenus: 269 000 \$
- Fonds de relance : contribution de 3,3 M\$ au fonds de fonctionnement
  - Activités de l'École de santé publique (ESPUM) : 1,6 M\$
  - Acquisition des Bibliothèques : 0,75 M\$
  - Campagne de positionnement et de recrutement étudiant : 0,6 M\$
  - Autres: 0,35 M\$

#### **DÉPENSES**

#### 1) Facultés

- Enveloppes budgétaires ajustées selon les indexations de salaires accordées aux différents groupes d'employés. La progression dans les échelles, nette des économies de remplacement, continue à être à la charge des unités.
- Prime à la diplomation : somme d'environ 1,15 M\$ réservée pour soutenir la réussite étudiante.
- Faculté de théologie et de sciences des religions : rattachée à la Faculté des arts et des sciences (FAS) à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017. Enveloppe budgétaire intégrée à celle de la FAS, mais présentée distinctement.
- École de santé publique (ESPUM): avance versée pour la mise en œuvre d'un plan de développement, revu depuis l'an dernier pour tenir compte d'une baisse significative des inscriptions.
- Auxiliaires d'enseignement : enveloppe minimale obligatoirement réservée par chaque faculté à l'embauche d'auxiliaires d'enseignement.

#### 2) Services

 Enveloppes budgétaires ajustées selon les indexations de salaires accordées aux divers groupes d'employés. La progression dans les échelles, nette des économies de remplacement, continue à être à la charge des unités.

#### 3) Mesures particulières

- Règle de financement interfacultaire : 1,9 M\$, dont un ajout de 1,2 M\$ en 2017-2018 en raison de la nouvelle règle de financement interne de la mobilité étudiante interfacultaire.
- Bibliothèques: récurrence de la somme de 0,5 M\$ allouée en 2016-2017 au budget d'acquisition des Bibliothèques et ajout de 0,75 M\$ conformément au plan de réinvestissement adopté en 2016-2017, qui prévoit l'ajout non récurrent de cette somme jusqu'en 2018-2019.
- Diplômés BDRD
  - Enveloppe de 0,25 M\$, anciennement versée à l'ADUM.
  - Somme de 0,4 M\$ allouée en 2016-2017, pérennisée en 2017-2018.
  - Ajout de 0,3 M\$ au budget du Bureau du développement et des relations avec les diplômés (BDRD), qui coordonne désormais les opérations de l'Association des diplômés (ADUM) en vertu de l'entente intervenue en décembre 2016 entre l'Université et l'ADUM.

- Campagne Campus Montréal : fin de la contribution du Fonds de relance au fonctionnement du Bureau de la Grande Campagne, qui sera dissous au printemps 2017. Économie : 1,1 M\$.
- Campagne de positionnement et recrutement étudiant : réserve de 0,6 M\$ provenant du Fonds de relance.
- Centre de santé et de consultation psychologique : à la suite à d'une entente avec les étudiants, 217 938 \$ versée aux Services aux étudiants (SAÉ) en guise de compensation pour l'utilisation de la clinique par le personnel de l'UdeM.
- Maintien du budget de mobilier et des équipements (MAO) : 3,5 M\$.
- Technologies de l'information (TI) : versement de la cinquième et dernière tranche (0,5M\$) du réinvestissement prévu au plan de restructuration de l'ancienne DGTIC.
- Provision budgétaire de 0,8 M\$ pour couvrir la variation de la valeur des vacances accumulées des employés.

#### 4) Autres éléments de dépenses

- Remboursement des frais d'implantation du PGI (Synchro) : 7,5 M\$.
- Allocation d'une enveloppe de 4 M\$ allouée en 2016-2017 aux projets de développement des technologies de l'information.

# Principes d'allocation budgétaire

Le budget de l'UdeM obéit à des principes généraux d'allocation qui diffèrent sensiblement selon qu'il s'agit d'une faculté ou d'un service.

#### Les services

Les enveloppes allouées aux services sont déterminées de manière conventionnelle sur une base historique, c'est-à-dire à partir de l'enveloppe de l'année précédente à laquelle s'ajoutent tous les ajustements récurrents faits en cours d'année et une indexation fixée en fonction des hausses salariales accordées aux différents groupes d'employés. La progression dans les échelles salariales – nette des économies liées au remplacement du personnel sortant – demeure à la charge de l'unité. Certaines unités peuvent également recevoir un financement *ad hoc* selon les priorités du moment : la direction de l'Université dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour certaines priorités institutionnelles, qu'elle finance grâce à un fonds spécial constitué à même un prélèvement de 1 % des enveloppes des unités.

Il y a quelques années, l'UdeM avait introduit une nouvelle règle visant à ajuster la base budgétaire de la Direction des immeubles et de la Direction de la prévention et de la sécurité afin de couvrir en partie les hausses de leurs dépenses autres que salariales. L'intention était d'étendre éventuellement cette mesure à l'ensemble des unités, mais le contexte budgétaire rend la chose pour l'instant impossible. Aussi, seules la Direction des immeubles et la Direction de la prévention et de la sécurité verront cette année leur base budgétaire ajustée, respectivement de 87 078 \$ et de 19 841 \$.

#### Les facultés

Les enveloppes allouées aux facultés obéissent aux mêmes principes, mais, depuis 2007-2008, elles sont fixées selon une approche hybride qui non seulement marie, comme pour les services, base historique et priorités institutionnelles, mais également tient compte des revenus générés par les inscriptions. Le financement en fonction de l'effectif étudiant est une tendance lourde dans le milieu universitaire nord-américain, où l'on délaisse de plus en plus l'approche dite historique au profit d'une approche basée sur les inscriptions.

En vertu du modèle d'allocation, l'enveloppe d'une faculté varie ainsi en fonction de l'effectif étudiant. Comme la base historique inclut les étudiants qui étaient déjà inscrits, seule la variation des effectifs est financée. Jusqu'en 2012-2013, le coût marginal de toute variation à la hausse des inscriptions était financé à 80 % : pour chaque nouvel étudiant, une faculté obtenait ainsi 80 % des revenus générés (droits de scolarité et subvention). Les 20 % restants servaient à couvrir les dépenses mutualisées (allocations professorales, augmentation salariale, fonds de démarrage, etc.).

Cette règle de financement a changé en 2013-2014 et elle demeure la même cette année : les facultés seront financées à hauteur de 50 % des revenus supplémentaires obtenus, avec pour année de référence 2011-2012 (sauf pour les plans académiques en cours, qui seront toujours financés à plus de 50 %). S'il

advenait, pour une faculté, que le nombre d'étudiants baisse, le définancement, lui, correspondrait à 50 % des revenus jusqu'à ce que le seuil soit atteint et, une fois atteint, à 80 %. L'enveloppe d'une faculté – à l'exception de la FEP et de la FESP, qui sont des cas particuliers – ne peut jamais être inférieure à 90 % des revenus d'enseignement totaux qu'elle génère : lorsque ce n'est pas le cas, le budget prévoit un ajout récurrent.

Le calcul de l'enveloppe facultaire se fait en fonction de l'effectif étudiant enregistré l'année précédente. Il existe également un mécanisme pour couvrir en cours d'année les coûts additionnels qui peuvent être engendrés par des hausses importantes d'inscriptions. En 2017-2018, toute hausse de l'effectif étudiant dans l'année est ainsi financée à hauteur de 100 \$/crédit-étudiant (mesure temporaire, voir plus bas « Autres modifications aux règles d'allocation et de gestion budgétaires »). Un premier ajustement est apporté aux réalisations estimées de l'automne et un dernier à celles de l'hiver.

Pour les services comme pour les facultés, une ponction est prélevée sur les enveloppes budgétaires. Depuis 2010-2011, facultés et services sont mis à contribution pour financer les priorités institutionnelles et pour réduire le déficit courant. Les facultés ont également accepté de constituer une enveloppe mutualisée qui permet d'établir une péréquation interfacultaire.

Ponction prélevée sur les enveloppes budgétaires			
1 %	Fonds des priorités institutionnelles	Facultés et services	
1,5 %	Péréquation interfacultaire	Facultés	
1,5 %	Réduction du déficit et remboursement de la dette	Facultés et services	

#### Une nouvelle règle pour encourager la mobilité étudiante interfacultaire

Plusieurs modifications aux règles d'allocation et de gestion budgétaires ont été apportées cette année. La plus significative touche la mobilité interfacultaire des étudiants. Cette mesure vise à appuyer la volonté de l'Université de multiplier les échanges interfacultaires et d'encourager l'interdisciplinarité.

À compter de 2017-2018, une faculté dont les étudiants suivent certains de leurs cours dans une autre faculté, se verra compenser financièrement pour la perte de revenus engendrées. La valeur de cette compensation sera établie en fonction du nombre d'étudiants « hors facultés » inscrits en 2015-2016 et variera selon le rapport de ces étudiants sur le total des étudiants de la faculté.

Formule de financement de la mobilité interfacultaire	
EETC « hors facultés » EETC totaux de la faculté	Taux de financement
Ratio : inférieur à 4 %	10 %
Ratio : entre 4 % et 10 %	20 %
Ratio : supérieur à 10 %	30 %

Plus le pourcentage d'échanges est élevé, plus le taux de financement sera élevé. Ou, dit autrement, plus une faculté améliorera son taux d'échanges interfacultaires, plus le financement sera, en proportion, élevé. Afin de reconnaître le financement différencié par cycles et par disciplines, la compensation correspondra à un pourcentage des revenus d'enseignement reconnus aux fins du financement interne.

Au total, cette mesure se traduira par une dépense supplémentaire de 1,2 M\$, ce qui portera à 1,9 M\$ l'enveloppe budgétaire réservée à la mobilité interfacultaire.

La nouvelle règle ne porte que sur les types de cours suivants : les cours obligatoires d'un programme donnés par une autre faculté, les cours à option d'un programme donnés par une autre faculté et le *tutoring* dont le directeur ou codirecteur de mémoire/thèse est un professeur d'une autre faculté. Sont exclues de la nouvelle règle les autres formes de cours.

#### Autres modifications aux règles d'allocation et de gestion budgétaires

À la nouvelle mesure sur la mobilité interfacultaire s'ajoutent des modifications à trois règles existantes :

- Allocation de retraite. Depuis plusieurs années, les unités se voyaient remboursées les allocations de retraite du personnel de soutien administratif prises en argent seulement, alors que les allocations payées en temps, étaient à leur charge. À compter de l'exercice 2017-2018, toute allocation, qu'elle soit prise en temps ou en argent, sera remboursée aux unités à hauteur de 75 % de sa valeur.
- Report des surplus ou déficits des facultés. Depuis plusieurs années, les facutés pouvaient reporter un surplus budgétaire. Globalement, la règle est maintenue : à moins d'une circonstance exceptionnelle, tout surplus réalisé à l'enveloppe gestion d'une faculté continuera d'être transféré au fonds de relance facultaire sous réserve d'un maximum annuel de 1,5 % et cumulé de 5 % de son budget de fonctionnement. Mais les surplus qui excèdent l'un ou l'autre de ces deux plafonds seront dorénavant versés dans un fonds d'immobilisation au bénéfice de la faculté, jusqu'à concurrence de l'équivalent de 2 % du budget de fonctionnement de la faculté. Et, au-delà de ce seuil, tout solde d'un surplus annuel ne sera pas reporté sous quelque forme que ce soit. Il est à noter que d'autres arrangements pourraient être pris pour répondre à des situations particulières.
- **Recrutement.** Les variations positives d'étudiants (ETC) qui surviennent dans l'année seront financées en 2017-2018 au taux de 100 \$/crédit, et non plus de 70 \$/crédit comme auparavant. Il s'agit d'une hausse de financement aux facultés de 900 \$ par étudiant (ETC). Cette mesure vise à soutenir les facultés dans leurs efforts de recrutement : elle est temporaire et sa pertinence sera réévaluée l'an prochain, lors de la planification ou de la préparation du budget de 2018-2019.

Aucune autre modification n'est apportée aux règles d'allocation budgétaire en 2017-2018. Le budget du présent exercice reconduit par ailleurs la règle d'attribution budgétaire introduite en 2014-2015 afin de soutenir la réussite de nos étudiants. L'enveloppe budgétaire communiquée aux facultés contient une prime à la diplomation aux cycles supérieurs. Le montant de cette prime est calculé en fonction du nombre d'étudiants ayant obtenu un diplôme de maîtrise de recherche ou de doctorat dans les temps prévus au Règlement pédagogique de la FESP, soit respectivement deux et cinq ans. Ce montant pourra donc varier, à la hausse ou à la baisse, en fonction des taux de diplomation observés. Avec cette mesure, l'UdeM veut hausser le taux de diplomation aux cycles supérieurs. Les facultés sont invitées à utiliser les sommes dégagées à cette fin pour mettre en œuvre des moyens visant à soutenir la réussite de leurs étudiants.

Enfin, même si elle ne fera l'objet d'aucun ajustement particulier en 2017-2018, la règle selon laquelle l'enveloppe budgétaire allouée à une faculté (exception faite de la FEP et de la FESP) ne devrait pas être inférieure à 90 % des revenus d'enseignement qu'elle génère, devra être revue éventuellement, en raison des compresssions des dernières années, qui en ont rendu l'application difficile.

#### Les dépenses gérées centralement

Certains postes de dépenses sont gérés centralement. Pour l'année 2017-2018, des réserves seront constituées pour les postes budgétaires suivants :

- avantages sociaux;
- conventions collectives (ex. : ententes salariales en cours de négociation, allocations professorales, fonds de démarrage);
- projets particuliers;
- priorités institutionnelles.

#### Les principes comptables généralement reconnus

Comme les autres universités québécoises, l'Université applique intégralement depuis 2009-2010 les « principes comptables généralement reconnus » (PCGR) dans la préparation de ses états financiers. Ces principes étaient appliqués par le passé, mais le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur demandait aux établissements d'exclure de leur comptabilité certaines charges, dont les vacances à payer et les avantages sociaux futurs comme le régime de retraite. Ces charges, qui sont des estimations d'engagements financiers plutôt que des dépenses réelles, sont maintenant comptabilisées au fonds de fonctionnement général. L'application des PCGR aux états financiers n'a en outre aucune incidence directe sur l'exercice budgétaire. C'est pourquoi, dans le présent budget, le déficit accumulé du fonds de fonctionnement est chiffré à 168,5 M\$, même si, en vertu des PCGR, ce déficit s'élève à 239,4 M\$. La différence (70,9 M\$) correspond à la valeur de l'actif net lié aux vacances et avantages sociaux futurs, dont le calcul n'entre pas dans la préparation ni du budget ni des subventions de fonctionnement reçues du Ministère

# La grille de financement du MEES et l'Udem : un exemple

Selon la grille de pondération du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement ettres un poids de 1,00, ce qui signifie que le coût de formation d'un étudiant de 1er cycle en médecine dentaire est 7,96 fois supérieur à celui d'un étudiant supérieur (MEES), la médecine dentaire a un poids de 7,96 au 1er cycle et les en lettres. Cette pondération est établie par le Ministère en fonction du coût universitaire québécois et ne tient donc pas compte des particularités des moyen de formation observable il y a plus de 10 ans à l'échelle du réseau établissements.

et les lettres est forcément moindre à l'UdeM que celui observé dans l'ensemble Dans une université où la recherche occupe une place importante, la formation 50 %. Comme l'échelle salariale de nos professeurs est la même pour toutes les est assurée en grande partie par des professeurs de carrière : à l'UdeM, près de disciplines d'enseignement, l'écart de pondération entre la médecine dentaire proportion plus élevée de professeurs de carrière par rapport aux chargés de plusieurs autres établissements, cette proportion se situe plutôt autour de 65 % des cours sont donnés par des professeurs réguliers, alors que, dans du réseau. Alliée aux particularités de l'UdeM (université de recherche, cours, etc.), l'application intégrale de la grille introduit des biais dans le financement de certaines disciplines.

d'étudiants Nombre

Nombre d'étudiants temps complet équivalent

d'étudiants en équivalent complet correspondant à On convertit le nombre 30 crédits, on divise le temps complet. Une inscription à temps

d'étudiants qui sont

C'est le nombre

temps partiel ou à inscrits à l'UdeM,

temps plein.

qu'ils soient à

étudiants selon une grille de pondération établie en grammes. Un étudiant de

Le Ministère classe les

fonction du coût des pro-

Le calcul de la subvention normée,

volet enseignement

nombre total de crédits-

étudiants par 30.

modifier les facteurs de pondération de trois secteurs disciplinaires secteurs des lettres, de l'administration et des sciences humaines et ministérielle s'élèvent respectivement à 1,00, 1,07 et 1,07, ont ainsi vu leurs valeurs portées à 1,27, augmentant d'autant les crédits qui sociales du 1er cycle, dont les valeurs de pondération dans la grille C'est pourquoi l'UdeM a décidé dans le budget 2011-2012 de qu'elle estimait désavantagés par la grille ministérielle. Les leur sont alloués.

De même en 2012-2013, pour certains secteurs de 2<sup>e</sup> cycle, l'UdeM musique, de pharmacie, des sciences de l'éducation et des sciences budgétaire. Les facultés des arts et des sciences, de médecine, de infirmières bénéficient de ces mesures à des degrés variables. pondération ministérielle ne correspondant pas à sa réalité a également introduit une repondération pour pallier une

×

d'étudiants

pondérés Nombre

Étalon

financement

budgétaires un étalon de Le Ministère fixe chaque année dans ses règles

correspond au produit de fonction des crédits dont cet étalon et du nombre il dispose. Le calcul de financement, établi en l'étudiants pondérés. d'enseignement la subvention

compte en tout 23 familles

disciplinaires.

pondéré à 10,69. La grille

tandis qu'un étudiant de 3º cycle en médecine est affecté d'une cote de 1,

1er cycle en lettres est

à l'enseignement Subvention normée

à lui seul pour près de 70 % de hausses d'inscriptions des deux Le volet Enseignement compte le soutien à l'enseignement et revenus sujets à récupération, prennent des enveloppes pour les terrains et bâtiments, une ment. Les 30 % restants comdes ajustements particuliers. la subvention de fonctionnedernières années, ainsi que subvention de mission, des des comptes à recevoir les

# Données budgétaires

Cette section présente les données du budget de fonctionnement 2017-2018 de l'UdeM. Elle permet de suivre l'évolution des revenus et des dépenses de l'UdeM depuis l'exercice budgétaire précédent. Les données sont établies en fonction des hypothèses de revenus et de dépenses formulées par la Direction des opérations budgétaires. Elle sont présentées par unités et par grands postes budgétaires.

- Sommaire des revenus et des dépenses
- Sommaire des revenus
- Sommaire des dépenses
- Calcul estimatif de la subvention de fonctionnement
- Enseignement et recherche
- Fonds internes de recherche et autres dépenses liées à la recherche

- Services à l'enseignement et à la recherche
- Administration
- Gestion des immeubles
- Services aux étudiants
- Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM)
- Services auxiliaires



#### **SOMMAIRE DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

	BUDGET DE GESTION 2017-2018	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2016-2017 Au 31 décembre 2016	BUDGET DE GESTION 2016-2017
REVENUS			
Revenus de fonctionnement	709 259 \$	704 745 \$	700 432 \$
Activités autofinancées	50 106 \$	48 657 \$	48 440 \$
	759 365 \$	753 402 \$	748 872 \$
DÉPENSES			
Dépenses de fonctionnement	713 500 \$	709 436 \$	706 529 \$
Activités autofinancées	48 965 \$	47 765 \$	47 321 \$
	762 465 \$	757 201 \$	753 850 \$
SOLDE BUDGÉTAIRE	(3 100) \$	(3 799) \$	(4 978) \$

#### **SOMMAIRE DES REVENUS**

	BUDGET DE GESTION 2017-2018	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2016-2017 Au 31 décembre 2016	BUDGET DE GESTION 2016-2017
REVENUS DE FONCTIONNEMENT			
Droits de scolarité et frais d'admission	121 424 \$	118 389 \$	122 552 \$
Subvention de fonctionnement	513 259 \$	509 244 \$	505 137 \$
Autres revenus (cliniques, frais de gestion, compensation des coûts de la recherche, diplômation et autres)	71 240 \$	72 378 \$	67 838 \$
Fonds de relance	3 335	4 734 \$	4 905 \$
	709 259 \$	704 745 \$	700 432 \$
ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES			
Services aux étudiants	11 507 \$	11 076 \$	11 261 \$
Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal	14 736 \$	14 278 \$	14 479 \$
Services auxiliaires	23 863 \$	23 303 \$	22 700 \$
	50 106 \$	48 657 \$	48 440 \$
	759 365 \$	753 402 \$	748 872 \$

#### **SOMMAIRE DES DÉPENSES**

	BUDGET DE GESTION 2017-2018	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2016-2017 Au 31 décembre 2016	BUDGET DE GESTION 2016-2017
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Enseignement et recherche	452 678 \$	450 311 \$	445 357 \$
Fonds internes de recherche et autres dépenses liées à la recherche	25 057 \$	24 717 \$	24 092 \$
Bourses	8 575 \$	8 711 \$	8 575 \$
Services à l'enseignement et à la recherche <sup>1</sup>	98 797 \$	96 352 \$	98 246 \$
Administration	56 175 \$	56 322 \$	55 811 \$
Gestion des immeubles	62 938 \$	64 040 \$	65 030 \$
Dépenses d'intérêts nettes des revenus	8 500 \$	8 118 \$	8 418 \$
Vacances à payer	780 \$	865 \$	1 000 \$
	713 500 \$	709 436 \$	706 529 \$
ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES			
Services aux étudiants	12 075 \$	11 666 \$	11 851 \$
Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal	15 277 \$	14 819 \$	15 020 \$
Services auxiliaires	21 613 \$	21 280 \$	20 450 \$
	48 965 \$	47 765 \$	47 321 \$
	762 465 \$	757 201 \$	753 850 \$

<sup>1.</sup> Aux fins de cette présentation, le budget du Centre de communication écrite (CCE) est intégré sous la fonction « Services à l'enseignement et à la recherche ». Toutefois, il est présenté dans les pages suivantes sous l'unité « Services aux étudiants », puisqu'il est sous la responsabilité de cette unité depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011.

#### **CALCUL ESTIMATIF DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**

	BUDGET DE GESTION 2017-2018	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2016-2017 Au 31 décembre 2016	BUDGET DE GESTION 2016-2017
Subvention normée			
Enseignement	389 920 \$	382 314 \$	375 530 \$
Soutien à l'enseignement	70 016 \$	69 299 \$	69 020 \$
Terrains et bâtiments <sup>1</sup>	52 291 \$	50 945 \$	43 689 \$
Sous-total	512 228 \$	502 558 \$	488 238 \$
Subvention de mission	10 254 \$	10 129 \$	10 093 \$
Revenus sujets à récupération	(27 739) \$	(26 996) \$	(28 656) \$
Subvention générale	494 742 \$	485 691 \$	469 675 \$
Compte à recevoir au titre des effectifs étudiants des deux dernières années	(4 298) \$	2 261 \$	7 833 \$
Ajustements spécifiques			
Loyers et entretien de nouveaux espaces	8 649 \$	8 226 \$	8 396 \$
Financement FIR transition <sup>1</sup>		- \$	1 587 \$
Frais indirects de la recherche <sup>1</sup>		- \$	4 101 \$
Subvention de contrepartie	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Bibliothèque et NTIC	2 782 \$	2 782 \$	3 035 \$
Autres ajustements	10 384 \$	9 284 \$	9 509 \$
Sous-total	22 815 \$	21 292 \$	27 629 \$
Total	513 259 \$	509 244 \$	505 137 \$

<sup>1.</sup> À compter de l'exercice financier 2016-2017, les enveloppes de frais indirects de la recherche sont abrogées. La totalité des sommes est transférée dans l'enveloppe de terrains et bâtiments – volet recherche.

#### **ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE**

(en milliers de dollars)

FACULTÉS, ÉCOLES ET DÉPARTEMENT	BUDGET DE GESTION 2017-2018	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2016-2017 Au 31 décembre 2016	BUDGET DE GESTION 2016-2017
Aménagement	14 574 \$	14 652 \$	14 464 \$
Arts et sciences <sup>1</sup>	148 881 \$	147 161 \$	147 311 \$
Droit	15 991 \$	15 918 \$	15 865 \$
École de santé publique	9 182 \$	10 076 \$	9 943 \$
Éducation permanente	19 299 \$	20 425 \$	20 497 \$
Études supérieures et postdoctorales	2 191 \$	2 219 \$	2 134 \$
Kinésiologie	5 610 \$	5 148 \$	5 378 \$
Médecine	103 775 \$	102 220 \$	101 616 \$
Médecine dentaire	19 230 \$	18 928 \$	18 487 \$
Médecine vétérinaire	48 958 \$	48 401 \$	46 411 \$
Musique	10 760 \$	10 672 \$	10 593 \$
Optométrie	7 507 \$	7 816 \$	7 263 \$
Pharmacie	12 737 \$	12 944 \$	12 623 \$
Sciences de l'éducation	21 175 \$	20 701 \$	20 114 \$
Sciences infirmières	12 808 \$	13 030 \$	12 658 \$
	452 678 \$	450 311 \$	445 357 \$

<sup>1.</sup> À compter du 1<sup>er</sup> mai 2017, la Faculté de théologie et de sciences des religions sera intégrée à la Faculté des arts et des sciences

#### FONDS INTERNES DE RECHERCHE ET AUTRES DÉPENSES LIÉES À LA RECHERCHE

	BUDGET DE GESTION 2017-2018	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2016-2017 Au 31 décembre 2016	BUDGET DE GESTION 2016-2017
Infrastructure des centres et groupes de recherche	5 179 \$	5 200 \$	5 179 \$
	·	•	·
Subventions de contrepartie	845 \$	1 300 \$	845 \$
Soutien à des projets individuels	325 \$	425 \$	325 \$
Projets particuliers et internationaux	100 \$	100 \$	100 \$
Comité universitaire d'éthique de la recherche (CUER)	50 \$	50 \$	50 \$
Initiatives nouvelles	720 \$	1 100 \$	720 \$
Autres (colloques, associations et membership)	185 \$	210 \$	185 \$
Sous-total Fonds internes de recherche	7 404 \$	8 385 \$	7 404 \$
Autres dépenses de recherche financées à même les intérêts et le recouvrement des coûts indirects provenant des fonds de recherche	2 250 \$	1 700 \$	1 750 \$
Autres fonds affectés	3 237 \$	2 575 \$	3 050 \$
Autres dépenses des centres de recherche <sup>1</sup>	1 609 \$	1 609 \$	1 886 \$
Contribution à la Fondation canadienne pour l'innovation	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$
Transferts aux hôpitaux et établissements affiliés	7 000 \$	7 135 \$	6 609 \$
Fonds des priorités institutionnelles	555 \$	470 \$	749 \$
Autres dépenses de recherche	1 502 \$	1 343 \$	1 144 \$
Sous-total Autres dépenses liées à la recherche	17 653 \$	16 332 \$	16 688 \$
Total Fonds internes de recherche et	25.057 <i>*</i>	24.717. *	24.003. *
autres dépenses liées à la recherche	25 057 \$	24 717 \$	24 092 \$

<sup>1.</sup> Depuis l'exercice 2015-2016, le budget tient compte des projets des centres de recherche dont les soldes non dépensés font l'objet de revenus reportés.

#### SERVICES À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2017-2018	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2016-2017 Au 31 décembre 2016	BUDGET DE GESTION 2016-2017
Direction des bibliothèques	32 555 \$	32 257 \$	32 003 \$
Bureau du registraire	3 993 \$	3 899 \$	4 076 \$
Service de l'admission et du recrutement	5 377 \$	5 327 \$	5 381 \$
Bureau Recherche - Développement - Valorisation (BRDV)	7 084 \$	6 956 \$	6 717 \$
Direction des affaires internationales	2 232 \$	2 417 \$	2 126 \$
Technologies de l'information (TI) <sup>1</sup>	30 220 \$	28 437 \$	30 435 \$
Projets de développement et d'infrastructure technologiques	11 510 \$	11 468 \$	11 860 \$
Unités de soutien à l'enseignement <sup>2</sup>	5 193 \$	5 002 \$	5 031 \$
	98 164 \$	95 763 \$	97 629 \$

<sup>1.</sup> Sont ici regroupées les données du Bureau de la dirigeante principale et des trois directions qui sont sous sa responsabilité (Solutions d'affaires institutionnelles, Architecture et projets TI ainsi qu'Exploitation et services aux utilisateurs).

<sup>2.</sup> Sont ici regroupés le Bureau de l'enseignement régional (BER), les Services de soutien à l'enseignement (SSE), le Bureau de la promotion de la qualité (BPQ) et le Vice-rectorat aux études. Le Centre de communication écrite (CCE) est sous la responsabilité des Services aux étudiants (SAE) depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011.

#### **ADMINISTRATION**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2017-2018	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2016-2017 Au 31 décembre 2016	BUDGET DE GESTION 2016-2017
Bureau de la recherche institutionnelle	1 135 \$	1 125 \$	1 252 \$
Bureau des communications et des relations publiques	4 862 \$	4 991 \$	4 798 \$
Direction des finances	8 155 \$	8 037 \$	8 012 \$
Direction du budget et de la planification	511 \$	500 \$	484 \$
Direction générale (incluant le Centre d'exposition et la contribution aux Presses de l'Université de Montréal)	5 956 \$	5 912 \$	5 727 \$
Bureau de la performance organisationnelle et de la gestion des risques	345 \$	354 \$	359 \$
Direction des ressources humaines et Bureau du personnel enseignant	12 538 \$	12 354 \$	12 418 \$
Bureau du développement et des relations avec les diplômés (incluant la contribution aux Belles Soirées)	6 542 \$	7 113 \$	7 341 \$
Secrétariat général	7 130 \$	7 250 \$	6 837 \$
Bureau de la vérification interne	865 \$	780 \$	812 \$
Direction de la prévention et de la sécurité	8 136 \$	7 906 \$	7 771 \$
	56 175 \$	56 322 \$	55 811 \$

#### **GESTION DES IMMEUBLES**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2017-2018	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2016-2017 Au 31 décembre 2016	BUDGET DE GESTION 2016-2017
Direction des immeubles			
Dépenses générales de fonctionnement	35 690 \$	37 547 \$	37 853 \$
Gestion des espaces loués	20 380 \$	18 686 \$	19 841 \$
Énergie	15 217 \$	16 356 \$	15 402 \$
Courrier	1 625 \$	1 625 \$	1 625 \$
Assurances	1 468 \$	1 468 \$	1 587 \$
	74 380 \$	75 682 \$	76 308 \$
Revenus et imputations	(11 442) \$	(11 642) \$	(11 278) \$
Total	62 938 \$	64 040 \$	65 030 \$

#### **SERVICES AUX ÉTUDIANTS**

	BUDGET DE GESTION 2017-2018	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2016-2017	BUDGET DE GESTION 2016-2017
		Au 31 décembre 2016	
REVENUS			
Cotisations des étudiants	6 779 \$	6 449 \$	6 700 \$
Subvention du MEES	3 046 \$	3 002 \$	2 953 \$
	9 825 \$	9 451 \$	9 653 \$
Revenus d'activités	1 682 \$	1 625 \$	1 608 \$
	11 507 \$	11 076 \$	11 261 \$
DÉPENSES			
Direction, communications et gestion informatique	2 128 \$	1 991 \$	1 990 \$
Centre de santé et de consultation psychologique (CSCP)	2 190 \$	2 161 \$	2 130 \$
Accueil et intégration	3 073 \$	3 040 \$	3 076 \$
Ressources socio-économiques	1 625 \$	1 552 \$	1 499 \$
Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR)	3 059 \$	2 922 \$	3 156 \$
	12 075 \$	11 666 \$	11 851 \$
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	(568) \$	(590) \$	(590) \$
Contribution de l'Université aux services de santé <sup>1</sup>	218 \$	240 \$	240 \$
Contribution de l'Université au soutien à la réussite <sup>1</sup>	350 \$	350 \$	350 \$
SOLDE PROJETÉ	0 \$	0 \$	0 \$
CENTRE DE COMMUNICATION ÉCRITE <sup>2</sup>			
Revenus	200 \$	188 \$	200 \$
Dépenses	833 \$	777 \$	817 \$
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	(633) \$	(589) \$	(617) \$
Budget versé	633 \$	589 \$	617 \$
SOLDE PROJETÉ	0 \$	0 \$	0 \$

<sup>1.</sup> L'Université de Montréal alloue un financement de 217 938 \$ aux Services aux étudiants (SAE) pour compenser les coûts relatifs à l'utilisation de la Clinique de santé par son personnel ainsi qu'une somme de 350 000 \$ pour le soutien à la réussite.

<sup>2.</sup> Auparavant, le Centre de communication écrite (CCE) relevait des Services de soutien à l'enseignement. À la suite d'une restructuration, le CCE est dorénavant sous la responsabilité des Services aux étudiants depuis le 1er mai 2011.

#### CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (CEPSUM)

	BUDGET DE GESTION 2017-2018	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2016-2017 Au 31 décembre 2016	BUDGET DE GESTION 2016-2017
SERVICE DES SPORTS			
REVENUS			
Cotisations des étudiants	5 635 \$	5 350 \$	5 200 \$
•	5 635 \$	5 350 \$	5 200 \$
Abonnements, inscriptions et revenus divers	6 102 \$	5 883 \$	6 365 \$
	11 737 \$	11 233 \$	11 565 \$
DÉPENSES	11 737 \$	11 233 \$	11 565 \$
	0 \$	0 \$	0 \$
SPORT D'EXCELLENCE Revenus	2 330 \$	2 275 \$	2 208 \$
Dépenses	2 730 \$	2 675 \$	2 608 \$
	(400) \$	(400) \$	(400) \$
Bourses du sport d'excellence	(141) \$	(141) \$	(141) \$
	(541) \$	(541) \$	(541) \$
CLINIQUE DE MÉDECINE DU SPORT			
Revenus	669 \$	770 \$	706 \$
Dépenses	669 \$	770 \$	706 \$
	0 \$	0 \$	0 \$
TOTAL - EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	(541) \$	(541) \$	(541) \$
Contribution de l'Université au CEPSUM et au sport d'excellence	541 \$	541 \$	541 \$
SOLDE PROJETÉ	0 \$	0 \$	0 \$

#### **SERVICES AUXILIAIRES**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2017-2018	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2016-2017 Au 31 décembre 2016	BUDGET DE GESTION 2016-2017
Services alimentaires			
Revenus	4 112 \$	4 037 \$	3 912 \$
Dépenses	4 012 \$	3 937 \$	3 812 \$
Remboursement d'immobilisations	100 \$	100 \$	100 \$
Déficit	0 \$	0 \$	0 \$
Résidences			
Revenus	5 210 \$	5 250 \$	5 202 \$
Dépenses	3 017 \$	3 057 \$	3 013 \$
Virement au fonds des immobilisations	2 193 \$	2 193 \$	2 189 \$
Surplus	0 \$	0 \$	0 \$
Magasins			
Revenus	10 926 \$	10 536 \$	9 968 \$
Dépenses	10 212 \$	9 967 \$	9 226 \$
Remboursement d'immobilisations	254 \$	255 \$	282 \$
Surplus	460 \$	314 \$	460 \$
Stationnements			
Revenus	3 615 \$	3 480 \$	3 618 \$
Dépenses	1 258 \$	1 257 \$	1 240 \$
Remboursement d'immobilisations	567 \$	514 \$	588 \$
Surplus	1 790 \$	1 709 \$	1 790 \$
Sommaire			
Revenus	23 863 \$	23 303 \$	22 700 \$
Dépenses	18 499 \$	18 218 \$	17 291 \$
Remboursement d'immobilisations	921 \$	869 \$	970 \$
Virement au fonds des immobilisations	2 193 \$	2 193 \$	2 189 \$
Surplus	2 250 \$	2 023 \$	2 250 \$

# **Annexes**

# Le processus budgétaire

#### L'élaboration du budget de fonctionnement : qui fait quoi

L'élaboration du budget de fonctionnement de l'Université est un processus complexe, qui met à contribution de nombreux acteurs de la communauté universitaire.

Chaque instance, unité ou comité intervient à une ou des étapes précises de la préparation du budget, qui s'échelonne sur six mois. Au fil de l'exercice, des quantités importantes d'informations sont analysées et prises en considération afin d'en arriver à une allocation optimale des ressources de l'Université en fonction des contraintes inhérentes au cadre financier d'un établissement public d'enseignement.

#### Le Conseil

C'est au Conseil de l'Université que revient la responsabilité d'adopter le budget, sur recommandation du Comité exécutif. Cette étape survient après que l'Assemblée universitaire a été informée des orientations budgétaires. Le Conseil est composé d'une vingtaine de membres, dont près de la moitié sont des membres du personnel ou des étudiants. Il constitue, avec l'Assemblée universitaire, le Comité exécutif et la Commission des études, le groupe des quatre grands corps universitaires responsables de l'administration générale de l'Université.

#### L'Assemblée universitaire

Avant l'adoption du budget, l'Assemblée universitaire est informée de la répartition des crédits entre les services et les facultés. Elle transmet par la suite au Conseil ses observations et ses recommandations. L'Assemblée universitaire est formée d'une centaine de membres, dont le recteur, les vice-recteurs et les doyens, de même que des représentants du corps professoral, des personnels administratif et de soutien et des étudiants.

### Le Comité du budget de l'Assemblée universitaire

C'est par un comité permanent, le Comité du budget de l'Assemblée universitaire, que les membres de l'Assemblée sont informés des orientations budgétaires et du processus d'allocation des crédits. Le Comité du budget de l'Assemblée universitaire – à ne pas confondre avec le Comité du budget – a le mandat d'étudier le projet de budget de fonctionnement, de le commenter et de le soumettre à l'Assemblée, qui en prend connaissance avant de transmettre au Conseil ses observations ou recommandations.

#### Le Comité exécutif

Composé du recteur et de membres du Conseil, le Comité exécutif a la responsabilité de préparer le budget, d'en surveiller et d'en contrôler l'exécution, d'effectuer les virements de fonds et de voter les suppléments budgétaires en fonction des normes fixées par le Conseil. Il mandate le Comité du budget pour l'élaboration des grandes orientations qui président à l'allocation budgétaire et pour la préparation du budget.

#### Le Comité du budget

Le Comité du budget est mandaté par le Comité exécutif pour préparer le budget de l'Université. Présidé par le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, et constitué de membres de la direction, du Conseil et du Comité exécutif, le Comité du budget définit les grandes orientations budgétaires et s'assure de l'allocation optimale des ressources budgétaires aux facultés et aux services.

### Le Vice-rectorat aux finances et aux infrastructures

Le vice-recteur aux finances et aux infrastructures préside le Comité du budget et veille à l'opérationnalisation des orientations définies par le Comité. Il supervise tout le processus budgétaire avec l'aide de la Direction des opérations budgétaires, qui relève directement de lui.

#### La Direction des opérations budgétaires

Le Comité du budget est aidé, à toutes les étapes de l'exercice budgétaire, par la Direction des opérations budgétaires, qui aménage les enveloppes allouées aux unités en fonction des orientations arrêtées par le Comité. La Direction des opérations budgétaires assure aussi le suivi budgétaire durant l'année, en vérifiant à deux moments précis l'évolution des dépenses et des revenus des unités. Sous l'autorité du vicerecteur aux finances et aux infrastructures, le directeur des opérations budgétaires assure la permanence du Comité du budget, dont il est le secrétaire.

#### Les décanats

Le doyen (ou la doyenne) prépare le budget de sa faculté et, après l'avoir présenté, en discute avec les officiers de l'Université et les instances compétentes. Il administre sa faculté en fonction des crédits qui lui sont alloués et, après consultation du conseil de faculté, peut effectuer les virements appropriés conformément aux normes et aux critères établis à cet égard par le Comité exécutif. Dans le cas de facultés départementalisées, c'est le doyen qui approuve ou modifie le budget de chaque département.

#### Les directions de service

Comme le doyen, le directeur de service prépare un budget et administre son service en fonction des crédits qui lui sont accordés. Il peut répartir ces fonds entre les différentes branches de son unité selon les priorités et les objectifs qu'il se fixe.

#### La Direction des finances

Bien qu'elle n'intervienne pas dans la préparation du budget, la Direction des finances exerce un contrôle dans l'application des règles budgétaires tout au long de l'année. Elle produit les états financiers, qui dressent l'état des résultats et de l'évolution des soldes des différents fonds – dont le fonds de fonctionnement – au 30 avril de chaque année, les fait valider par des vérificateurs externes et les soumet au Conseil pour approbation.

#### Le calendrier d'élaboration du budget

Les orientations budgétaires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour 2017-2018 seront normalement communiquées aux universités en avril 2017, soit à quelques jours du début de l'année financière concernée. Ces orientations comprennent notamment l'étalon de financement et les ajustements particuliers aux calculs de la subvention.

Pour permettre une planification et une communication convenables, le budget de l'UdeM est adopté en mars, soit un mois avant la communication des orientations budgétaires du MEES. L'UdeM, comme les autres universités du Québec, doit donc préparer son budget sur la base d'estimations fondées sur des informations partielles. Lorsque les règles budgétaires ministérielles sont connues, le budget est actualisé en cours d'exercice.

ÉTAPES DU CALENDRIER	PÉRIODE DE RÉALISATION						
	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
1. Réalisations estimées au 30 septembre							
2. Adoption d'un modèle d'allocation budgétaire							
Amorce de la rédaction des règles d'attribution et de gestion budgétaires							
4. Élaboration du canevas de l'enveloppe budgétaire							
5. Estimation des réserves, des masses salariales et des avantages sociaux							
6. Estimation de la subvention du MEES de l'année suivante et des revenus de l'UdeM							
7. Réalisations estimées au 31 décembre							
8. Estimation des inscriptions (EETC) de l'année en cours selon la méthode de financement interne							
Préparation du budget de gestion     et des enveloppes budgétaires							
10. Rencontres prébudgétaires avec les unités							
<ul> <li>11. Présentation du budget <ul> <li>au Comité exécutif,</li> <li>au Comité du budget de l'Assemblée universitaire,</li> <li>à l'Assemblée universitaire,</li> <li>aux doyens et aux directeurs de service.</li> </ul> </li> </ul>							
12. Adoption du budget par le Conseil de l'Université							
13. Transmission des enveloppes budgétaires aux unités							

# La structure budgétaire à l'UdeM

Considéré globalement, le budget de l'Université de Montréal s'appuie sur quatre fonds qui obéissent chacun à des règles de gestion distinctes :

- le fonds de fonctionnement, qui sert à financer principalement les activités d'enseignement et de soutien à l'enseignement, l'administration, le fonctionnement général du campus, ainsi que certaines activités internes de recherche;
- le fonds des immobilisations, réservé au financement des projets d'infrastructures immobilières, technologiques ou autres;
- le fonds de dotation, qui sert à capitaliser les contributions des donateurs de l'UdeM.
   Les dons affectés à des projets de recherche particuliers sont comptabilisés au fonds avec restrictions;
- le fonds avec restrictions, qui est constitué en très grande partie des contrats et des subventions de recherche.

Les deux premiers fonds servent respectivement à financer les activités des volets de la mission universitaire que sont l'enseignement et la recherche, tandis que les deux derniers fonds viennent soutenir nos activités d'enseignement et de recherche. Tous fonds confondus, l'UdeM a affiché des revenus de 1 009,9 M\$ et des dépenses de 1 032,4 M\$, excluant les avantages sociaux futurs, pour l'exercice financier s'étant terminé le 30 avril 2016.

Le présent document expose uniquement le budget de fonctionnement de l'UdeM, c'est-à-dire les hypothèses de croissance des revenus et des dépenses du fonds de fonctionnement, les principes d'allocation des ressources financières aux unités et les enveloppes budgétaires qui leur sont allouées. Le processus d'allocation budgétaire ne détaille pas le volume des virements entre le fonds de fonctionnement et les autres fonds qui peuvent être faits en cours d'année : ce sont les états financiers qui, au terme de l'année financière, fournissent toute l'information pertinente sur ce genre d'opérations.

Les quatre fonds sont distincts les uns des autres et tout virement de l'un à l'autre obéit à des règles comptables précises.

### Le fonds de fonctionnement et le fonds des immobilisations

En vertu des règles de gestion du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), il est interdit de prélever du fonds des immobilisations des sommes pour couvrir des dépenses courantes de fonctionnement. En revanche, des virements sont effectués chaque année du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations. En 2015-2016, environ 56 M\$ ont ainsi été versés du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations. Près de 84 % de cette somme couvrent des dépenses d'immobilisation, mais qui ne sont pas des dépenses immobilières : acquisitions documentaires, aménagement de laboratoires de recherche ou d'animaleries, rehaussement du réseau informatique, achat du progiciel de gestion intégré, ordinateurs pour les professeurs, etc.

## Le fonds de fonctionnement et le fonds de dotation

Le fonds de dotation totalisait 300 M\$ au 30 avril 2016. Les revenus de capitalisation du fonds de dotation servent principalement à financer les chaires philanthropiques de recherche ou des programmes de bourses d'études et sont par conséquent versés en grande partie au fonds avec restrictions. Un maximum de 0,5 point de pourcentage du rendement du fonds de dotation peut être viré au fonds de fonctionnement pour financer nos activités de développement philanthropique. En 2015-2016, ce pourcentage se chiffrait à 0,5 %, soit environ 1,2 M\$.

# Le fonds de fonctionnement et le fonds avec restrictions

Le fonds avec restrictions comptabilise pour l'essentiel les subventions et les contrats de recherche, ainsi que les dons affectés à des projets de nature scientifique. Certaines subventions de recherche, comme les chaires de recherche du Canada, qui sont gérées par le fonds avec restrictions, servent en partie à payer des salaires de professeurs, salaires qui, eux, émargent au fonds de fonctionnement. L'UdeM compte dans ses rangs 100 titulaires de chaires de recherche du Canada sur les 2000 professorats de recherche qui sont financés au pays par le programme.

Inversement, la recherche occasionne des frais qui pèsent indirectement sur le fonds de fonctionnement. On estime en général que ces frais indirects peuvent atteindre jusqu'à 50 % du total des subventions et des contrats de recherche. Or, ces frais sont couverts à moins de 20 % par les programmes gouvernementaux. À l'UdeM, nous évaluons nos besoins à ce titre à environ 58 M\$, alors que nous toucherons en 2015-2016 des gouvernements du Québec et du Canada 24 M\$ pour couvrir les coûts indirectement liés aux activités de recherche sur nos campus.

Ce qui ne signifie pas que la différence, de près de 34 M\$, est absorbée par le fonds courant de fonctionnement. D'une part, certains besoins ne sont tout simplement pas comblés : comme pour les immeubles, il existe un « entretien différé » des ressources allouées à la recherche. D'autre part, il est difficile pour nous d'évaluer avec précision la part des frais indirects de la recherche qui est assumée par le budget de fonctionnement, en raison notamment de la difficulté d'assigner de manière claire une dépense à la recherche ou à l'enseignement. Un exemple : les acquisitions des bibliothèques soutiennent les activités de nos chercheurs, mais elles contribuent également à la formation de nos étudiants, en particulier aux cycles supérieurs.

# UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7, Canada Tél.: 514-343-6111 Site Internet: www.umontreal.ca

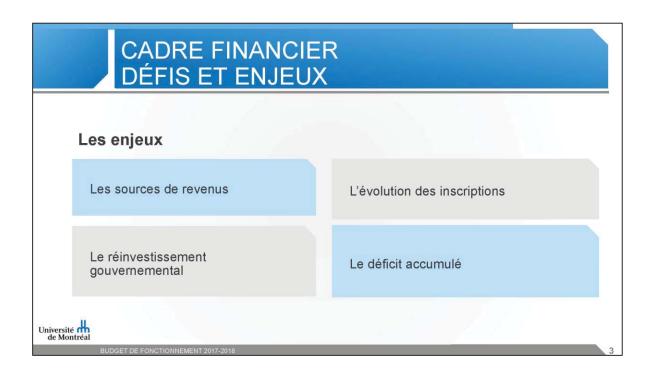
Ce document peut être consulté à l'adresse www.umontreal.ca/budget/Budget-UdeM-2017-18/

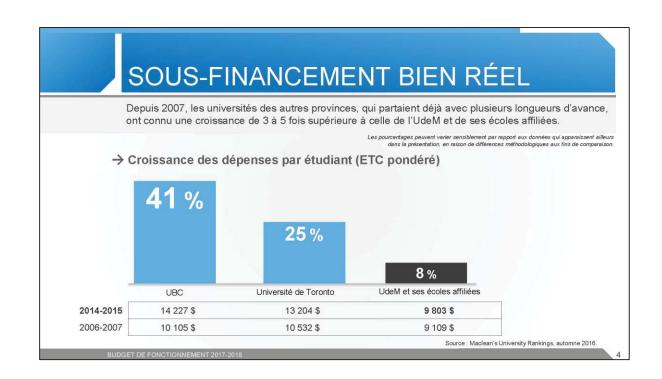
Publié par le Bureau des communications et des relations publiques de l'Université de Montréal, mars 2017.

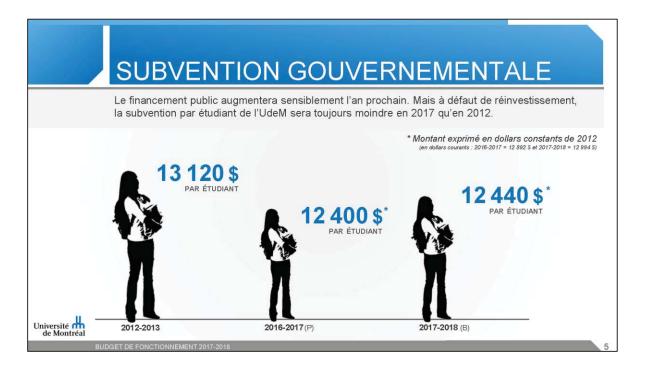


# LES ENJEUX BUDGÉTAIRES

Université de Montréal







### RÉINVESTISSEMENT GOUVERNEMENTAL

#### **BUDGET 2016-2017**

#### Non budgété

- > Réinvestissement non prévu de 30 M\$ dans le réseau universitaire réservé au soutien à la réussite étudiante
- > Part de l'UdeM : enveloppe de 3,9 M\$

#### BUDGET 2017-2018

#### Budgété

0

0

0

0

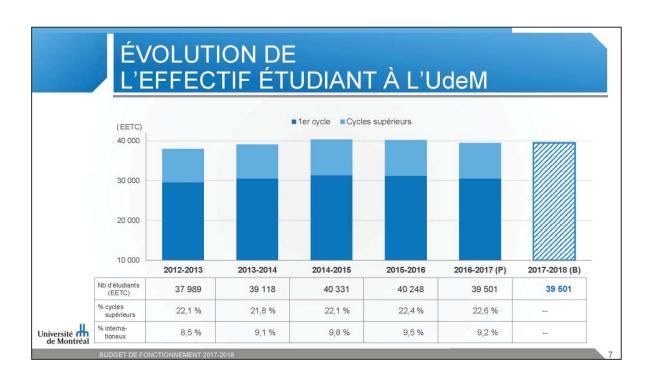
> Enveloppe de 4,9 M\$ (3,9 M\$ + 1 M\$) réservée au soutien à la réussite étudiante

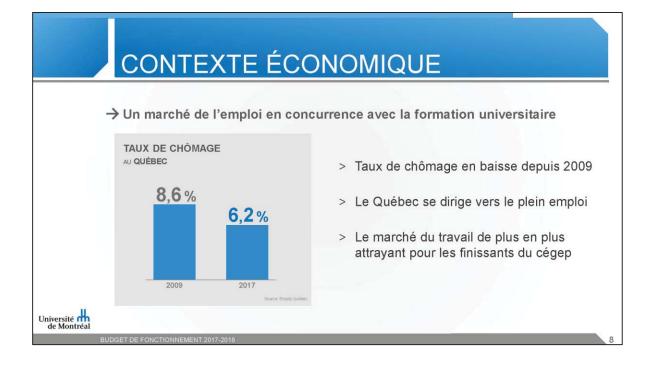
#### Non budgété

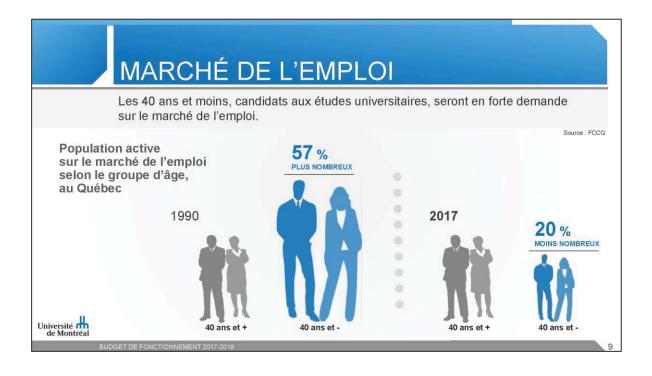
- > Nouvelle tranche possible de réinvestissement gouvernemental
  - La valeur sera connue au printemps 2017
  - Tout nouveau réinvestissement sera utilisé prioritairement pour atteindre l'équilibre, conformément aux orientations budgétaires

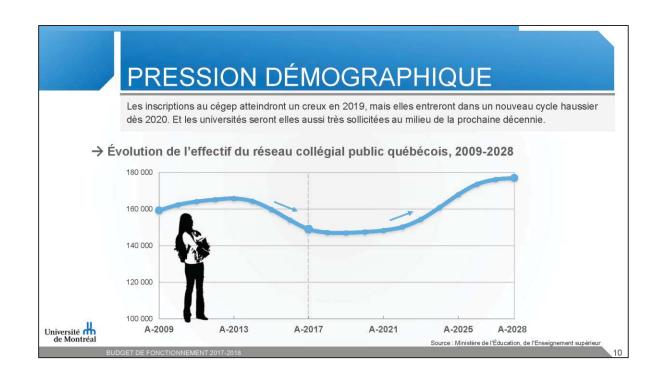


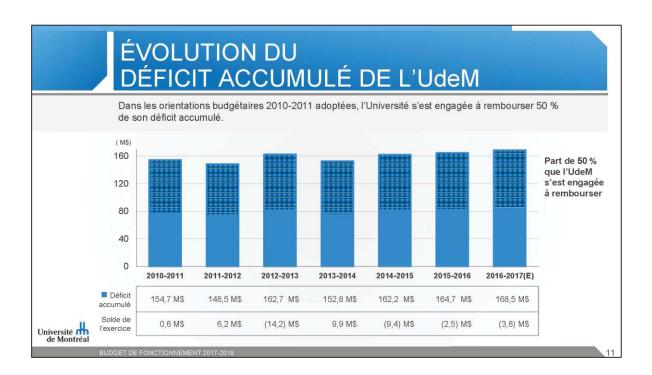
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-2018



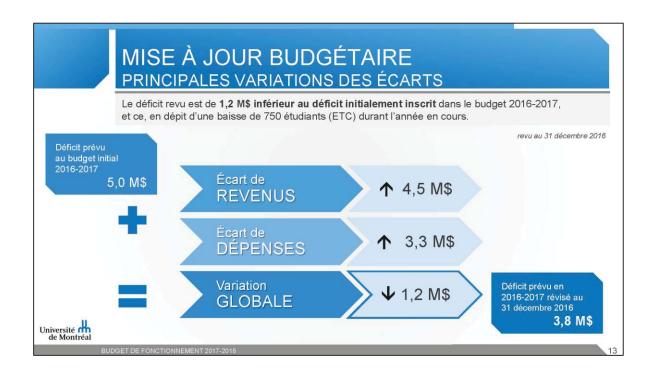


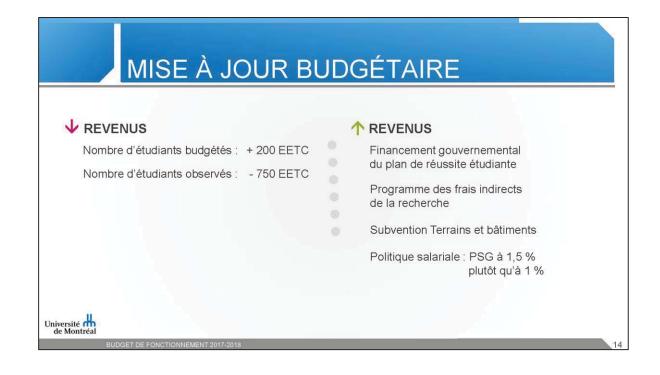












### MISE À JOUR BUDGÉTAIRE

.



#### **↓** DÉPENSES

Dépenses d'intérêts

Vacances à payer

Non-utilisation de la réserve pour financement de la hausse projetée des étudiants (ETC) 2016-2017

#### **†** DÉPENSES

Politique salariale : PSG à 1,5 %

plutôt qu'à 1 %

Fonds interne de recherche

Financement gouvernemental du plan de réussite étudiante

- > Bibliothèques
- Prime à la diplomation
- Soutien aux étudiants en situation de handicap



# **BUDGET DE FONCTIONNEMENT** 2017-2018



#### ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ORIENTATION 1 Viser Soutenir Assurer Optimiser Assurer les unités dans l'atteinte la mise en les liens entre un niveau et le maintien la poursuite œuvre des planification et approprié de l'équilibre des grandes initiatives budgétisation d'effectifs budgétaire orientations stratégiques enseignant et institutionnelles institutionnelles de soutien

Université de Montréal

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-2018

BUDGET 2017-2018 EN BREF

(E) = réalisations estimées au 31 décembre 2016

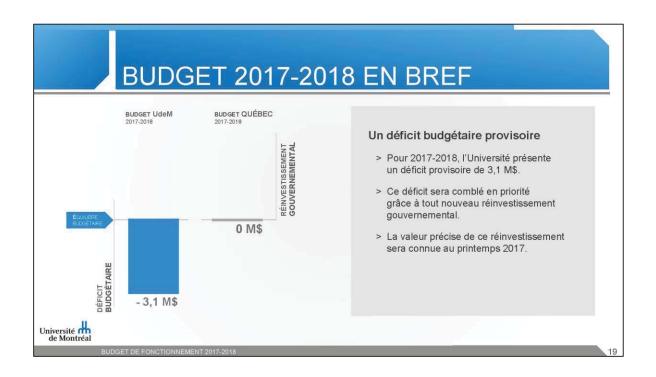
BUDGET 2017-2018 VARIATION PAR PAPPERT A 2016-2017(E)

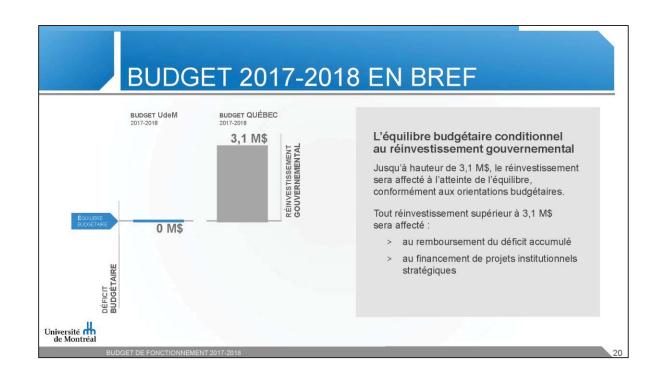
REVENUS 759,4 M\$ \( \cdot \ 0,8 \)%

DÉPENSES 762,5 M\$ \( \cdot \ 0,7 \)%

SOLDE (3,1) M\$

Données budgétaires avant le réinvestissement gouvernemental BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-2018





### ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS

#### Nombre d'étudiants

2016-2017 (projeté) : - 748 étudiants ETC (ou -1191 pondérés) 2017-2018 (budgété) : 0 étudiant ETC (ou +192 pondérés)



Subvention d'enseignement - 5,2 M\$ et de soutien

Droits de scolarité - 1,8 M\$

Total - 7,0 M\$

Université de Montréal

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-2018

### BUDGET 2017-2018 EN BREF

Données budgétaires avant le réinvestissement gouvernemental

#### Évolution du solde budgétaire

au 31 décembre 2016

Déficit projeté en 2016-2017	(3,8) M\$
Hausse des REVENUS	4,5 M\$
Hausse des DÉPENSES  Coûts de système (7,4) M\$  Autres dépenses et  mesures d'économie (0,4) M\$  Dé-financement aux facultés des variations de EETC 3,7 M\$	(4,1) M\$
Hausse nette des revenus des services autofinancés	0,3 M\$
DÉFICIT PROJETÉ EN 2017-2018	(3,1) M\$

Université de Montréal

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-2018

# BUDGET 2017-2018 EN BREF

→ Dépenses stratégiques liées à la TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE

5 ENGAGEMENTS		MESURES BUDGÉTAIRES
1. Signature UdeM	<b>→</b>	Financement interfacultaire; vitrine de la formation continue
2. Innovation	<b>→</b>	Observatoire de la Francophonie économique; thématiques transversales de recherche
3. Gouvernance	<b>→</b>	Dossier étudiant numérique unique
4. Diplômés	>	BDRD
5. Milieu de vie	>	Soutien aux étudiants en situation de handicap; campagne de positionnement; stratégie numérique

Université de Montréal

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-201

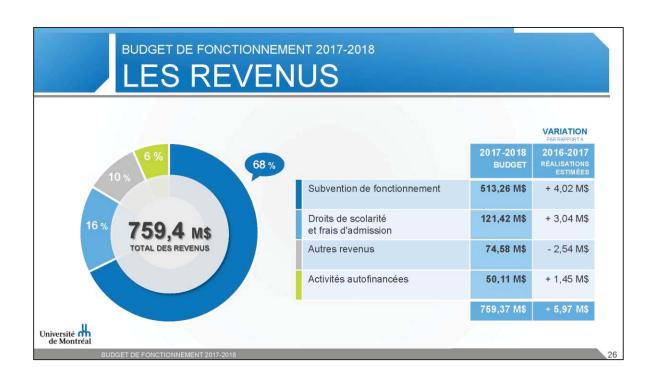
22

# **LES REVENUS** 2017-2018

Université de Montréal

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-2018





# LES REVENUS PRINCIPAUX ÉCARTS PAR RAPPORT À 2016-2017

Données budgétaires avant le réinvestissement gouvernemental

SUB	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT				
<b>1</b>	Valeur de l'indexation de la subvention	+ 5,6 M\$			
1	Plan de soutien à la réussite	+ 1,0 M\$			
<b>1</b>	Campus Laval	+ 1,6 M\$			
<b>V</b>	Éléments non récurrents de la subvention	- 2,1 M\$			
<b>V</b>	Autres éléments	- 2,1 M\$			
<b>1</b>	SOUS-TOTAL SOUS-TOTAL	+ 4,0 M\$			



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-201

27

### LES REVENUS PRINCIPAUX ÉCARTS PAR RAPPORT À 2016-2017

Données budgétaires avant le réinvestissement gouvernemental

DRO	DROITS DE SCOLARITÉ		
1	Indexation des droits de scolarité de 2,7 % et hausse des frais d'admission	+ 2,7 M\$	
<b>1</b>	Provision pour mauvaises créances	+ 0,2 M\$	
1	Autres éléments	+ 0,1 M\$	
<b>1</b>	SOUS-TOTAL	+ 3,0 M\$	

Université de Montréal

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-2018

### LES REVENUS PRINCIPAUX ÉCARTS PAR RAPPORT À 2016-2017

Données budgétaires avant le réinvestissement gouvernemental

AUTI	AUTRES REVENUS			
1	Frais institutionnels obligatoires (FIO)	+ 0,3 M\$		
<b>V</b>	Fonds de relance	- 1,3 M\$		
<b>V</b>	Programme des frais indirects de la recherche	- 1,2 M\$		
<b>V</b>	Autres éléments	- 0,3 M\$		
<b>1</b>	SOUS-TOTAL	- 2,5 M\$		



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-201

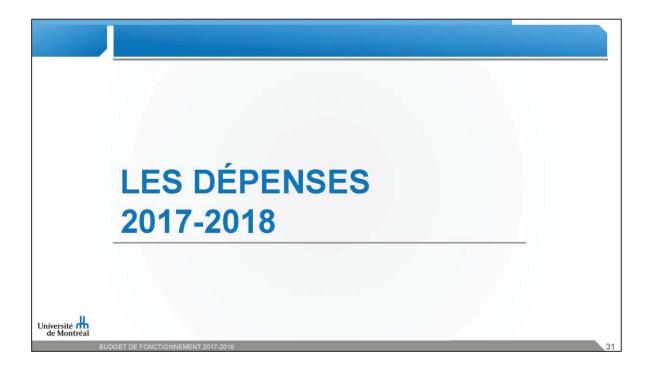
29

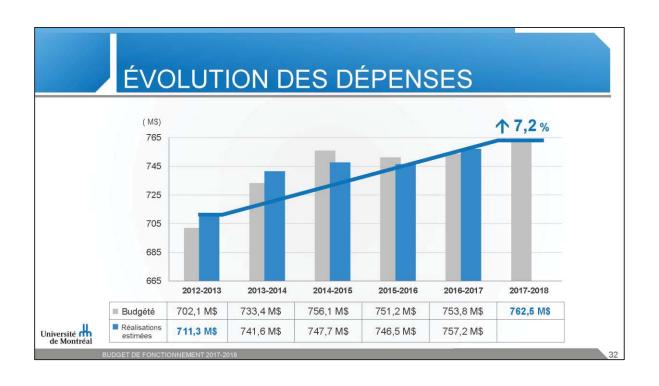
# LES REVENUS FAITS SAILLANTS

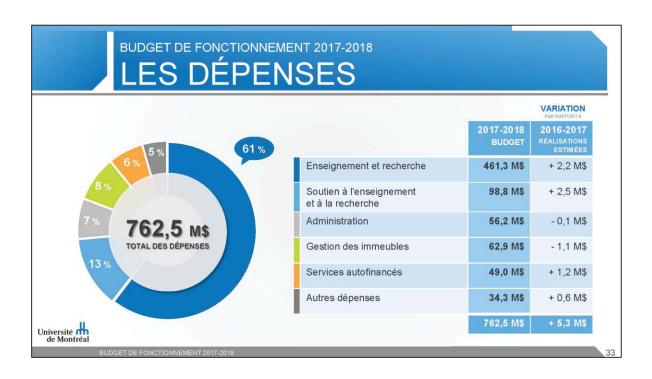
- > Réinvestissement :
  - Plan d'action pour la réussite : 1 M\$ de plus qu'en 2016-2017
  - Nouvelle tranche possible de réinvestissement gouvernemental : aucune hypothèse dans le présent budget
- > Inscriptions:
  - Aucune hausse projetée (ETC). Légère hausse du nombre d'étudiants pondérés (+ 192) = + 0,6 M\$
- > Subvention enseignement et soutien :
  - Dépenses salariales : étalon de financement indexé selon la politique salariale gouvernementale
- > Droits de scolarité et frais institutionnels obligatoires (FIO) : indexation de 2,7 %

Université de Montréal

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-2018







E	NSEIGNEMENT ET RECHERCHE	
4	Dé-financement aux facultés des variations de EETC de 2016-2017	- 3,7 M\$
1	Hausse de la valeur de financement de l'interfacultaire	+ 1,2 M\$
1	Coûts de système	+ 4,9 M\$
<b>1</b>	Soutien ad hoc aux facultés	+ 0,8 M\$
4	Dépenses non récurrentes	- 1,0 M\$
1	SOUS-TOTAL	+ 2,2 M\$

# LES DÉPENSES PRINCIPAUX ÉCARTS PAR RAPPORT À 2016-2017

	SOU	ITIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE, TION DES IMMEUBLES, ADMINISTRATION	
	4	Campus Laval	- 1,9 M\$
	4	BDRD : fin de la Grande campagne	- 1,1 M\$
	<b>1</b>	BDRD : réinvestissement dans la fonction « diplômés »	+ 0,3 M\$
	<b>1</b>	Plan de restructuration des Technologies de l'information (TI) - anciennement DGTIC	+ 0,5 M\$
	<b>1</b>	Économies non récurrentes	+ 0,5 M\$
	<b>1</b>	Coûts de système	+ 2,5 M\$
	<b>1</b>	Ajout budgétaire autorisé en lien avec les besoins institutionnels	+ 0,5 M\$
Iniversité de	<b>1</b>	SOUS-TOTAL	+ 1,3 M\$
de Montréal			-

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-201

35

# LES DÉPENSES

- > Règle de financement interfacultaire : 1,9 M\$
  - Ajout de 1,2 M\$
- > Bibliothèques budget d'acquisitions : 10,65 M\$
  - Une somme récurrente de 0,5 M\$
  - 2e de 3 tranches de 0,75 M\$ d'un financement ad hoc de 2,25 M\$
- > Diplômés BDRD
  - Enveloppe de 246 450 \$ anciennement versée à l'ADUM
  - Somme de 0,4 M\$ allouée en 2016, pérennisée en 2017-2018
  - Ajout de 0,3 M\$ au budget de fonctionnement du BDRD

- > Allocations versées aux facultés pour le soutien aux étudiants en situation de handicap : 361 000 \$
- > Prime à la diplomation : 1,15 M\$
- Plan de restructuration des Technologies de l'information (anciennement DGTIC)
  - 5e de 5 tranches d'un financement récurrent de 3 M\$
- > Stratégie numérique : 3,5 M\$ sur trois ans à compter de 2017-2018
- > Autres mesures particulières ad hoc financées par le fonds de relance
  - Campagne de positionnement et recrutement étudiant (SAR, BCRP) : une somme récurrente de 0,6 M\$
  - ESPUM: 1,6 M\$



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-2018